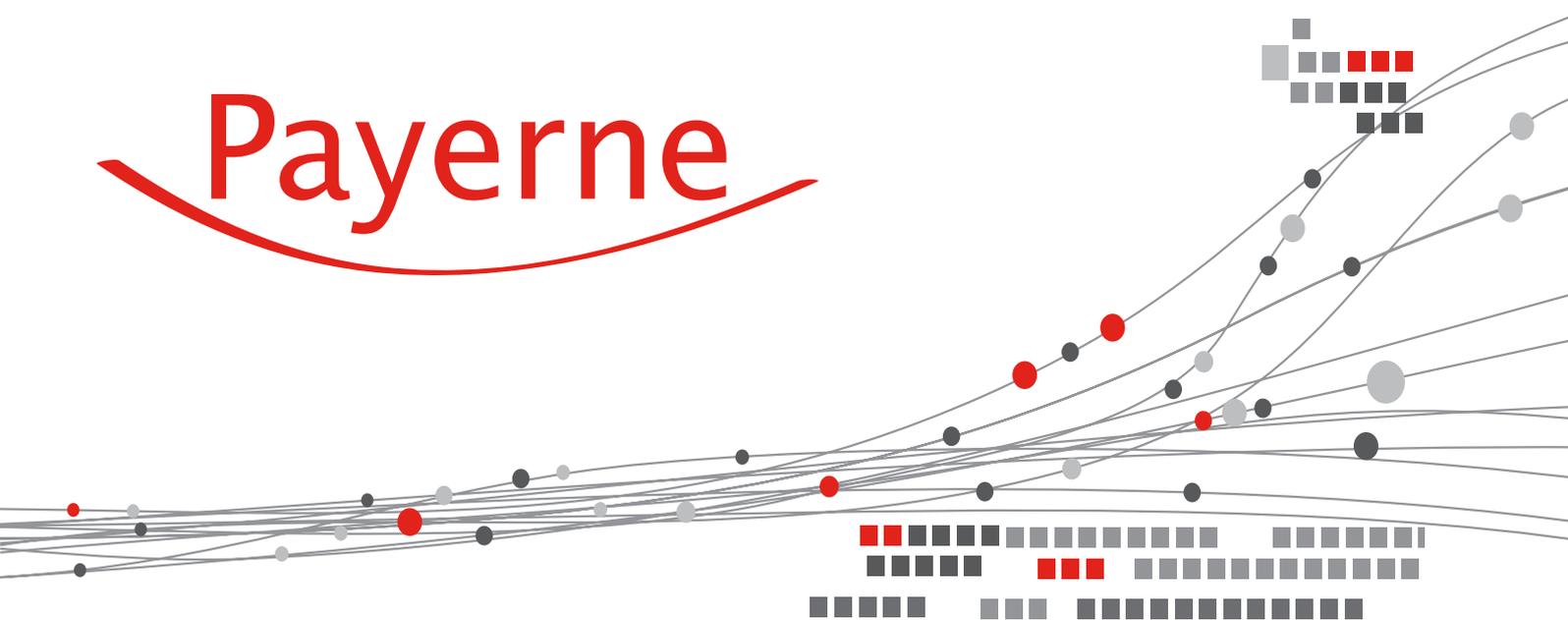


Payerne



Rapport de gestion 2017



1. Avant-propos de la Syndique

Au cours de l'année 2017, la Municipalité a avancé sur de grands projets liés à la mise en œuvre du programme de législature. Permettez-moi d'en citer quelques uns qui, tous, ont trait au développement harmonieux de notre cité, qu'il s'agisse d'emplois, de vie commerciale ou de qualité de vie.

Pensons tout d'abord au projet «Abbatiale» au sens large, qui comprend à la fois la restauration intérieure du monument, la requalification de la Place du Marché et une nouvelle muséographie pour le site. Les objectifs ainsi visés ne concernent pas uniquement le patrimoine ou le tourisme, mais encore un renforcement de l'attractivité du centre-ville. En effet, à l'heure du commerce en ligne et du tourisme d'achat, il convient non seulement d'assurer les accès en ville (parkings, ligne de bus à venir), mais aussi et surtout de proposer à la population des espaces publics de qualité et des animations régulières l'incitant à venir au centre d'une cité. C'est ainsi que la nouvelle place devrait accueillir à futur des manifestations et si possible un marché hebdomadaire prenant place les samedis matins.

Cette réflexion nous a aussi guidés dans le cadre de la démarche «Ville propre», qui a allié sensibilisation et répression. Une ville propre contribue en effet de manière notable aux sentiments de sécurité et de confort au quotidien. Il s'agit en outre d'un élément indissociable de l'attractivité d'une commune. Nous devons à futur poursuivre nos efforts dans ce sens, de façon à renforcer au final notre qualité de vie.

Enfin, je ne saurais conclure sans mettre en exergue un dernier projet de longue haleine, essentiel en termes d'emplois, le projet Aéroport, qui a muté de manière importante en 2017, avec la création de la société d'exploitation Swiss Aeropole SA et la construction d'un bâtiment aéroportuaire et d'accueil des entreprises. Par ailleurs, la mise en exploitation du centre de Boschung sur Aéroport I constitue une étape déterminante par rapport à la vie de notre parc technologique, en espérant que cet exemple réussi fera boule de neige.

2. Conseil communal



2.1. Composition

Répartition des sièges du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

- Parti Libéral Radical 38 membres
- Parti Socialiste et Indépendants 19 membres
- Union Démocratique du Centre 13 membres

Membres du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2016
(état au 31 décembre 2017)

Parti Libéral Radical

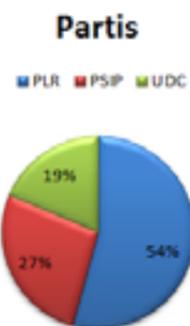
1. Babey Martin Estelle
2. Bapst Cédric
3. Besançon René
4. Blaser Serge
5. Bucher Roland
6. Chatelanat Jean-Marc
7. Collaud Francis
8. Conchin Colette
9. Corminboeuf Steve
10. Cruz Diana
11. Delle Donne Francesco
12. Diserens Jean-David
13. Diserens Yves
14. Donadello Nicola
15. Druey Philippe
16. Gauthier Christian
17. Gavillet Sarah
18. Gilliard Guy
19. Grandjean Michel
20. Guisolan Jean-Jacques
21. Lorimier Patrice
22. Magnenat Franck
23. Maillard Stéphane
24. Michel Alain
25. Moullet Cédric
26. Oulevey Pierre
27. Perey Stéphane
28. Piller Jérôme
29. Pillonel Philippe
30. Quillet Sylvain
31. Rapin Aurélie
32. Rosset Alexandre
33. Rotzetter Michaël
34. Sauterel Daniel
35. Savary Marcel
36. Tamaro Silvia
37. Tapia Juan Carlos
38. Voinçon Lionel

Parti Socialiste et Indépendants

1. Açıkgöz Seyhan
2. Bucher Régine
3. de Dompierre Muriel
4. Duc Logan
5. Gerhard Valentine
6. Grognez Serge
7. Hrunka Donald
8. Jaquet Maria Josefa
9. Jenzer Gérard
10. Manya Alphonse
11. Ney Djordje
12. Ney Zagorka
13. Pedrolli Sébastien
14. Regadera Juan Carlos
15. Sá João Carlos
16. Savary Philippe
17. Savoy Kate
18. Schmid Nicolas
19. Seem Helge David-Kure

Parti Union Démocratique du Centre

1. Berchtold Urs
2. Binggeli Malgorzata
3. Bürgi Jean-Pierre
4. Canope Jocelyn
5. Dougoud Philippe
6. Marguet Christian
7. Marguet Michael
8. Michel Grégoire
9. Morisset Delphine
10. Pantet Pierre-Alain
11. Pillonel Sabine
12. Savary Sandra
13. Torres Méan Veronica



2.2. Bureau

Bureau jusqu'au 30 juin 2017 :

Président *	M.	Nicola Donadello	PLR
1 ^{er} Vice-président	M.	Djordje Ney	PSIP
2 ^e Vice-président	M.	Jean-Jacques Guisolan	PLR
Scrutateurs *	Mme	Sandra Savary	UDC
	M.	Alphonse Manya	PSIP
Scrutateurs-suppléants	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	Mme	Colette Conchin	PLR
Secrétaire	M.	René Cusin	
Secrétaire-suppléante	Mme	Claudine Estoppey	

Bureau depuis le 1^{er} juillet 2017 :

Président *	M.	Djordje Ney	PSIP
1 ^{er} Vice-président	M.	Jean-Jacques Guisolan	PLR
2 ^e Vice-président	M.	Michael Marguet	UDC
Scrutateurs *	Mme	Malgorzata Binggeli	UDC
	Mme	Colette Conchin	PLR
Scrutateurs-suppléants	Mme	Veronica Torres Méan	UDC
	M.	Logan Duc	PSIP
Secrétaire	M.	René Cusin	
Secrétaire-suppléante	Mme	Claudine Estoppey	

* Le président et les deux scrutateurs composent le bureau au sens de l'article 10 de la Loi sur les Communes (LC).

2.3. Séances

En 2017, le Conseil communal s'est réuni à 4 reprises, les jeudis soir, aux dates suivantes :

- 6 avril ;
- 15 juin ;
- 26 octobre ;
- 14 décembre.

2.4. Mutations

En cours d'année, le Conseil a enregistré les démissions et les prestations de serment suivantes :

- assermentation de Madame Valentine Gerhard (PSIP) en remplacement de Monsieur Bin-Salumu Mundebe Selemani ;
- assermentation de Monsieur Steve Corminboeuf (PLR) en remplacement de Monsieur Jérôme Friedli ;
- assermentation de Monsieur João Carlos Sá (PSIP) en remplacement de Monsieur Ernst Bieri.

2.5. Préavis

Outre l'approbation de la gestion et des comptes 2016 et celle du budget 2018, le Conseil s'est prononcé sur 17 préavis municipaux

18/2016	Adoption d'un crédit-cadre pour les frais d'études d'un avant-projet, d'un projet de construction ou d'un plan d'aménagement durant la législature 2016-2021
01/2017	<ul style="list-style-type: none"> • Vente à la société Anura SA de la parcelle RF n° 5607 de 13'065 m², sise sur Aéroport I, en faveur des activités de la société Speedwings Business SA • Achat de la partie du bâtiment comprenant la zone d'aéroport et d'accueil d'entreprises à la société Anura SA • Création de la société d'exploitation Swiss Aeropole SA
02/2017	Remplacement d'un véhicule d'exploitation du secteur des eaux
03/2017	Demande de crédit pour l'assainissement des infrastructures et du réaménagement de la rue du Simplon
04/2017	Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au centre du village de Corges
05/2017	Demande de crédit pour la planification de la 3 ^e étape de rénovation du Centre Sportif de la Promenade
06/2017	Migration de l'ERP communal GEFI, demande de crédit
07/2017	Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au chemin Joli-Clos - étape 2
08/2017	« Action Ville propre » et modification du règlement communal de police

09/2017	Aménagement d'un passage piéton sécurisé à l'avenue Général Jomini et d'une place de dépose d'élèves au collège Derrière la Tour
10/2017	Mise en valeur du site de l'Abbatiale - Etape 2 - Restauration intérieure - nouveau concept muséographique - réaménagement de la Place du Marché
11/2017	Remise en état du bâtiment du Café du Marché à la suite de l'incendie du 23 avril 2017
12/2017	Construction d'un bâtiment de 4 vestiaires au Stade municipal
13/2017	Travaux de remise en état de l'appartement du rez supérieur dans le bâtiment des Régents (Orientation Professionnelle)
14/2017	Première série de compléments au budget 2017
16/2017	Démontage de la halle de stockage n° ECA 2861 située sur la parcelle RF n° 3503 et reconstruction sur la parcelle RF n° 2150
17/2017	Remplacement et achat de véhicules pour les secteurs de l'Entretien du Domaine Public et des Parcs et Promenades

- au bouclage des préavis suivants :
 - 06/2002 RC 608 b et RC 609 b - Aménagement d'un giratoire au carrefour de Verschez-Perrin - participation financière de la Commune de Payerne ;
 - 01/2014 Légalisation du plan de quartier (PQ) «Vers Bussy» - du préavis n° 14/2004 : Payerne RC 517 b en traversée et réaménagement de la route de Bussy (1^{ère} phase) ;
 - 12/2006 Payerne RC 517 b en traversée et réaménagement de la route de Bussy (2^e phase) ;
 - 09/2005 Demande de crédit pour la mise en concurrence de mandataires ainsi que pour les études de réhabilitation du site historique de l'Abbatiale de Payerne ;
 - 03/2008 Demande de crédit complémentaire pour la mise en concurrence de mandataires, pour les études de réhabilitation du site historique de l'Abbatiale de Payerne ainsi que pour des travaux de première urgence ;
 - 18/2005 Etanchéité des toitures de la cave communale et création d'un préau scolaire et remplacement du système de chauffage ;
 - 25/2006 Etude du plan décennal de réfection et d'entretien des bâtiments communaux et expertise «amiante» des bâtiments scolaires ;
 - 17/2010 Etude du plan décennal de réfection et d'entretien des bâtiments communaux et expertises «amiante» des bâtiments scolaires - crédit complémentaire ;
 - 05/2007 Assainissement de l'abri PC du Stade ;
 - 07/2008 Aménagement d'un parking dans le quartier des «Vernes - les Sorbiers» ;
 - 12/2008 Plan Partiel d'Affectation «Le Vernex» en remplacement du PEP «Le Vernex» ;
 - 18/2008 Création de locaux de pressurage et de vinification à Montagny et réfection du système de refroidissement à la cave communale ;
 - 02/2009 Demande de crédit d'études pour la rénovation de la Halle des Fêtes ;
 - 16/2012 Demande de crédit complémentaire pour la suite de la rénovation de la Halle des Fêtes - soumission, plans et mise à l'enquête publique ;

2.6. Communications

Le Conseil communal a pris acte de diverses communications de la Municipalité, notamment celles relatives :

- au personnel communal ;
- au règlement communal sur l'exercice de la prostitution, état de situation de l'application ;
- à l'incendie de la rue de Lausanne 5 et l'action de solidarité aux victimes des incendies ;
- aux jardins familiaux ;
- au Café du Marché ;
- à la mise en service de la ligne de bus urbaine ;
- à l'action «Ville propre» ;
- à l'amélioration de la circulation piétonne et des véhicules du giratoire de la place Général Guisan (motion de Monsieur Roland Bucher du 18 mai 2011) ;
- aux vendanges, répartition de la récolte 2017 ;
- à la situation des travaux sur Aéroport - préavis n° 11/2015 ;

- 04/2009 Plan Partiel d'Affectation «Le Pré Thorin - Jardins familiaux» ;
- 11/2009 Achat du Café du Marché et travaux d'adaptation ;
- 16/2013 Travaux de transformation du Café du Marché - demande de crédit complémentaire ;
- 04/2010 Demande de crédit pour les études des travaux de sauvegarde de l'Abbatiale et travaux de consolidation urgents. Etat d'avancement des études de réhabilitation du site historique de l'Abbatiale de Payerne ainsi que de travaux de première urgence ;
- 12/2010 Participation financière aux travaux d'assainissement CFF pour 2 passages à niveaux et le passage sous-voies de la gare de Payerne ;
- 05/2012 Mise en réseau informatique des bâtiments communaux par fibre optique et pose de réseau informatique dans ces bâtiments par câble ou Wifi ;
- 06/2012 Transformation et rénovation intérieures de l'Hôtel de Ville, remise à niveau des installations électriques et changement de la centrale téléphonique ;
- 15/2012 Rue de la Gare : secteur ancien café de la Chaumière - gare - Rue du Temple - Mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux et remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie ;
- 08/2013 Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie rue des Deux Tours - rue du Marché - rue du Collège - place du Marché ainsi que mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux à la rue du Marché ;
- 15/2013 Aménagement de la place de la Gare avec giratoire intégré ;
- 17/2013 Plan de quartier «rue de Vuary 2-4-6» en remplacement du PEP «rue de Vuary - rue d'Yverdon» ;
- 19/2013 Réorganisation des locaux de la cave communale, assainissement et création d'un local de vente ;
- 21/2013 Demande de crédit pour le relevé de l'état existant, rénovation d'un appartement et aménagement du local pressoir, contrôle des toitures des bâtiments et achat de mobilier au Château de Montagny ;
- 03/2014 Mise en conformité des installations électriques et mise en place d'un éclairage de secours à l'Ancien Hôpital ;
- 07/2014 Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie à la rue des Grandes Rayes, 2^e étape et à l'avenue du Pré du Château ;
- 10/2014 Remise en état des installations d'éclairage des terrains et piste d'athlétisme au stade municipal ;
- 13/2014 Colonie de vacances des Cluds à Bullet - mise en conformité ECA ;
- 15/2014 Renouvellement et extension du système de télégestion du réseau d'eau ;
- 04/2015 Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie à la rue du Châtelet et à la rue du Chasseron ;
- 09/2015 Remplacement des vestiaires du skater-hockey à La Palaz ;
- 10/2015 RC 609 B-P - Aménagement de la traversée du hameau d'Etrabloz ;
- 14/2015 Travaux de remise en état des appartements du 1^{er} étage du bâtiment des Régents ;
- 17/2015 Mise en place d'équipements de tri de gestion des déchets recyclables dans les bâtiments communaux.

2.7. Composition des commissions permanentes

Législature 2016– 2021
(état au 31.12.2017)

Commission de gestion

- René Besançon
- Serge Blaser
- Francesco Delle Donne
- Serge Grognuz
- Juan Carlos Regadera
- Nicolas Schmid
- Delphine Morisset
- Christian Marguet
- Jocelyn Canope

Commission des finances

- Roland Bucher
- Francis Collaud
- Christian Gauthier
- Guy Gilland
- Sébastien Pedroli
- David-Kure Seem Helge
- Urs Berchtold

Commission de naturalisation

- Philippe Druay
- Jérôme Piller
- Sylvain Quillet
- Lionel Voinçon
- Kate Savoy
- Sébastien Pedroli
- Jocelyn Canope

ASIPE (Association Scolaire Intercommunale de Payerne et Environs)

Comité directeur

- Julien Mora, Municipal
- Eric Küng, Municipal

Assemblée générale

- André Jomini, Municipal

Assemblée générale, suppléante

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Délégués

- Estelle Babey Martin
- Diana Cruz
- Jean-David Diserens
- Stéphane Maillard
- Stéphane Perey
- Philippe Pillonel
- Aurélie Rapin
- Muriel de Dompierre
- Serge Grognuz
- Zagorka Ney
- Donald Hrunka
- Veronica Torres Méan
- Sandra Savary

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PROMOTION ÉCONOMIQUE – VIGNES – CULTURE

(Christelle Luisier Brodard)

Commission paritaire pour le statut du personnel

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Stéphane Wicht, Chef du personnel
- Ann-Karin Aebi, responsable RH

COREB

Comité du bureau exécutif

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Assemblée

- André Bersier, Municipal

ARBV (Association Région Broye-Vully)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique et présidente

Délégué à l'assemblée générale

- André Bersier, Municipal

Comité des Syndics du district

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

CIP (Caisse Intercommunale de Pension)

Délégués de l'employeur

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

Conseil d'administration Groupe E Celsius

- Communes de Payerne et Villars-sur-Glâne représentées par Nicolas Bapst, Vice-Syndic de Villars-sur-Glâne

Commission cantonale des horaires

Délégués

- Jean-Daniel Addor
- Jacques Sauterel

ASIC

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal

Association Estavayer-le-Lac/ Payerne Tourisme

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal

Société de Développement

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

SIC (Société Industrielle et Commerciale)

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Suppléant

- André Bersier, Municipal

USL (Union des Sociétés Locales)

Déléguée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Suppléant

- Julien Mora, Municipal

Comité de jumelage

- Claude-Alain Rapin

Commission culturelle

Déléguée de la Municipalité

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Déléguée du Conseil communal

- Maria Josefa Jaquet

Présidente et déléguée de la Paroisse réformée

- Marielle Friedli

Déléguée de la Paroisse catholique

- Irma Violi

Déléguée de l'Office du Tourisme

- Chantal Volery

Autres membres

- Daniel Jan, secrétaire
- Gérald Etter, caissier
- Lise Grossenbacher
- Thierry Romanens
- Daniel Savoy, représentant des Ecoles secondaires Payerne & environs
- Josiane Perrier
- Claire-Lise Cornamusaz
- Logan Duc

Fondation Cherpillod

Membre du Conseil de Fondation

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Ludothèque La Marotte

Délégué

- Dino Belometti

Association Passeport-Vacances

Délégué

- Dino Belometti

CCSI (commission communale Suisses - Immigrés)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Sarah Gavillet (PLR)
- Maria Josefa Jaquet (PSIP)
- Malgorzata Binggeli (UDC)

- Laurent Cosendai

- Dino Belometti
- Marina Gutmann
- Leticia Cherbuin

- Vincent Gaillard
- Jean-Luc Chaubert
- Tatsiana Zbinden

- Artur Brito Pascoal
- Mehdi Shahini

- Valon Kadriji
- Fardel Mohamed
- Giuseppe Fonte

- Joaquim Da Fonte
- Antonio Tomé

Commission Musée/expositions

- Gérald Etter, Président
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Antoinette Burdet
- Chantal Volery
- Patrick Bollag
- Daniel Bosshard
- Annelies Kaeser, secrétaire

Commission des concerts de l'Abbatiale

- Pascal Mayer, Président
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Jacques-Henri Addor
- Pasqual Auer
- Gérald Etter
- Erica Freers
- Dominique Gesseney
- Isabelle Luisier
- Anne Steulet Brown
- Chantal Volery
- Benoît Zimmermann

INFRASTRUCTURES – SÉCURITÉ – SPOP

(André Jomini)

Conseil exécutif de l'Entente intercommunale d'exploitation des eaux de La Praz (Montagny)

- André Jomini, Municipal
- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Eric Küng, Municipal

Syndicat AF Autoroute 47 Syndicat AF Autoroute 38 Syndicat AF Corcelles-Payerne

Délégué membre du comité

- André Jomini, Municipal

Entreprise de correction fluviale de l'Arbogne

Membre de la commission exécutive

- André Jomini, Municipal

Groupement forestier Payerne - Avenches

Délégué Municipal au comité

- André Jomini, Municipal

Délégué à l'assemblée générale

- Nicola Donadello

Commission consultative de circulation

- André Jomini, Municipal
- André Bersier, Municipal
- Ernest Bucher, Chef du service Urbanisme et travaux
- Stéphane Savary, chef du secteur de la sécurité publique

Représentants des partis politiques

- Daniel Sauterel (PLR)
- Gérard Jenzer (PSIP)
- Grégoire Michel (UDC)

SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours)

Comité de Direction

- André Jomini, Municipal

Délégué au Conseil intercommunal

- Julien Mora, Municipal

ORPC (Office Régional de la Protection Civile)

Comité de Direction

- André Jomini, Municipal

Délégué au Conseil intercommunal

- Julien Mora, Municipal

Fondation des Ecoles de Musiques Vaudoises

Délégué au Conseil de Fondation

- André Jomini, Municipal

Conservatoire de Musique de la Broye

Délégué au Comité

- André Jomini, Municipal

Association Intercommunale d'Incinération des Déchets Carnés

Délégué au Comité de direction

- André Jomini, Municipal

Délégué à l'Assemblée générale

- André Bersier, Municipal

Urbanisme – Travaux – Abbatale

(André Bersier)

CUAP (Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage)

- André Bersier, Municipal
- Ernest Bucher, représentant du service Urbanisme et Travaux
- Philippe Pachoud, président de la Commission de construction et de salubrité
- Bruno Marchand, architecte-urbaniste
- Adrian Kramp, architecte
- Jean-Yves Le Baron, architecte-paysagiste
- Laurent Chenu, architecte, conservateur cantonal des Monuments et Sites
- Colette Ruffieux-Chéhab, architecte
- Toni Schroeter, secrétaire

COFIL du PDcom (Comité de Pilotage)

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Bersier, Municipal
- André Jomini, Municipal
- Ernest Bucher, service Urbanisme et Travaux
- Jean-Marc Chatelanat
- Nicolas Schmid
- Pierre-Alain Pantet
- Christian Exquis (GOP-SELT)
- Jean-Baptiste Leimgruber (GOP-SELT)
- Pierre-André Arm (COREB)

Commission de construction et de salubrité

- Philippe Pachoud, architecte et président
- Serge Guggi
- Edmond Brog
- Yves Diserens
- Michael Marguet
- Edgar Savary
- Philippe Savary
- Anne-Michèle Enggist, secrétaire

Comité de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale

Délégué

- André Bersier, Municipal

Bâtiments – Formation – Sports

(Julien Mora)

Conseil d'établissement du GYB

Délégué

- Julien Mora, Municipal

Comité Université Populaire de la Broye

- Philippe Duboux

Comité des Cluds

Délégué et Président

- Julien Mora, Municipal

Suppléant

- Eric Küng, Municipal

Coreb, présidence projet Patinoire

- Julien Mora, Municipal

Finances – Affaires sociales – Santé

(Eric Küng)

Conseil d'administration des sociétés HLM SI Tour Barraud

Délégué

- Eric Küng, Municipal

Commission d'estimation des immeubles

Délégué

- Eric Küng, Municipal

Suppléants

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- Toni Schroeter

Commission d'impôt du district

Délégués

- Eric Küng, Municipal
- Julien Mora, Municipal

Suppléante

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Commission de recours en matière d'impôts communaux

- Franck Magnenat
- Sébastien Pedroli
- Pierre-Alain Pantet

ARASBROYE

Président au comité de direction

- Eric Küng, Municipal

Délégué à l'assemblée générale

- André Jomini, Municipal

Déléguée suppléante à l'assemblée

- Christelle Luisier Brodard, Syndique

Comité de direction des régions RAS

Délégué

- Eric Küng, Municipal

Réseau Santé Nord Broye

- Eric Küng, Municipal

HIB

Membre du Conseil d'établissement

- Eric Küng, Municipal

Association d'hôpitaux de la zone hospitalière VII

Délégués au Comité de direction

- Eric Küng, Municipal
- Christian Gauthier
- Sandra Savary
- Kate Savoy

Délégués à l'Assemblée générale

- Christelle Luisier Brodard, Syndique
- André Jomini, Municipal
- Jean-Marc Chatelanat
- Cédric Moullet
- Muriel de Dompierre
- Delphine Morisset

Délégué à la commission de construction des EMS

- Eric Küng, Municipal

ABSMAD

Délégué au comité de direction

- Eric Küng, Municipal

Plan pandémie, responsable

- Eric Küng, Municipal

Plan canicule, responsable

- Eric Küng, Municipal

Membres délégués à l'Assemblée générale de l'ARAJ Broye-Vully

Comité de Direction

- Eric Küng, Municipal

Délégué de la Municipalité

- Julien Mora, Municipal

Délégué du Conseil communal

- Cédric Bapst
- Colette Conchin
- Silvia Tammara
- Gérard Jenzer
- Régine Bucher
- Sabine Pillonel

Société coopérative Piscine-Camping de Payerne

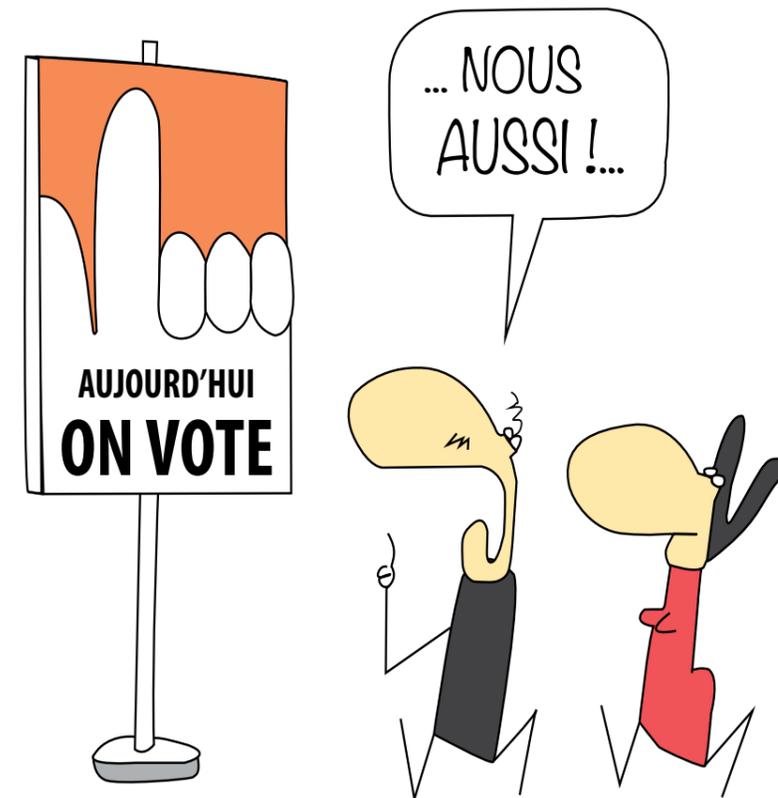
Délégué au Conseil d'administration

- André Jomini, Municipal

Délégué au Comité de direction

- Eric Küng, Municipal

3. Votations élections



Votations fédérales du 12 février 2017

Payerne :

Electeurs inscrits	4'664
Cartes de votes reçues	1'974
Taux de participation	42.32 %

1 - Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération.

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'158	153'704	1'499'627
NON	800	57'330	982'844
Taux de Participation	42.28 %	48.71 %	46.84 %

Résultat : accepté

2 - Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération.

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'372	152'719	1'503'746
NON	557	52'927	923'783
Taux de Participation	42.26 %	48.66 %	46.62 %

Résultat : accepté

3 - Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III).

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	922	103'873	989'311
NON	972	98'554	1'428'162
Taux de Participation	42.13 %	48.59 %	46.61 %

Résultat : refusé

Votation cantonale du 12 février 2017

Electeurs inscrits	4'664
Cartes de votes reçues	1'834
Taux de participation	40.48 %

1 - Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

	Payerne	Vaud
OUI	920	108'040
NON	914	86'635
Taux de Participation	40.48 %	48.45 %

Résultat : accepté

Elections au Conseil des Etats du 30 avril 2017

(1^{er} tour)

Electeurs inscrits	4'674
Cartes de votes reçues	1'631
Taux de participation	34.90 %

Elections au Grand Conseil du 30 avril 2017

Electeurs inscrits	4'674
Cartes de votes reçues	1'607
Taux de participation	34.38 %

Elections au Conseil des Etats du 21 mai 2017

(2^e tour)

Electeurs inscrits	4'660
Cartes de votes reçues	1'565
Taux de participation	33.58 %

Votation fédérale du 21 mai 2017

Payerne :

Electeurs inscrits	4'679
Cartes de votes reçues	1'753
Taux de participation	37.47 %

1 - Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne).

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'200	137'471	1'322'263
NON	537	49'510	949'053
Taux de Participation	37.47 %	43.11 %	42.89 %

Résultat : accepté

Votations fédérales du 24 septembre 2017

Electeurs inscrits	4'698
Cartes de votes reçues	1'945
Taux de participation	41.40 %

1 - Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire»).

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	1'764	182'877	1'943'180
NON	146	15'832	524'919
Taux de Participation	41.27 %	45.79 %	47.11 %

Résultat : accepté

2 - Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée.

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	861	102'638	1'254'795
NON	1'050	94'517	1'257'156
Taux de Participation	41.23 %	45.79 %	47.39 %

Résultat : refusé

3 - Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

	Payerne	Vaud	Suisse
OUI	839	96'586	1'186'203
NON	1'067	100'071	1'320'952
Taux de Participation	41.23 %	45.79 %	47.39 %

Résultat : refusé

4. Municipalité



4.1. Composition / organisation

Bureau jusqu'au 30 juin 2017 :

Présidente :

- Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique

1^{er} Vice-président :

- Monsieur Eric Küng, Municipal

2^e Vice-président :

- Monsieur André Jomini, Municipal

Secrétaires :

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal
- Monsieur Joseph Micco, Secrétaire municipal adjoint

Bureau depuis le 1^{er} juillet 2017 :

Présidente :

- Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique

1^{er} Vice-président :

- Monsieur André Jomini, Municipal

2^e Vice-président :

- Monsieur Julien Mora, Municipal

Secrétaires :

- Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal
- Monsieur Joseph Micco, Secrétaire municipal adjoint

La répartition des sections se trouve à la page n° 20 du présent rapport.

4.2. Séances

En 2017, la Municipalité a tenu 48 séances ordinaires, chaque mercredi matin. De plus, au cours des séances ordinaires, elle a reçu 7 délégations.

Elle s'est réunie également à 5 reprises afin de parler de sujets spéciaux et fixer des objectifs lors de séances stratégiques.

Elle a rencontré les Syndics des Communes de l'ASIPE à 4 reprises ainsi que le Conseil communal d'Estavayer-le-Lac à 2 reprises ceci afin de parler de dossiers communs.

Enfin, l'exécutif communal s'est mis au vert durant 2 jours en compagnie des chefs de services à Charmey afin de discuter du suivi budgétaire et d'arrêter certains choix en relation avec l'établissement du budget de fonctionnement 2018.

4.3. Programme de législature

La Municipalité a élaboré un programme de législature qu'elle a adopté le 23 novembre 2016 et présenté publiquement le 7 décembre 2016.

La Municipalité s'y est référée tout au long de l'année 2017 afin de mettre en place diverses planifications de stratégies ou alors d'investissements.

4.4. Représentations et délégations

La Municipalité a assisté – in corpore ou en délégation – à divers congrès, manifestations, assemblées en tout genre, tant à Payerne qu'à l'extérieur, notamment :

- la réception des nouveaux citoyens ;
- les visites aux nonagénaires de l'année ;
- les réceptions officielles lors :
 - de la fête des Brandons ;
 - de la fête du Tirage ;
- le Comptoir broyard ;
- la dégustation officielle ;
- la journée des communes du district de la Broye-Vully qu'elle a organisé à Payerne et la journée des communes de l'UCV à Treycovagnes ;
- la réception des fermiers à la cave ;
- l'invitation des anciens Municipaux ;
- l'invitation du Comité des Masqués ;
- l'invitation de la Société des Tireurs à la Cible ;
- les réceptions des sociétés locales à la cave ;
- la sortie des personnes âgées ;
- l'invitation faite aux Municipalités d'Avenches, Moudon, Valbroye et Lucens au vignoble ;
- l'invitation faite au Conseil communal d'Estavayer ainsi qu'aux Municipalités d'Ependes et du Chenit ;
- l'invitation par le Conseil communal d'Estavayer et les Municipalités de Valbroye et du Chenit ;
- le dîner des retraités ;
- la fête nationale à Payerne ;
- l'invitation à la semaine de l'Unité ;
- l'invitation au comité de la Société Coopérative Piscine-Camping de Payerne ;

- l'organisation de l'apéritif économique de Payerne en collaboration avec la SIC ;
- la participation à l'apéritif économique broyard ainsi qu'à différents repas de soutien (Tour de Romandie, Tour de Romandie Etape Payerne - La Broye, Stade Payerne, guggenmusik les Pedz'ouilles) ;
- l'invitation aux Forces aériennes ;
- l'invitation par le Centre portugais ;
- l'invitation par le Conseil d'administration de la SADA dans le cadre de la visite des domaines ;
- l'invitation à la visite du Boschung Technology Center ;
- l'invitation par la CCSI (Commission Communale Suisses-Etrangers) dans le cadre de la 1^{ère} fête multiculturelle de Payerne ;
- l'invitation à la soirée officielle du Red Pigs Festival ;
- l'invitation par Fribourg Gottéron SA.

4.5. Visite préfectorale

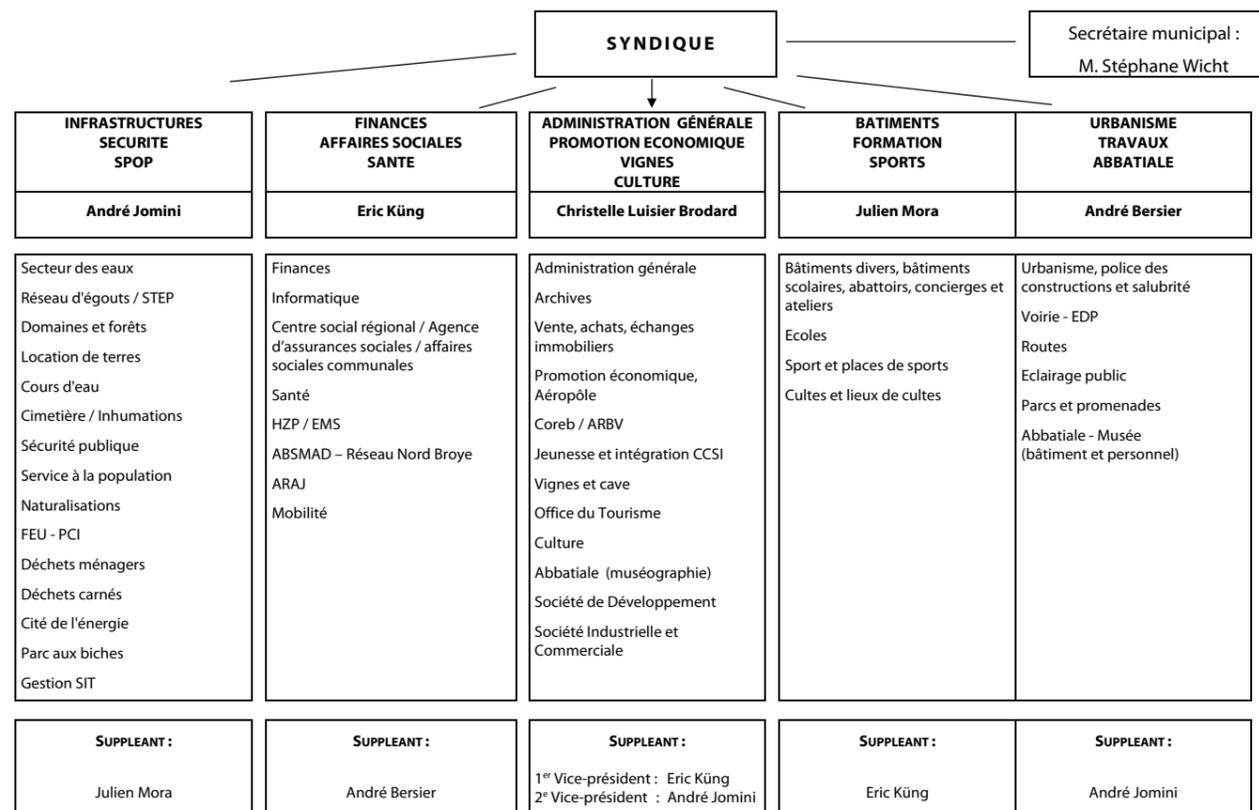
Conformément aux dispositions de l'article 141 de la Loi sur les Communes, Monsieur le Préfet du district a procédé le lundi 26 février 2018 à la visite annuelle de l'administration communale. Le contrôle effectué par Monsieur le Préfet a permis de constater la très bonne tenue des différents registres de l'année 2017. Il s'en est suivi la traditionnelle discussion avec Madame Christelle Luisier Brodard, Syndique, au sujet de l'avancement des dossiers en cours et des relations que la Commune de Payerne entretient avec l'Etat de Vaud.

4.6. Sortie des aînés

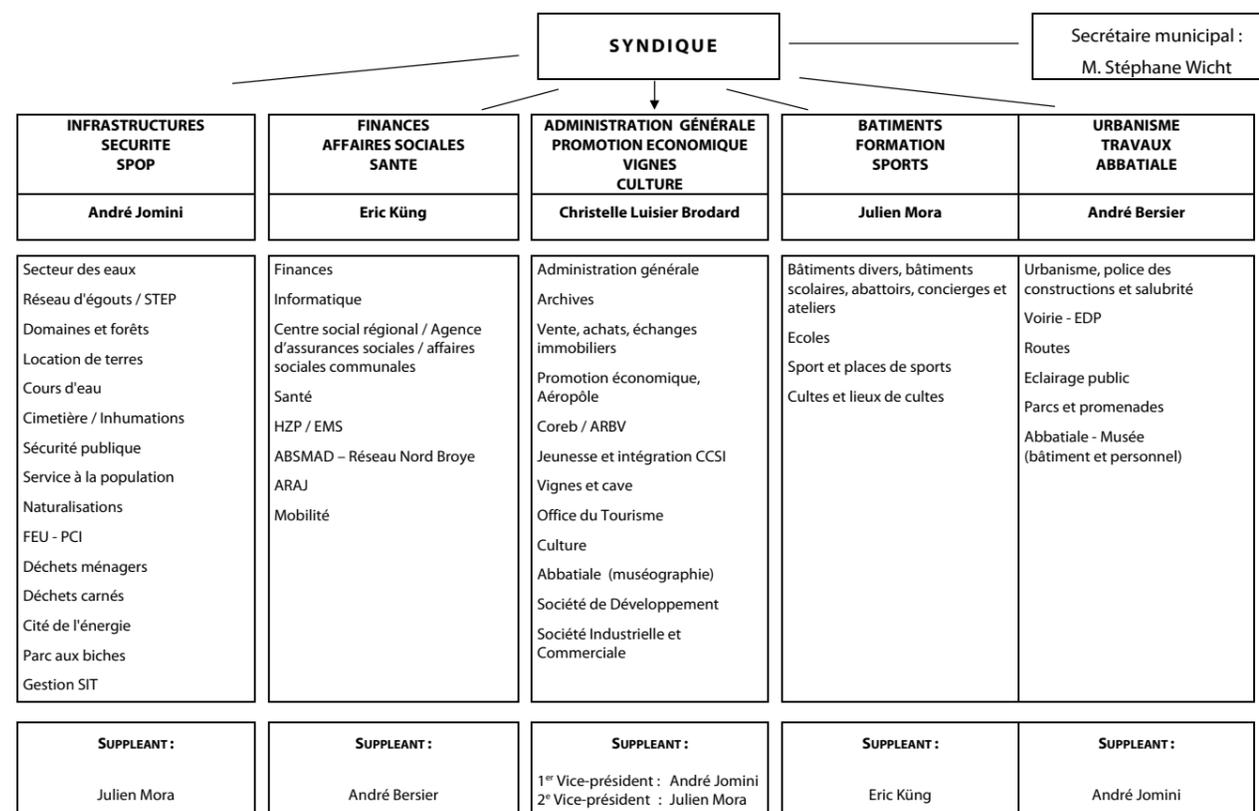
Le jeudi après-midi 24 août 2017, selon une tradition bien établie, la Municipalité in corpore a accompagné les aînés de Payerne, soit près de 150 personnes, âgées de 75 ans et plus, lors d'une sympathique excursion au Lac Noir.

Après avoir partagé une délicieuse collation dans un établissement de la place, les aînés ont regagné la Halle des Fêtes, en début de soirée où l'attendaient 40 autres convives qui n'avaient pas effectué la balade en car. La traditionnelle langue aux câpres de Léonce Huguet du Cerf a été partagée dans une ambiance chaleureuse, sous la conduite musicale de Monsieur Frédéric Marcuard, de MF Animation.

Organigramme de la Municipalité jusqu'au 30 juin 2017



Organigramme de la Municipalité depuis le 1^{er} juillet 2017



5. Administration générale

Christelle Luisier Brodard

Ressources humaines

En 2017, la Municipalité a décidé de procéder à une nouvelle répartition des dicastères, avec effet au 1^{er} juillet 2018, en vue d'assurer un meilleur équilibre entre les services et dicastères et d'améliorer la cohérence des services (réunion des routes et infrastructures dans le même service).

Sur le plan des projets, faisant suite à la mise en œuvre de Zeit (programme de la gestion du temps), en 2017, c'est la révision du statut du personnel communal qui a été priorisée, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2020. « Last but not least », la rédaction du rapport de gestion est aussi l'occasion d'adresser des remerciements particuliers à tous les collaborateurs communaux qui s'investissent sans compter pour le bien de la collectivité.

Promotion économique

En 2017, la promotion d' Aéroport a une nouvelle fois été au centre de nos activités. À signaler la création de la société d'exploitation Swiss Aeropole SA, ainsi que la vente d'une parcelle à Anura SA et le début de la construction d'un bâtiment aéroportuaire et d'accueil pour les entreprises.

La Municipalité s'investit par ailleurs toujours afin de renforcer l'attractivité du centre-ville (avancée du projet de ligne de bus, rénovation du centre historique, projet Migros-Coop, etc.).

Vins

En 2017, notre nouveau caviste-œnologue, M. Bernau, a parfaitement réussi son intégration au sein de notre Commune. La cuvée 2017 s'est distinguée par de nombreuses médailles et Lauriers Terravin. Par ailleurs, le KVO communal connaît un succès qui ne se dément pas, ce qui démontre une nouvelle fois l'intérêt d'une telle offre dans notre ville.

Jeunesse et intégration

Le secteur jeunesse et intégration s'est mis en place et consolidé en 2017 (collaborateurs, processus, locaux dans la Fermenta). De nombreux projets sont portés par ce secteur, en lien avec l'ensemble des partenaires concernés. À noter en 2017 la réussite de la journée d'accueil des nouveaux citoyens et de la fête multiculturelle organisée par la CCSI.

Culture

Conformément au programme de législature, le projet le plus important de ces cinq années consiste à suivre et à accompagner les travaux de restauration de l'Abbatiale, à tous les niveaux (travaux intérieurs, financement, Place du Marché, Muséographie et aménagements intérieurs, etc.). Ce projet ambitieux implique un engagement soutenu en vue d'une réouverture de l'abbatiale en 2020. N'oublions pas que cette démarche recèle des enjeux sur les plans patrimonial, touristique et économique (attractivité du centre).

Relations extérieures

En lien avec la fonction de Syndique, les activités intercommunales restent très nombreuses dans le cadre de la promotion de la région broyarde (Coreb, Office du tourisme, etc.). Il en va de même dans le cadre de l'Union des Communes Vaudoises, où je m'investis en particulier dans les domaines de l'Aménagement du Territoire, des constructions scolaires et du parascolaire.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les organismes et toutes les personnes qui s'investissent pour le bien de la Commune (sociétés locales, Société de Développement, USL, etc.).

5.1. Greffe municipale

A la frontière entre la politique et l'administratif, chargé notamment de la liaison et de la coordination entre la Municipalité, le Conseil communal et les divers services communaux, le greffe municipal a procédé à de nombreuses tâches réparties entre divers secteurs que sont le secrétariat proprement dit, l'intendance, la communication, l'information et le centre d'impression. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous vous rappelons les éléments suivants :

- l'accueil au guichet ;
- les relations intercommunales, les relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district ;
- l'ouverture et la distribution du courrier ;
- la liquidation des affaires courantes ;
- la rédaction de préavis et autres communications et rapports à l'attention du Conseil communal ;
- l'établissement d'actes de mœurs ;
- la préparation de l'ordre du jour des séances municipales ;
- la rédaction des procès-verbaux des séances hebdomadaires et des séances de travail extraordinaires de la Municipalité ;
- la rédaction de la correspondance au sens général et notamment celle issue des séances de Municipalité ;
- l'organisation des activités protocolaires ;
- la rédaction du rapport de gestion ;
- l'impression des diverses circulaires inhérentes à la bonne marche de l'administration ;
- la réalisation, par un comité de rédaction, du journal « Le Trait d'Union » et les communications générales ;
- le suivi et la mise à jour du site Internet ;
- la gestion des archives ;
- l'organisation d'événements internes à la Commune ;
- etc.

Plate-forme d'échanges, la réunion des chefs de service communaux se tient une fois par semaine, le mercredi après-midi. Cette séance est présidée par le Secrétaire municipal ou son adjoint. Cette réunion a pour buts essentiels de :

- rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre ;
- débattre de toutes les questions intéressant plusieurs directions ;
- tendre à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

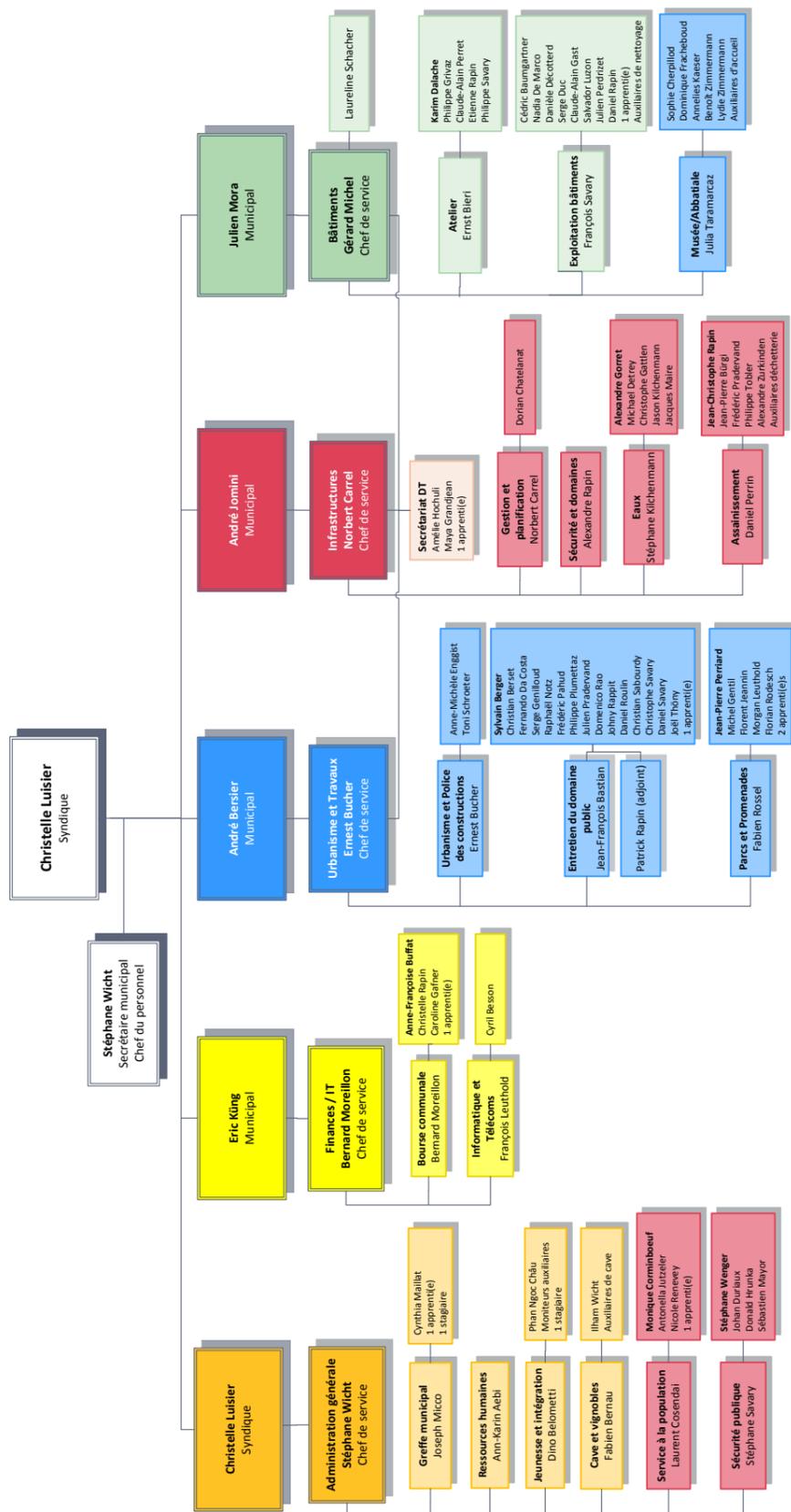
La Commune est représentée au sein de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM), de l'Association des secrétaires du Nord-Vaudois ainsi que de la Conférence itinérante des secrétaires municipaux (CISM) qui regroupe les principales communes du canton.

5.2. Ressources humaines

Organigramme



COMMUNE DE PAYERNE
ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL
au 31.12.2017



Personnel communal

Au 31 décembre 2017, l'effectif communal soumis au statut du personnel était de 90 collaboratrices et collaborateurs, pour un équivalent plein temps de 81 ETP, soit une augmentation d'effectif de + 2.1 ETP en 2017. Cette augmentation en dotation de personnel accompagne le développement dynamique de la ville de Payerne et permet le maintien des prestations de service public d'une ville en forte croissance tant urbanistique que démographique avec les enjeux d'une ville centre. Il est à relever également, qu'en prévision d'un départ à la retraite, il a été entrepris une transition de poste sur 4 mois ce qui a temporairement augmenté l'effectif global.

Indicateurs de gestion :

- L'âge moyen du personnel est de 45.8 ans contre 46.4 ans en 2016. Ceci reflète la tendance au «rajeunissement» du personnel communal avec le remplacement des départs à la retraite par du personnel plus jeune. L'âge médian reste néanmoins encore assez élevé et se situe à 48 ans. 40% de l'effectif est âgé de 51 et plus.
- Ratio hommes/femmes : La proportion du personnel féminin reste minoritaire (21 % de l'effectif). Ceci s'explique par la proportion des métiers à forte représentation masculine comme les métiers techniques ou les métiers d'exploitation. Il est à relever que les postes d'auxiliaires engagés selon régime de droit privé ne sont pas compris dans ces statistiques.
- Lieu de résidence : 2 collaborateurs sur 3 environ habitent la Commune de Payerne (67% de l'effectif) et 9 sur 10 dans la région de la Broye. Cette proximité avec le lieu de résidence se traduit par un engagement citoyen prononcé et une forte identification à l'organisation. Bien que la proximité avec le lieu de résidence ne soit plus une obligation contractuelle, elle reste un critère d'exigence pour les fonctions qui requièrent une grande disponibilité et une capacité d'intervention rapide.
- Ancienneté : La durée moyenne des rapports de travail est de 10.3 ans. On peut observer que, de manière générale, la relation de travail au sein de l'administration s'inscrit dans la durée et que cela reflète le degré de fidélité élevé du personnel communal.
- Turn-over : En 2017, le taux de rotation du personnel s'est élevé à 8.9 % (contre 1 % en 2016). Ce taux comprend tous les départs de collaborateurs durant l'année proportionnellement à l'effectif. Sur l'année, il y a eu 8 départs dont 5 départs à la retraite.

Traitements

En 2017, il n'y a pas eu d'indexation des salaires, l'indice des prix à la consommation étant toujours inférieur au seuil de référence de l'échelle des traitements.

Le salaire médian d'un emploi temps plein de l'administration communale se situe à Fr. 6'577.-- brut par mois, soit en diminution par rapport à 2016 où le salaire médian était de Fr. 6'869.-- brut par mois pour l'ensemble du personnel communal soumis au statut. Cela reste légèrement supérieur au salaire médian suisse, toutes régions et tous secteurs confondus qui s'établit en 2017 à Fr. 6'189.-- brut par mois, mais reste toujours inférieur à la valeur centrale des salaires nominaux du secteur public (Fr. 7'665.-- brut par mois selon étude statistique de 2014).

Recrutement

La Commune de Payerne reste un employeur attractif sur le marché du travail. Les ressources humaines ont traité durant l'année 868 postulations dont 139 candidatures spontanées.

L'administration a procédé à 10 appels d'offres pour des postes à repourvoir diffusés par voie d'annonces (journaux et internet). Ces mises au concours ont donné lieu à 729 candidatures, soit une moyenne de 103 postulations par recrutement. Ce chiffre, plus élevé que la moyenne habituelle, s'explique par des recrutements portant sur des postes administratifs qui tendanciellement engendrent davantage de candidatures que des postes avec des profils techniques.

Tous les postes ouverts ont été repourvus durant l'année (cf. tableau des mutations).

Entreprise formatrice

Durant l'année 2016-2017, la Commune de Payerne a formé 10 apprentis dans les métiers suivants : employé-e de commerce (4), agent-e d'exploitation (2), horticulteur-trice (2). En juillet, une apprentie de commerce a achevé avec succès sa formation professionnelle et a obtenu son certificat fédéral de capacité. Il s'agit de Madame Gaëlle Chardonnens. Monsieur David Gonçalves Coutinho a achevé son stage pour l'obtention du CFC d'employé de commerce avec maturité professionnelle commerciale. Monsieur Julien Perdrizet a également obtenu son CFC d'agent d'exploitation. Deux apprentis de commerce (1^{ère} année) ont pris la décision de ne pas poursuivre leur formation et de se réorienter professionnellement.

A la rentrée du mois d'août, la Commune de Payerne a engagé trois nouveaux apprentis. Il s'agit de Mesdames Aline Maurer et Justine Juriens ainsi que de Monsieur Guillaume Jan. L'administration a également engagé deux stagiaires MPC, Mesdames Oriane Henchoz et Valentine Savary ainsi qu'un stagiaire socioculturel, Monsieur Thomas Jan.

Responsabilité sociale

La Commune de Payerne assume sa responsabilité sociale et s'engage activement dans différentes mesures relatives au marché du travail en qualité d'entreprise partenaire. En collaboration avec les différents organismes œuvrant avec le service de l'Emploi de l'Etat de Vaud et les assurances sociales, elle accueille régulièrement des personnes en situation de recherche d'emploi afin de favoriser leur retour à l'emploi par des stages professionnels.

En 2017, la Commune a ainsi accueilli 11 personnes pour des missions temporaires qui se sont déroulées dans des secteurs d'exploitation et des secteurs administratifs. La durée moyenne des mesures est de 3 mois, mais peut aller jusqu'à 6 mois.

Les conditions cadres nécessaires à la mise en œuvre de ces différents stages sont évidemment la capacité d'accueil et d'encadrement du personnel des secteurs concernés mais également l'ouverture d'esprit, la motivation des services à contribuer au retour à l'emploi des bénéficiaires en leur redonnant confiance et en leur permettant de mettre à niveau leurs compétences professionnelles.

La Commune est également entreprise partenaire du projet Lift, programme national de prévention pour les jeunes en fin de scolarité ayant pour but de favoriser la transition entre le milieu scolaire et le monde professionnel. En 2017, la Commune a ainsi accueilli 3 jeunes de l'établissement secondaire de Payerne pour des stages d'une durée de 3 mois, à raison d'un après-midi de travail par semaine.

Formation continue et perfectionnement

Les collaborateurs communaux ont pu suivre diverses formations en relation avec leur métier et leur fonction, soit pour perfectionner leurs connaissances professionnelles soit pour développer de nouvelles compétences en lien avec les exigences de leur domaine d'activité. Au total, 152 actions de formations ont été menées dont 53 relevant du perfectionnement professionnel et 5 formations qualifiantes, débouchant sur un brevet ou un certificat reconnu au niveau

fédéral. Le solde représente des formations aux outils informatiques et en management. Durant l'automne, il a été organisé en interne des ateliers informatiques en accompagnement de la migration MS Office 2016.

L'investissement financier dans la formation continue des collaborateurs représente 1.1% de la masse salariale (hors coût des absences).

Communication et événements

La Municipalité a réuni à deux reprises l'ensemble du personnel communal pour des séances d'information qui ont eu lieu le 9 juin et le 30 novembre 2017.

Au cours de ces deux séances, la Municipalité a présenté :

- les comptes de fonctionnement 2016 ;
- le budget 2018 ;
- les projets stratégiques à venir ;
- ainsi que divers informations générales relatives au personnel et à la gestion des ressources humaines.

La séance d'information du mois de juin s'est poursuivie par une partie récréative au Chalet de Cadets.

La traditionnelle soirée de fin d'année du personnel s'est déroulée le vendredi 8 décembre. Impeccablement organisée par la Direction des travaux, la soirée costumée placée sur le thème du voyage a réuni une centaine de collaborateurs dans une ambiance festive. Un grand merci au comité d'organisation.

Jubilaires

En 2017, sept collaborateurs ont fêté un jubilé, marquant leurs années de service au sein de la Commune de Payerne. Il s'agit de :

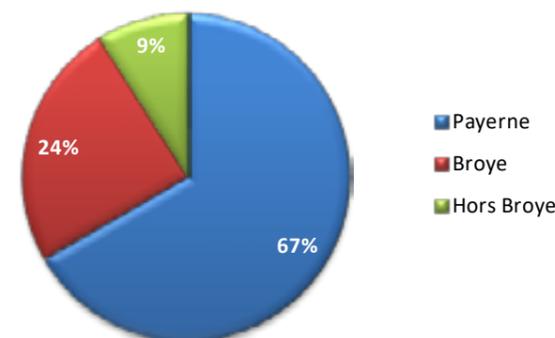
- 10 ans :
 - Monsieur Alexandre Gorret
- 15 ans :
 - Monsieur Bernard Moreillon
 - Monsieur Patrick Rapin
 - Monsieur Stéphane Wicht
- 20 ans :
 - Monsieur Ernest Bucher
- 25 ans :
 - Madame Anne-Michèle Enggist
 - Monsieur Claude-Alain Perret

La Municipalité les remercie chaleureusement pour leur belle fidélité et leur engagement au service de la collectivité publique payernoise.

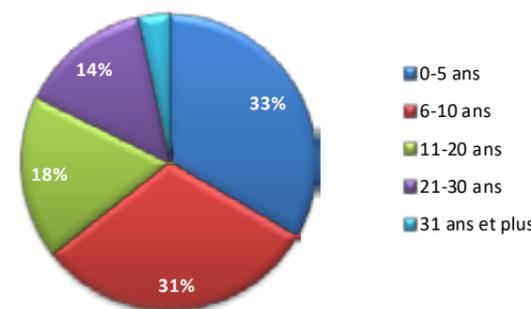
Diagrammes

Voici quelques diagrammes représentatifs du personnel communal :

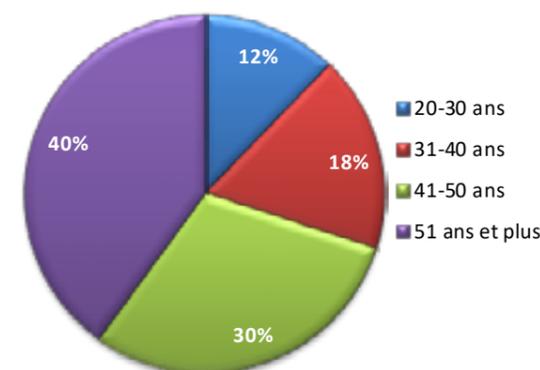
Lieux d'habitation



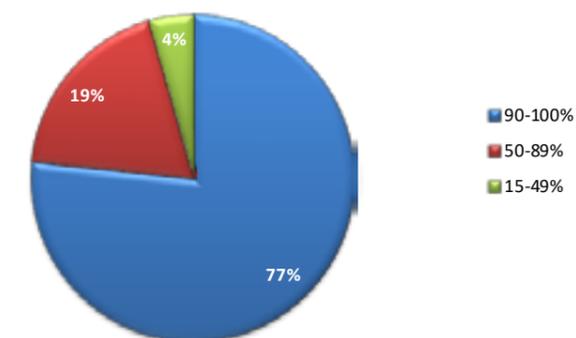
Ancienneté



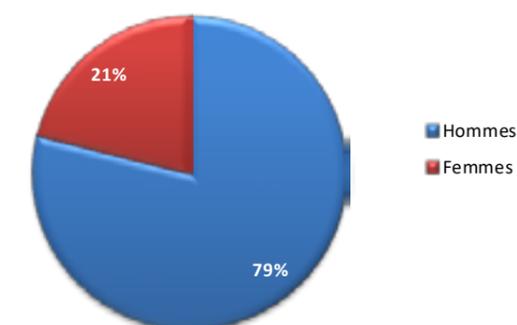
Tranches d'âge



Taux d'activité



Répartition hommes / femmes



Effectif

L'effectif du personnel communal, au 31 décembre 2017, est de 90 personnes soumises au statut pour un ETP (équivalent plein temps) de 81.

Service/Secteur	Personnel	ETP	Variation ETP 2016-2017	Personnes en formation
Administration générale	17	15.25		4
Greffé	3	3		2*
Ressources humaines	1	0.8		-
SPOP	4	3.5		1
Sécurité publique	5	5.0		-
Jeunesse et intégration	2	1.6	0.6	1
Cave	2	1.35		-
Finances	6	4.4		1
Finances	4	2.9		1*
Informatique et télécoms	2	1.5	0.5	-
Urbanisme & travaux	28	26.9		4
Secrétariat Direction des travaux	2	1.6	0.1	1
Police des constructions	3	2.8		-
Entretien du domaine public	17	16.5		1
Parcs et promenades	6	6.0		2
Infrastructures	16	15.5		
Gestion et planification des infrastructures	3	2.7		-
Sécurité, domaines et patrimoine (SDP)	1	1.0		-
Eaux	6	6.0		-
Assainissement	6	5.8		-
Bâtiments	23	18.9		1
Bâtiments	2	1.5		-
Exploitation Bâtiments	9	8.3	1	1
Atelier	6	6.0		-
Musée/Abbatiale	6	3.1		-
TOTAL	90	81	2.2	10
Au 31.12.2016	87	78.8		9

* dont stagiaires MPC

Mutations
Arrivées

Administration générale		
Donald Hrunka	Assistant de sécurité publique	01.08.2017
Châu Phan	Travailleur social	01.09.2017
Finances		
Cyril Besson	Informaticien	01.05.2017
Caroline Gafner	Gestionnaire contentieux	15.06.2017
Urbanisme et travaux		
Joël Thöny	Mécanicien polyvalent	01.05.2017
Amélie Hochuli	Collaboratrice administrative	01.09.2017
Service des Bâtiments		
Ernst Bieri	Chef de secteur Atelier	01.09.2017
Julien Perdrizet	Agent d'exploitation Bâtiments	01.09.2017
François Savary	Chef de secteur Exploitation Bâtiments	01.09.2017
Mutations internes		
Administration générale		
Antonella Jutzeler	Collaboratrice administrative au SPOP	01.04.2017
Urbanisme et travaux		
Philippe Plumettaz	Responsable atelier mécanique	01.04.2017
Service des Bâtiments		
Nadia De Marco	Agente d'exploitation Bâtiments, responsable des auxiliaires de nettoyage	01.06.2017

Départs

Service Bâtiments		
Jean-Joseph Conus	Chef de secteur Atelier	31.03.2017
Administration générale		
Alit Aliti	Assistant de sécurité publique	30.06.2017
Urbanisme et travaux		
Geneviève Grognoz	Collaboratrice administrative	30.09.2017
Retraite		
Administration générale		
Serge Grognoz	Caviste-oenologue	31.03.2017
Irène Navarro	Collaboratrice administrative	31.03.2017
Urbanisme et travaux		
Daniel Schmidhausler	Responsable atelier mécanique	30.04.2017
Domenico Rao	Balayeur	31.12.2017
Infrastructures		
Frédéric Pradervand	Collaborateur d'exploitation	31.12.2017
Nouveaux apprentis et personnes en formation		
Administration générale		
Aline Maurer	Apprentie de commerce (CFC)	01.08.2017
Justine Juriens	Apprentie de commerce (CFC)	15.03.2017
Valentine Savary	Stagiaire MPC	01.08.2017
Oriane Henchoz	Stagiaire MPC	01.08.2017
Thomas Jan	Stagiaire socioculturel	21.08.2017
Service des Bâtiments		
Guillaume Jan	Apprenti agent d'exploitation (AFP)	01.08.2017

Promotion économique

Durant l'année 2017, la promotion économique s'est tout d'abord concentrée bien entendu sur le dossier Aéroport :

- l'acceptation du préavis n° 01/2018 par le Conseil communal en date du 15 juin 2017 qui a permis :
 - la vente de la parcelle RF n° 5607 de 13'065 m² à Anura SA ;
 - le début des travaux du bâtiment d'aéroport et d'accueil d'entreprises ;
 - la création de la société d'exploitation Swiss Aeropole SA en date du 29 juin 2017 ;
- l'engagement de Monsieur Massimo Fiorin en qualité de directeur du business park de Swiss Aeropole SA ;
- l'emménagement de l'entreprise Boschung dans son siège flambant neuf du Boschung Technology Center ;
- l'ouverture du tarmac civil ;
- la signature de la nouvelle convention avec le DDPS ;
- le premier vol de SolarStratos ;
- l'augmentation de 45 % du nombre de vols par rapport à 2016.

Par ailleurs, le processus de valorisation du centre-ville s'est poursuivi en 2017. Citons plus particulièrement :

- le projet HRS à la rue de Guillermaux ;
- le suivi des discussions avec Coop Genossenschaft et CFF Immobilien AG en vue de l'adoption d'un nouveau PPA devant permettre la construction d'un complexe immobilier doté d'un centre commercial avec notamment des surfaces de vente Coop et Migros ainsi que des logements et des parkings ;
- le suivi des travaux de construction de logements avec les sociétés Nordbuilding SA à la rue à Thomas et Routes Modernes SA à la rue de Vuary ;
- les travaux de construction du projet de quartier de La Coulaz, 1^{ère} étape, se sont poursuivis début 2017. Les appartements voués à la location ont été livrés et habités dès l'été 2017.

Enfin, la Municipalité a poursuivi les démarches en vue du processus visant à valoriser le centre-ville et la place du Marché. Les travaux sont prévus en 2018.

Opérations immobilières en 2017 (prises en compte au moment de la réquisition de transfert)

(Le présent tableau ne tient pas compte des modifications de surface touchant le domaine public)

OPERATIONS (approuvées par le Conseil communal)	Augmentation de surface en m ²	Diminution de surface en m ²
Vente à Anura SA		Aéroport I (Les Seytorées) 13'065 m ²
Total des ACQUISITIONS	0 m²	Total des CESSIONS 13'065 m ²
		Diminution de surface 13'065 m ²

5.3. Vignes et caves

2017, un millésime solaire, précoce et donc très qualitatif.

Après un début de saison compliqué avec des accidents climatiques qui s'enchaînent, ce millésime nous a fait transpirer. Dans les nuits du mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 avril 2017, une radicale vague de froid s'est abattue sur nos régions. Au matin du 29 avril, c'est une seconde vague de froid qui s'est présentée. Ces gels printaniers n'ont heureusement pas eu de conséquences sur le vignoble de Lavaux. Nos vignes ont été épargnées. Par contre, le 27 juin 2017, un orage accompagné de grêle survient brutalement et détruit une partie des vignes des appellations de Villette et Lutry. Nous déplorons des dommages de 20 à 40 % suivant les parcelles. Survenue tôt dans la saison, cette grêle n'a pas eu de conséquences ni sur la quantité, ni sur la qualité des raisins, les baies abîmées ont séché et les autres sont devenues plus grosses.

Dans le Canton de Vaud, la date de floraison a été enregistrée le 10 juin, ce qui correspond à une avance de 10 jours par rapport à la moyenne décennale et de presque 20 jours par rapport au même stade en 2016. Cela nous rapproche des conditions enregistrées pour les millésimes 2009 et 2015, ce qui est de très bon augure quand on connaît la qualité de ceux-ci.

Les vendanges débutent tôt, le 20 septembre pour s'achever le 7 octobre. Nous avons encavé dans l'ordre, le Gamay pour le rosé, les Chasselas de Bertholod puis Montagny, le Pinot Gris, les Chasselas de 13 Vents, Epresses et pour terminer avec les fameux parchets de Grandchamp et Bellettaz. La semaine suivante nous avons encavé les rouges de Gamay, Pinot Noir, Gamaret, Garanoir et Merlot à Montagny. Cette centralisation de l'encavage des raisins sur un seul site permet une optimisation et une amélioration de l'efficacité des travaux durant les vendanges et un suivi qualitatif beaucoup plus précis. Nous terminons les vendanges avec le Viognier.

Le magnifique été a beaucoup profité à la vigne, permettant au raisin d'atteindre des teneurs en sucre élevées. Nous avons relevé des sondages de 81°Oe de moyenne pour les Chasselas (85°Oe pour Bellettaz et Grandchamp !) et 95°Oe de moyenne pour les rouges. La récolte des Chasselas est plus importante, cela s'explique par une meilleure maîtrise des rendements et contrairement à 2016, nous n'avons pas eu de perte due au mildiou. Les rendements des spécialités blanches sont faibles, les grappes sont restées petites et le poids des baies est faible. Les rendements des rouges sont légèrement inférieurs sauf pour le Merlot car de jeunes

vignes entrent en production. Les conditions climatiques durant la récolte sont parfaites, grâce à de la fraîcheur le matin et une météo clémente. L'état sanitaire des raisins est impeccable.

Profonds, riches et gras, les vins offrent un bouquet expressif, fin, tout en dentelle. La structure des rouges est puissante et l'intensité colorante soutenue. Les tanins sont d'une remarquable qualité. Grâce à une maturité phénolique atteinte, nous sommes devant un millésime exceptionnel qui marquera l'histoire.

Répartition de la récolte 2017 :

	2017	2016
Bertholod	11'800 litres	8'200 litres
Treize Vents	1'600 litres	2'000 litres
Montagny	21'000 litres	20'000 litres
Grandchamp	6'000 litres	3'320 litres
Bellettaz	3'000 litres	3'000 litres
Epresses	480 litres	480 litres
Total intermédiaire	43'880 litres	37'000 litres

	2017	2016
Pinot gris	650 litres	600 litres
Viognier	740 litres	2'000 litres
Rosé de gamay	3'200 litres	3'200 litres
Merlot	1'800 litres	1'348 litres
Gamay	2'800 litres	2'870 litres
Pinot noir	5'925 litres	6'400 litres
Gamaret	1'600 litres	1'934 litres
Garanoir	460 litres	572 litres
Récolte totale	61'055 litres	55'924 litres

Gamme des produits 2016

La cave de Payerne est heureuse de présenter les résultats des concours 2017, récolte 2016 :

	Laurier d'Or Terravin	Mondial du Chasselas	Grand Prix du vin suisse
CHÂTEAU DE LA TOUR BERTHOLOD Chasselas Tradition			
CHÂTEAU DE MONTAGNY Chasselas Tradition			
CHÂTEAU DE MONTAGNY Chasselas Vieilles Vignes			
LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Chasselas Treize-Vents			
LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Pinot Noir			
LES RÉSERVES DE L'ABBATIALE Gamaret - Garanoir			

Aspects promotionnels

La Municipalité rappelle les actions qui ont été effectuées au cours de l'année 2017 :

- la dégustation publique du 25 février ;
- la dégustation par le Tennis Club Payerne à Montagny le 1^{er} avril ;
- la participation au Marché de Printemps le 13 mai ;
- la visite et la dégustation des Vétérans du Stade Payerne à la Tour Bertholod et à Montagny le 13 mai ;
- la dégustation et la vente à Bioley-Orjulaz le 20 mai ;
- la participation à l'opération «caves ouvertes» du Canton de Vaud avec la présence des vigneron-tâcherons les 3 et 4 juin ;
- la participation aux Volley Masters Clarens le 7 juin ;
- les caves ouvertes de la Reine Berthe les 2 et 9 juin ;
- la dégustation à Vaulion le 10 juin ;
- la soirée accord mets et vins à Montagny avec Monsieur Corthay le 14 juin ;
- la participation au Marché de Chevroux le 1^{er} août ;

- la participation à la manifestation de la route du Moût le 7 octobre ;
- la participation au salon des dégustations, du 19 au 22 octobre ;
- la participation au Comptoir broyard du 17 au 26 novembre ;
- l'organisation de la soirée sushis, jazz et chasselas, le 7 décembre ;
- la participation au marché de Noël à Lucens, le 16 décembre.

De plus, des actions de fidélisation de la clientèle par mailing ont été faites lors :

- de la dégustation publique ;
- des invitations aux sociétés ;
- des caves ouvertes de l'OVV ;
- des caves ouvertes de la Reine Berthe au mois de juin ;
- de la présence de la cave au Salon des dégustations et au Comptoir broyard ;
- des cadeaux de fin d'année pour les sociétés commerciales.

La Municipalité remercie Monsieur Fabien Bernau, caviste-oenologue, Messieurs Willy Blondel et Nicolas Pittet, vigneron-tâcherons, Monsieur Philippe Corthay, oenologue-conseil, ainsi que les auxiliaires de cave pour la qualité de leur travail ainsi que pour leur excellente collaboration.

Sont encore à relever cette année :

- l'excellente fréquentation du KVO qui est tenu tous les vendredis soirs de 17 h 00 à 20 h 00 par Madame Ilham Dares Wicht dans une ambiance conviviale et moderne. Le dernier vendredi de chaque mois, il est placé sous la gestion de la Société de Développement que nous profitons de remercier pour ce partenariat renforcé ;
- la création d'un Chasselas non-filtré mis en vente dès le Comptoir broyard.

5.4. Jeunesse et intégration

L'année 2017 a été marquée par la mise en place du secteur jeunesse et intégration. Dans son administration et dans ses activités, il a fallu établir des processus cohérents avec l'administration communale et en adéquation avec l'évolution des besoins afin de planifier des prestations.

Des locaux provisoires ont été trouvés sur le site de la Fermenta pour y créer un centre socioculturel où un

règlement a été établi. Des activités et animations ont lieu régulièrement et des associations s'y installent pour répondre à des besoins établis notamment par l'étude de la politique jeunesse effectuée en 2016. Il s'agit, notamment de Café Contact, 1001 Histoires, VoGay, la Fondation pour l'Intégration pour Tous (IPT) et 181°.

Des rencontres de direction ont régulièrement lieu avec Madame Christelle Luisier-Brodard, Syndique, et Monsieur Stéphane Wicht, Secrétaire municipal.

Activités de jeunesse :

- suite à la mise en place des activités sportives «Sports Week-end» en salle de gym, l'offre proposée aux jeunes de 11 à 15 ans et de 16 à 25 ans a été élargie par des ouvertures séparées. En 2017, ce projet a eu lieu entre janvier et avril, puis, il a repris entre octobre et décembre. «Sports Week-end» accueille environ 35 jeunes par jour d'ouverture et 4 jeunes moniteurs (2 par ouverture) sont présents pour la gestion des activités. Ce projet est aussi financé par les services des sports et de la santé du Canton de Vaud. Arcades, de la fondation Cherpillod, apporte également son soutien pécuniaire et une collaboration. Les jeunes moniteurs sont payés à l'heure et sont rattachés à l'animateur socioculturel ;
- suite du projet «Jeunes en Action», avec la mise en place de la votation à blanc qui a concerné environ 1'300 jeunes de 14 à 17 ans ;



- d'autres jeunes dans le cadre de ce projet ont mis en place une soirée témoignage et débat sur le thème de la migration et de l'accueil de personnes étrangères en Suisse. Au cours de cette soirée, les témoignages d'un immigré italien venu s'établir à Payerne dans les années 60 ainsi que celui d'une jeune femme Kurde de Syrie qui a traversé l'Europe avec sa famille pour rejoindre la Suisse une année avant cette soirée de débat, ont été entendus ;
- suivis et aiguillage de quelques jeunes qui ont des difficultés d'ordre différents à des partenaires spécifiques.

Activités d'intégration :

- le projet d'intégration « Vivre ici » a vu le jour et s'est développé au sein de Payerne avec succès. L'idée est de mettre en relation des personnes nouvelles dans la Commune avec des personnes qui connaissent bien la Commune et la région. Les objectifs sont de favoriser l'expression de la langue française par le dialogue et apporter une connaissance de base du fonctionnement de la société. Coordonnés avec la Croix-Rouge vaudoise, 13 binômes ont vu le jour. Les bénévoles du projet sont formés par la Croix-Rouge et les activités sont élaborées en collaboration avec la Commune. Le projet est identifié comme pilote par la Croix-Rouge Suisse qui le cofinance avec le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud. A partir de septembre, une doctorante en santé communautaire procède à une évaluation du projet ;
- d'avril à octobre, 4 jeunes ont été formés comme guides afin d'accompagner les personnes nouvellement arrivées à Payerne et qui désirent une «Promenade de Bienvenue», ayant pour objectif de faire connaître la ville au travers des points historiques, des services utiles ainsi que diverses anecdotes concernant Payerne. Entre 6 et 8 personnes ont participé à chacune des balades proposées les samedis matin. Ce projet a été largement soutenu par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud ;
- durant la semaine dédiée à la lutte contre la discrimination et le racisme, le secteur jeunesse et intégration a invité la troupe théâtrale de l'association ARAVOH et sa pièce QUAI n°1, qui avait gagné le prix du Milieu du Monde décerné par la Chambre Cantonale Consultative des Immigrés (CCCI) du Canton de Vaud. La pièce de théâtre est composée par des personnes de l'association ARAVOH et des migrants qui sont passés par le centre d'enregistrement de Vallorbe ;
- d'après un constat empirique, certains jeunes parents ne pouvaient participer aux cours de français car il leur manquait une solution de garde pour leurs enfants. C'est pourquoi, depuis mars, le secteur jeunesse et intégration a ouvert, après autorisation de l'Office d'Accueil de Jour du Canton, une halte-garderie baptisée «La Smala». Cette garderie accueille les enfants des participants aux cours des mardis et jeudis soir de 18 h 00 à 20 h 30. Les enfants ont entre 2 et 10 ans. Une moyenne de 10 à 12 enfants sont présents (nombre maximum autorisé) par ouverture. Dans ce cadre, 7 monitrices-éducatrices ont été engagées (3 chaque soir et une personne de remplacement). Ces personnes sont rattachées à l'animateur socioculturel et sont payées à l'heure. «La Smala» est largement subventionnée par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud. Depuis

septembre, La «Smala» occupe les locaux rénovés de la « Détente » anciennement le «1530» ;



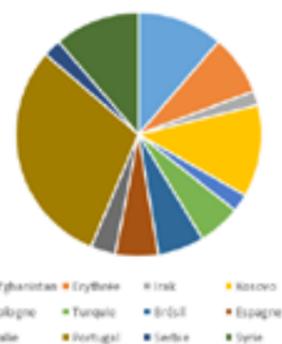
Activités de la «Smala»

- suivis et aiguillage de quelques personnes migrantes à des partenaires spécifiques.

La Commission Communale Suisses Immigrés CCSI :

- La CCSI s'est réunie 8 fois tout au long de l'année 2017. Présidée par Madame Christelle Luisier Brodard, la commission réunit 3 membres du Conseil Communal (un par parti), des représentants des communautés étrangères et des personnes issues d'associations en lien avec la migration. Le comité est aussi composé d'un secrétaire, Monsieur Laurent Cosendai, chef de secteur du SPOP, un comptable, Monsieur Michel Marguet et Monsieur Dino Belometti, chef de secteur jeunesse et intégration qui fait le lien entre les activités de la Commission et l'administration communale. Ce dernier est aussi garant du bon fonctionnement des activités proposées par la CCSI ;
- la CCSI organise, sous la responsabilité de Monsieur Jean-Luc Chaubert, des cours de français pour les personnes étrangères. Les cours sont dispensés dans les locaux de La Promenade les soirs du mardi au jeudi et les samedis matin. Les niveaux dispensés vont de l'alphabétisation au B2. Plus de 2'800 périodes ont été suivies par environ 282 élèves de 40 nationalités différentes. Une vingtaine d'enseignants œuvrent pour dispenser ces cours. Cette prestation est soutenue financièrement par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud. Les Communes résidentes et les élèves participent financièrement aux cours et à l'écolage ;

Les principales provenances



- café contact est une activité qui se déroule tous les jeudis matin. Elle réunit des femmes migrantes avec enfants en bas âge. Elle permet non seulement aux participantes de prendre connaissance par les pairs des us et coutumes de la région, d'appréhender le fonctionnement de la future scolarité de leurs enfants, mais aussi d'approcher des organisations actives dans les domaines de la promotion de la santé (prophylaxie dentaire, ProFa, etc.). Environ 10 participantes sont présentes par jour d'ouverture, entourées de deux bénévoles. Cette activité est soutenue par le Bureau Cantonal de l'Intégration de l'Etat de Vaud ;
- 1001 Histoires est une activité qui se déroule 8 fois par année. Une bénévole lit des livres et propose des comptines aux enfants et à leurs parents de langue maternelle lusophone. Cette initiation à la lecture renforce les compétences dans le domaine de l'apprentissage des langues ;
- le cours de naturalisation se déroule sous la responsabilité de Monsieur Gaille et Madame Oanh. Deux cours se sont déroulés en 2017, le premier a rassemblé 12 participants et le deuxième 24. Le cours est principalement axé sur l'étude de 87 fiches, dans lesquelles les participants acquièrent des connaissances sur la Suisse et la région. Selon les participants, le cours apporte une grande aide afin de se présenter à l'audition ;
- la Fête Multiculturelle : l'animateur socioculturel a constitué un comité ad hoc pour préparer la Fête Multiculturelle qui a eu lieu le 21 septembre. A côté de cet événement, l'animateur, aidé par des collaborateurs du secteur jeunesse et intégration ainsi que du SPOP, a mis sur pied l'accueil des nouveaux habitants. Durant cette journée, environ 70 personnes ont accepté l'invitation qui s'est déroulée à l'Aula de la DLT en présence de la Municipalité et une trentaine de sociétés locales. Sur le coup de midi, l'assemblée s'est déplacée sur la Place Général Guisan pour un apéritif multiculturel. La journée s'est poursuivie avec des animations musicales et des guinguettes aux couleurs des différentes cultures

d'ici et d'ailleurs. Du cor des alpes au chœur d'enfants polonais et du mash-mash éthiopien au cochon de lait portugais, la journée a rencontré un franc succès auprès des Payernois. La journée a été soutenue financièrement par de nombreux partenaires locaux et le Canton de Vaud ;

- pendant la «semaine contre la discrimination raciale», un groupe de jeunes conseillés par des membres de la CCSI, notamment le responsable d'Arcades, a mis sur pied des activités afin de sensibiliser la population payernoise quant aux problématiques concernant le racisme. Elles ont eu lieu sur la Place Général Guisan le samedi 25 mars.

Autres activités

- le secteur jeunesse et intégration a organisé 2 rencontres destinées aux professionnels travaillant dans les domaines de la migration ou de la jeunesse. Plus de 30 professionnels ont participé aux activités proposées ;
- le mois d'avril a été témoin d'une tragédie liée à l'incendie d'une maison qui a coûté la vie à une jeune fille. Deux familles et plusieurs personnes ont été évacuées et relogées par le service des Bâtiments. Un grand élan de solidarité coordonné par l'animateur socioculturel a permis de récolter vêtements, jouets et aides variées pour ces personnes. Certaines activités déployées par le tenancier du Café du Marché ont été organisées dans les locaux du centre socioculturel. Cette action a occupé en grande partie les trois mois successifs de l'animateur ;
- le secteur a participé à la mise en place des assises du centre-ville avec la réalisation d'un atelier préparé par les commerçants du centre-ville, les résultats ont été présentés à l'apéritif économique en juin ;
- le secteur a contribué à la supervision de la campagne destinée à sensibiliser habitants et passants sur le sujet «Ville propre». Il s'est également chargé de communiquer avec les différents acteurs notamment les restaurateurs et propriétaires d'alimentation rapide, afin de les sensibiliser sur la problématique ;
- participation régulière aux rencontres des partenaires sécuritaires dont notamment avec la Gendarmerie, la Sûreté vaudoise, Pol-Trans et la sécurité publique ;
- redémarrage du projet Rail-Fair, prise de contact avec les CFF et planification de la mise en place du projet pour 2018 ;
- participation aux rencontres, avec la SIC pour la revitalisation du marché hebdomadaire. Planification du concept et des événements ;
- maintien des liens avec les communautés étrangères de Payerne et de la région de la Broye ;

- participation à différentes rencontres cantonales et régionales de professionnels du monde de la jeunesse et de l'intégration.

Personnel

- depuis septembre 2017, le secteur jeunesse et intégration compte deux nouvelles personnes : Monsieur Châu Phan à 60% en tant que travailleur social en formation HES et Monsieur Thomas Jan stagiaire à 100% ;
- depuis le mois de septembre, Monsieur Dino Belometti, responsable du secteur, assure la mise en place du poste de travailleur social à Moudon. Il apporte son expérience en tant que praticien formateur.

6. Sécurité SPOP Infrastructures

André Jomini

Eaux : Le chef de secteur et ses 5 collaborateurs ont entretenu notre réseau d'eau avec toute l'attention nécessaire afin d'assurer un approvisionnement en qualité et en quantité à la population. Le secteur a également assuré le renouvellement des conduites à Corges, en Vuary et à la rue du Simplon ainsi que l'extension du réseau sur la zone de l'Aéropole et aux Rives de la Broye. L'ensemble des abonnés est équipé d'un compteur avec le système de relevé à distance. Le processus de création d'une association avec la Commune de Corcelles-près-Payerne pour l'exploitation du Puits de la Vernaz se poursuit et devrait se concrétiser cette année.

Déchetterie : Après l'action de ce printemps concernant la récolte des produits fibrociment organisée par le Canton, la dépose des déchets sur le site, certains jours, devient de plus en plus problématique au vu de l'augmentation de la population. La réflexion sur l'agrandissement de la déchetterie se poursuit activement.

Epuration des eaux : Notre station d'épuration continue à faire des miracles malgré son grand âge. Là aussi, le nombre croissant de la population ainsi que les normes toujours plus sévères ne nous permettent pas de respecter scrupuleusement les directives cantonales. Les séances avec le COPIL de la future STEP régionale s'intensifient afin de faire valider les futurs statuts par toutes les Communes cette année.

Sécurité publique : La mise en application ainsi que les contrôles de l'action «Ville propre» voulus par la Municipalité ont mis à contribution le secteur. Les différents contrôles en association avec une société de sécurité privée ont permis de dénoncer les contrevenants ainsi que de sensibiliser les propriétaires canins aux déjections. 2017 a vu l'installation des premiers feux de circulation en ville de Payerne à l'avenue Général Jomini.

Service à la population : Donnant suite à l'audit de la Cour des comptes, le secteur a procédé à une analyse détaillée des logements vacants à fin 2016. Ce rapport a ensuite été rendu à la Municipalité, qui a ensuite pu répondre sur ce sujet à la Cour des Comptes.

Domaines et forêts : Le groupement forestier Payerne-Avenches, en charge de l'exploitation de nos forêts, va prochainement présenter aux différentes Communes son projet de statuts d'association avec la corporation forestière de la Basse-Broye afin de fusionner les deux entités pour mieux rationaliser l'exploitation forestière. Le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur cette proposition.

ORPC ET SDIS : La Commune de Payerne siège au Codir des 2 entités et suit les activités avec toute l'attention requise.

6.1. Sécurité publique

L'effectif du corps de la Sécurité publique, au 31 décembre 2017, comprend 1 chef de secteur et 4 collaborateurs ayant suivi la formation d'assistant de sécurité publique.

Monsieur Donald Hrunka, engagé le 1^{er} août 2017 à 100%, en remplacement d'un collaborateur démissionnaire, a effectué avec succès sa formation d'ASP à Savatan, du 2 octobre au 1^{er} décembre 2017.

Quatre patrouilleuses scolaires, dont une engagée par l'ASIPE, sont également rattachées à ce secteur.

Suite au préavis n° 08/2017 «Action Ville propre», le secteur de la Sécurité publique a effectué des patrouilles avec comme priorité la répression des infractions suivantes :

- dépôt de sacs non-officiels ;
- abandon de déchets sur la voie publique ;
- crachat ou urine sur la voie publique ;
- dépôt de déchets ménagers dans les poubelles publiques ;
- déjections canines non-ramassées immédiatement.

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2017, 350 personnes ont été dénoncées pour une infraction à la liste ci-dessus

Encaissements d'amendes et de taxes

	2017	2016
Amendes :		
Nombre d'amendes d'ordre délivrées	10'109	14'468
Somme encaissée :	547'982.83	702'052.89
Taxes de contrôle du stationnement		
Horodateurs	146'925.07	150'854.96
Macarons pendulaires	149'160.--	135'275.--
Macarons résidants	124'355.--	121'015.--
Total	420'440.07	407'144.96



Mise en place d'un feu de signalisation pour sécuriser un passage pour piétons



Achat d'un radar pédagogique fonctionnant à l'énergie solaire

Le secteur de la Sécurité publique a procédé aux encaissements divers suivants :

	2017	2016
Encaissements divers :		
étalagistes, foires, marchés, patentes, patentes temporaires	34'460.--	32'310.--
divertissements, taxe spectacle et musique	56'620.40	50'699.55
notifications commandements de payer et divers	69'340.--	76'476.35
inhumations (permis d'inhumation/incinération et concessions)	30'580.--	24'230.--
Total :	191'000.40	183'715.90

Commandements de payer notifiés	2017	2016
	1'017	1'198

Etablissements publics :		
ils ont bénéficié des permissions suivantes (heures supplémentaires) :	1'039	965
représentant un total de taxes encaissées pour	29'280.--	27'345.--
Lotos :		
autorisations accordées	14	15
Tombolas :		
autorisations accordées	4	4
Permis temporaires pour vente de boissons alcooliques :		
permis délivrés	79	67
Demandes de manifestation via le portail cantonal POCAMA :		
demandes traitées	87	76
Licences de Taxis :		
nombre de licences A	5	5
nombre de licences B	6	6
Marché du logement :		
logements vacants au mois de juin de l'année de référence	26	46

Rapports résultant des compétences de la sécurité publique :		
naturalisations	41	22
dénonciations sur le domaine privé	279	369
infractions au RCP	104	118
infractions élimination déchets (avertissements inclus)	378	72
Total :	802	581

	2017	2016
Services funèbres :		
la police a enregistré les services d'inhumations et d'incinérations suivants :	91	77
	(140 décès enregistrés sur notre territoire)	(119 décès enregistrés sur notre territoire)

6.2. Service à la population (SPOP)

Personnel

Au 31 mars, Madame Irène Navarro, collaboratrice à 80 %, est partie en retraite après presque 27 années au service de la Commune de Payerne. En provenance du service des Finances, Madame Antonella Jutzeler est entrée en fonction progressivement dès février (30%) et mars (40%) afin d'assurer la transmission des informations et dossiers, puis à 80% dès le 1^{er} avril.

L'effectif du SPOP, inchangé depuis 2010, se compose au 31 décembre 2017 de 3,5 EPT + 1 apprentie, soit :

- 1 chef de secteur à 100 % ;
- 1 collaboratrice à 100%
- 1 collaboratrice à 80 % ;
- 1 collaboratrice à 70 % ;
- 1 apprentie (1^{ère} année).

Les tâches assurées par le SPOP sont les suivantes :

- centrale téléphonique communale ;
- guichets d'accueil, renseignements généraux ;
- contrôle des habitants ;
- police des étrangers ;
- commande de nouvelles cartes d'identité suisses ;
- office central des réservations ;
- traitement administratif des demandes de naturalisation ;
- secrétariat de la commission de naturalisation
- contrôle des signatures (initiative, referendum) ;
- tenue du rôle des électeurs et contrôle des cartes de vote lors de votations / élections ; participation au dépouillement les jours de scrutins ;
- vente des macarons déchetterie supplémentaires, distribution des sacs poubelle aux familles nombreuses, gestion et distribution des cartes magnétiques d'accès aux « Moloks » installés dans les nouveaux quartiers d'habitations ;
- vente des entrées piscine enfants à demi-tarifs (valable pour les Payernois et enfants scolarisés à Payerne) ;
- plan canicule : gestion du fichier des personnes sensibles et des inscriptions au suivi par l'ORPC ;
- secrétariat de la CCSI.

Contrôle des habitants

En fonction depuis 2015, le système de ticketing permet de connaître exactement le nombre de passages quotidiens, hebdomadaires, mensuels et annuel aux guichets du Service à la population. Après plus de 9'000 passages enregistrés en 2016, c'est le cap des 10'000 tickets délivrés qui a été franchi en 2017. En regard des 248 jours ouvrables, cela représente en moyenne plus de 40 personnes/passages par jour, avec un record le mardi du Tirage avec près de 80 passages.

Majoritairement (80%), les temps d'attente restent inférieurs à 5 minutes, mais avec parfois (10%), aux heures ou jours de forte fréquentation, des temps d'attente supérieurs à 15 ou 20 minutes.

Enfin, sur la base de relevés enregistrés périodiquement, on peut noter que la centrale téléphonique communale, attribuée au Service à la population, suscite une importante activité. Le nombre d'appels quotidiens fluctue entre 20 et 50, dont 30 à 50% sont destinés aux autres services communaux.

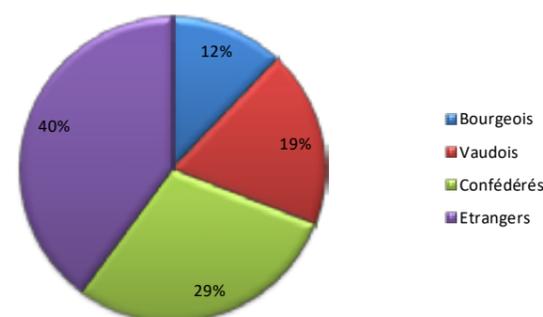
Population 2017 (chiffres au 31 décembre 2017)

Se répartissant comme suit :

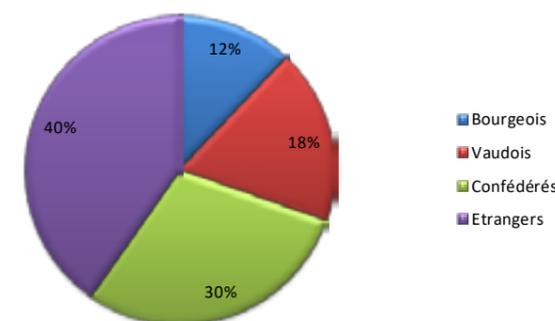
	2017	2016
Bourgeois de la commune	1'188	1'160
Vaudois	1'790	1'804
Confédérés	2'831	2'807
Total population suisse	5'809	5'771
Séjours	92	81
Etrangers	3'964	3'828
Total général de la population	9'865	9'680

Répartition de la population

État 2016



Etat 2017



Quelques statistiques

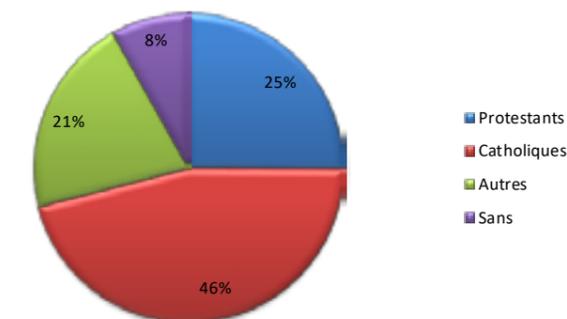
	2017	2016
Nombre de ménages	4'334	4'197
Familles avec 1 enfant	556	556
Familles avec 2 enfants	471	466
Familles avec 3 enfants	125	117
Familles avec 4 enfants	27	30
Familles avec 5 enfants	8	7
Familles avec 6 enfants	1	2
Familles avec 7 enfants	1	1
Mutations	4'623 (+ 17%)	3'950
Arrivées	876 (+13%)	775
Départs	1'024	1'068
Changements d'adresse	689	536
Cartes d'identités	327	355
Naturalisations	79	90
Naissances dont 57 suisses et 79 étrangers	136	100
Mariages	51	37
Divorces	36	31
Séparations	43	28
Décès	161	80
Remise et renouvellement de permis étrangers	2'050 (+ 36.8%)	1'498

Confessions

La statistique des confessions est demandée par le Canton au 1^{er} octobre sur le total de la population en résidence principale. Dans notre Canton, seules les églises protestantes et catholiques, ainsi que la communauté israélite, sont reconnues de droit public.

Toutes les autres religions intègrent en conséquence le chapitre «Autres confessions».

	2017	2016
Protestants	2'469	2'491
Catholiques	4'518	4'567
Autres confessions	2'057	1'813
Sans confession	799	743

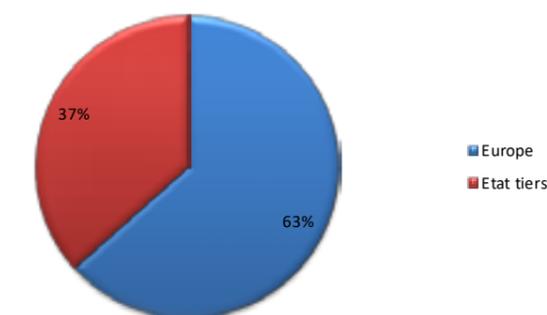


Bureau des Etrangers

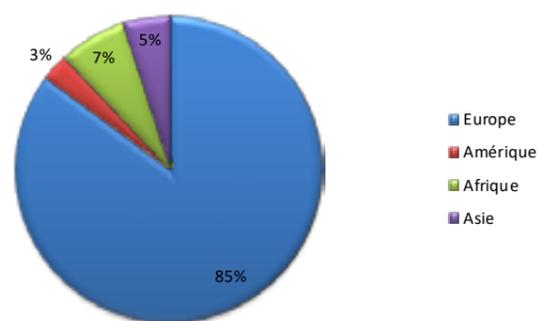
Au 31 décembre 2017, la population étrangère résidant à Payerne était de 3'964 habitants (40.18%), de 88 nations différentes.

Voici quelques chiffres :

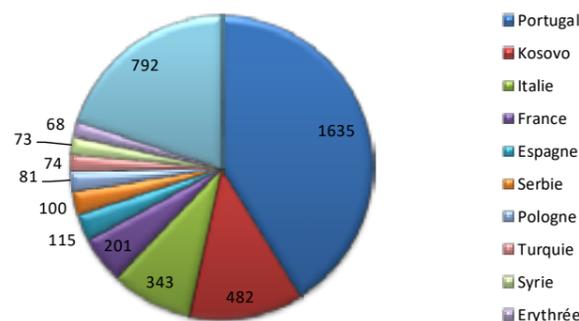
Union européenne – Etat tiers



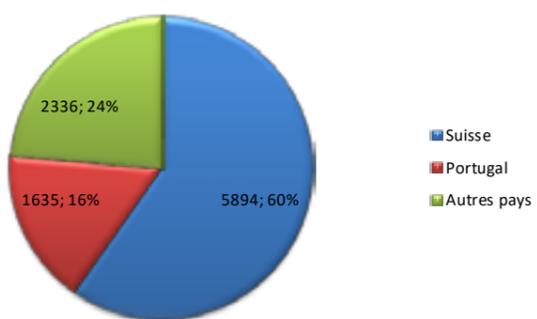
Population étrangère par continent



Populations par pays étrangers les plus représentés (+ de 60 ressortissants)



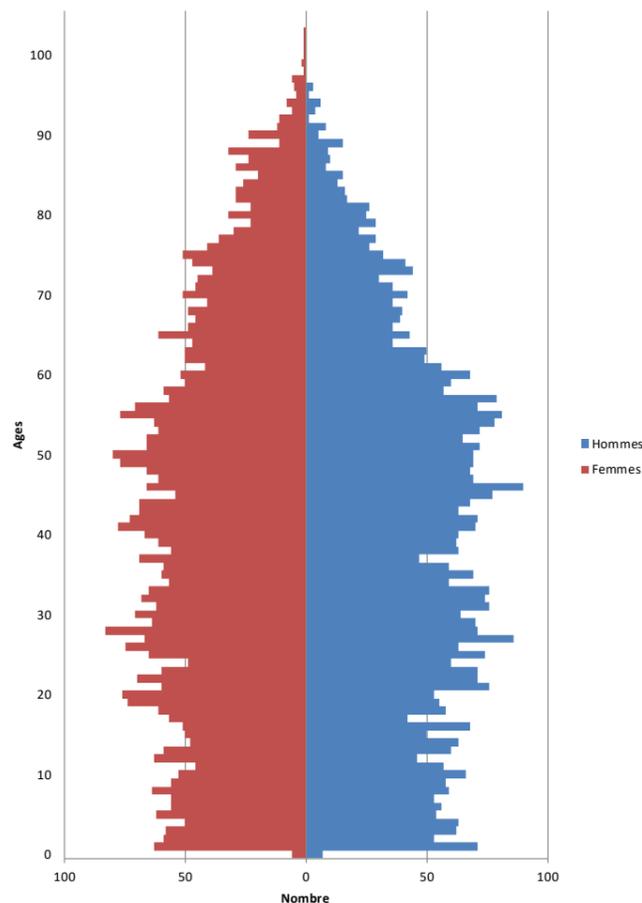
Le Portugal est la nation la plus représentée avec 1'635 ressortissants au 31 décembre 2017, représentant 41.2% de la population étrangère totale.



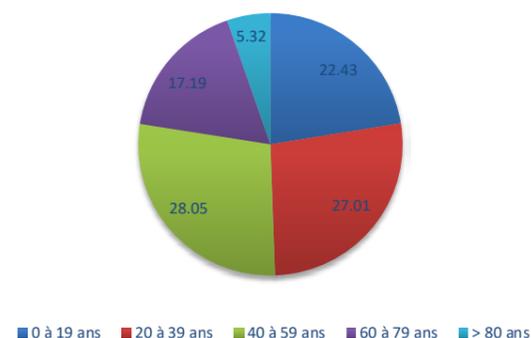
L'âge moyen de la population payernoise est de 40.3 ans, avec des différences significatives entre les suisses et les étrangers :

	Hommes	Femmes
Suisses	43.1	46.8
Etrangers	34.1	32.4
Total :	39.2	41.4

Pyramide des âges 2016



Répartition de la population selon les âges



Office central des réservations

L'office central de réservations loue ou met à disposition de la population, des sociétés locales et de toute autre personne intéressée les locaux communaux suivants :

- abris PC : Vers-chez-Perrin, Rammes et Pré-du-Château ;
- stade municipal : 4 terrains, dont 1 synthétique, 1 piste d'athlétisme et les vestiaires ;
- Halles des Fêtes : 3 salles, cuisine, buvette, mur de grimpe et vestiaires ;
- Centre Sportif de La Promenade : 2 salles de gymnastique, 1 salle polyvalente et la piscine couverte ;
- Centre Sportif des Rammes : 2 salles, cuisine-buvette et salle de théorie ;
- refuges : Boulex, Blanche Neige et la Maison des Cadets ;
- Château : Temple, salle Cluny, cave communale, salles de la Municipalité, des avocats et du Tribunal ;
- domaine public, divers endroits en ville, dont les principaux : place Général-Guisan, place devant la Migros, place des Tireurs à la cible, place du Tribunal, place du Marché ;
- ancien Hôpital : salle rythmique + divers locaux ;
- groupe scolaire de la Promenade : diverses salles de musique, de cuisine et de classe ;
- Colonie des Cluds.

Principaux objets loués :

- **Refuges :**
 - **Cadets** : 139 locations, ce qui représente 162 jours d'occupation du refuge dont 10 occupations par la Commune et le Passeport-vacances ;
 - **Boulex** : 69 locations (ouverture de mi-mars à mi-novembre), dont 18 jours d'occupation par la quinzaine forestière ;
 - **Blanche Neige** : 62 locations et 11 jours d'occupation par l'armée ;
- **Château :**
 - **Salle Cluny** : 23 locations privées et 79 jours de mises à disposition en faveur de l'administration communale ou dépendantes (visites guidées, concert de l'Abbatiale), dont 9 jours en faveur du «Red Pigs Festival».
- **Halle des Fêtes** : 14 lotos et 46 manifestations diverses (représentant 176 jours d'occupation), ont eu lieu dans cette salle en 2017. De plus, 12 jours ont été utilisés par les écoles, 5 jours pour des séances ou manifestations communales et 11 pour des travaux

divers. La salle 3 est utilisée quotidiennement par les écoles secondaires pour les leçons de gymnastique.

- **Centre Sportif des Rammes** : 27 manifestations sportives ont eu lieu durant les week-ends (représentant 39 jours d'occupation). En plus des écoles et de l'OPTI durant la journée, cinq sociétés sportives se partagent l'occupation des 2 salles durant la semaine pour leurs entraînements. La salle a également été mise à disposition des jeunes payernois (sous la responsabilité de D. Belometti, animateur socioculturel), durant 6 samedis ou dimanches, pour des après-midis d'activités sportives.
- **Centre Sportif la Promenade** : une quinzaine de sociétés locales ou des particuliers se partagent l'occupation des salles de gymnastique pour leurs entraînements hebdomadaires.
 - **Piscine couverte** : le bassin est sur-occupé : en plus des écoles, du Payerne Natation et des ouvertures au public, 9 dames proposent une large palette de cours d'aquagym et autres, ouverts et accessibles à tous les âges.
- **Domaine public** : une multitude d'associations et institutions se partagent les divers endroits de notre cité parfois la semaine, mais surtout les week-ends pour y faire leur promotion publicitaire ou caritative.
- **Colonie des Cluds** : les écoles payernoises ont utilisé les locaux durant 8 semaines, d'autres établissements scolaires durant 9 semaines, principalement les mois d'hiver pour des camps à la neige. Le mois de juillet a été occupé par la traditionnelle colonie de Payerne. Enfin, 93 jours (sur week-ends et semaines) ont été mis à disposition de 40 privés ou associations tierces pour des anniversaires, sorties de société, camps musicaux ou autres.

6.3. Assainissement et STEP

Bilan général

Construction de la STEP : 1968

Rénovation de la STEP : 2002-2005.

Le fonctionnement de la STEP est satisfaisant, bien que sa capacité biologique soit fréquemment dépassée. Depuis plusieurs années, nous devons avoir recours à l'ajout de polymères dans la biologie afin de réduire le problème du moussage sur les bassins biologiques.

La base de dimensionnement et capacité de traitement de notre STEP en 2017 est la suivante :

- débit moyen journalier : 3'358 m³/jour (3'799 m³/jour);
- débit maximum de traitement : 1'080 m³/h ou 25'920 m³/jour ;
- capacité hydraulique maximale : 18'000 équivalents-habitants ;
- capacité biologique maximale : 13'125 équivalents-habitants ;
- les charges d'entrées réelles étaient de : DCO moyenne 22'508 EH et DBO5 à 20'059 EH (DCO 16'708 – DBO5 19'079 EH) ;
- les précipitations ont été de 717.1 mm (1097.5 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 907.5 mm (972.92 mm). Elles influencent le débit moyen.

Les principaux volumes traités à notre STEP ont été les suivants :

	2017	2016
Quantité d'eau épurée	1'225'647 m ³	1'390'510 m ³
ou	env. 3'358 m ³ /jour	env. 3'799 m ³ /jour

soit 44.41 % (50.25 %) de la capacité maximale selon les charges calculées lors de la rénovation de 7'560 m³/jour.

	2017	2016
Quantité de boues digérées	5'162 m ³	5'239 m ³
ou	14.1 m ³ /jour	14.3 m ³ /jour

	2017	2016
Quantité de chlorure ferrique utilisée pour précipiter les phosphates contenus dans l'eau	142.53 t	124.70 t

Boues d'épuration

En 2017, ce sont 493 m³ (524 m³) de boues déshydratées à 34.28 % (33.60 %) de matière sèche qui ont été incinérées à la SAIDEF à Posieux.

Durant la même année, nous avons traité 220 m³ (260 m³) de boues liquides en provenance de la Commune de Trey.



Dépôt de matériaux suite aux crues de la Broye

Énergie

Le couplage chaleur-force (CCF) a été en fonction durant toute l'année 2017.

	2017	2016
Production de biogaz :	133'195 m ³	144'486 m ³
Production du CCF :	217'802 kWh	244'830 kWh
Rendement :	52.4 %	58.9 %

Prestations et marche du service

Le personnel du secteur assainissement composé de 6 personnes, gère, entretient, contrôle et surveille l'ensemble des collecteurs EU/EC, des stations de pompage et des installations de la STEP. A noter la fin d'activité professionnelle et le droit à la retraite de Monsieur Frédéric Pradervand.

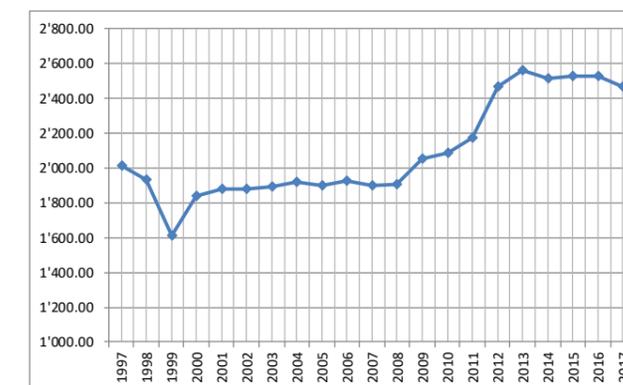
Des analyses régulières sont exécutées en collaboration étroite avec le Laboratoire cantonal.

6.4. Élimination des ordures et autres déchets

Ordures ménagères et de voirie

Le tonnage des ordures ménagères collecté par une entreprise privée et les déchets de voirie ramassés en 2017 par le secteur entretien du domaine public (EDP), correspond aux valeurs des dernières années. Cependant, nous remarquons une légère baisse.

En 2017, ordures ménagères, plastiques, déchets de voirie et encombrants incinérés : 2'463.91 t. (2'526.00 t.).

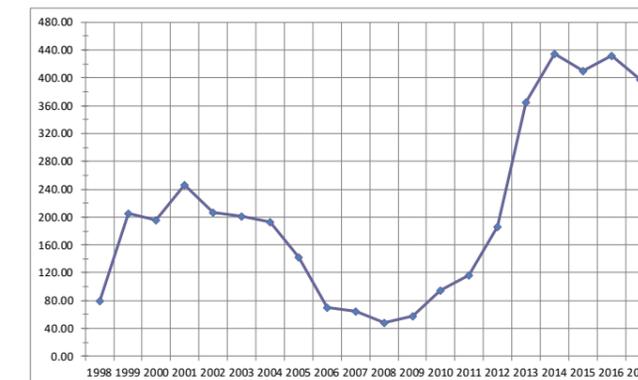


Il est à relever que des contrôles sur la voie publique de sacs non conformes se font régulièrement. En 2017, hors action «Ville propre», plus de 41 (70) dénonciations ou avertissements ont été envoyés. En règle générale, cela débouche sur une amende, conformément à la réglementation communale.

Objets encombrants et bois :

Ceux-ci sont soit récupérés à la déchetterie, soit ramassés sur appel pour les personnes au bénéfice d'une rente AVS et/ou AI, par le secteur EDP.

En 2017, les encombrants non métalliques, le bois à la déchetterie et les tournées à domicile pour les encombrants : 397.26 t (431.86 t).



Les résultats respectent la législation en vigueur. Les éléments suivants peuvent être relevés :

Achats :

- d'une pompe pour l'extraction de la filasse des digesteurs.

Remplacements :

- de deux sondes à oxygène dans les bassins d'aération ;
- d'un tableau électrique à la Stap de Vy des Charettes ;
- de la vis d'extraction du laveur à sables ;
- de deux préleveurs d'échantillons ;
- de tubes circulaires dans le SBR.

Vidange et nettoyage :

- du bassin biologique n° 2 ;
- du bassin SBR, du dessableur – déshuileur.

Déchetterie :

- le 25 mars a été organisée au niveau cantonal une récupération des déchets d'amiante en déchetterie ;
- l'achat d'un nouveau élévateur électrique.

Divers travaux d'entretien sur des collecteurs communaux ont été réalisés, notamment :

- curage des collecteurs dans les quartiers du Bornalet, des Vernes et à l'impasse du Puits ;
- curage des canalisations depuis la STAP de la Foule en direction de Vers-chez-Perrin ;
- curage de la canalisation des Vernes depuis les berges de la Broye ;
- réception de la Stap des parcelles P5 et P6 à l'Aéropôle ;
- essai de la récupération des eaux claires sur le tarmac.



Dégâts suite aux crues de la Broye

Récapitulatif des déchets évacués à Posieux à la Saidef :

	2017	2016
les ordures ménagères collectées :	1926.71 t	1'959.49 t
les objets encombrants non-métalliques :	397.26 t	431.86 t
les déchets en matière plastique :	139.94 t	134.65 t
Total	2'463.91 t	2'526.00 t

Le tonnage annuel total est évidemment en baisse de 2.37 % (+0.08%)

De plus, 2017 fut l'année de l'action ville propre qui fait l'objet d'un rapport indépendant.

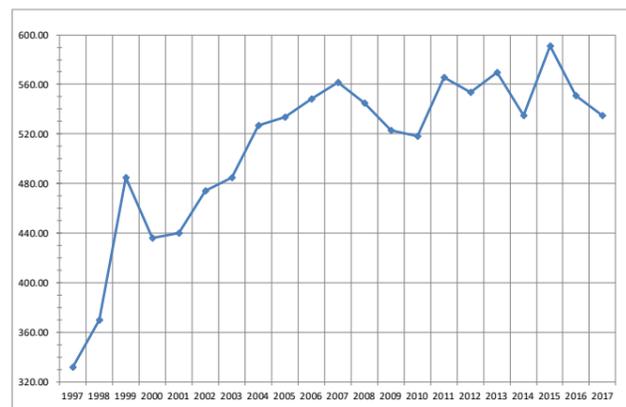
La moyenne annuelle des déchets urbains incinérés (ménagers, encombrants, plastiques, balayeuse) est donc de 249.63 kg/hab. (261.11 kg/hab.).

Papiers - cartons :

Les papiers-journaux sont récupérés et revalorisés par des entreprises spécialisées. Leur coût de traitement varie en fonction de l'offre et de la demande.

	2017	2016
Papier ordinaire et carton :	516.49 t	528.27 t
Ramassage trimestriel du papier et journaux :	18.73 t	22.65 t
Total	535.22 t	550.92 t

La moyenne annuelle de la collecte du papier est donc de 54.22 kg/hab. (56.94 kg/hab.).



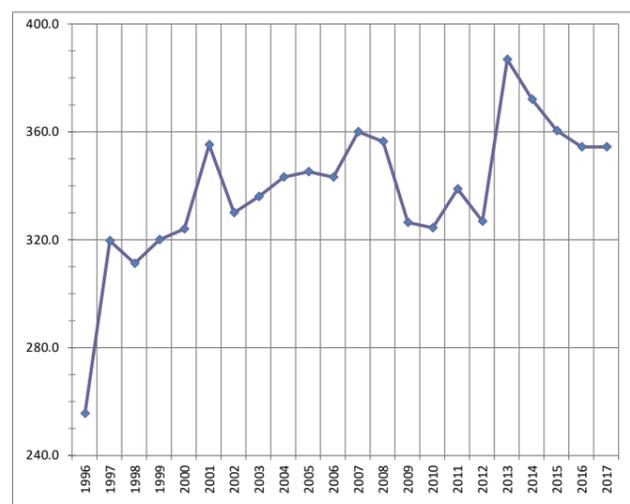
D'une manière générale, le taux de recyclage du papier est en baisse de 2.85%(-6.74%).

Verre

Le verre récupéré a été conduit en 2017 par nos soins ou par une entreprise privée et acheminé à VetroSwiss

	2017	2016
Verre mélangé (bennes et containers en ville)	137.70 t	136.82 t
Verre blanc	72.26 t	68.34 t
Verre brun	45.30 t	39.78 t
Verre vert	98.95 t	109.30 t
Total	354.21 t	354.24 t

La moyenne annuelle de la collecte du verre est donc de 35.88 kg/hab. (36.61 kg/hab.).



D'une manière générale, le taux de recyclage du verre est en baisse de 0.84 % (-1.64 %).

Autres matériaux déposés et triés à la déchetterie

		2017	2016
matériaux inertes (décharge terreuse)		112.72 t	435.54 t
matières organiques (compostière)		765.96 t	833.79 t
moyenne		77.60 kg/hab/an	86.18 kg/hab/an
ferraille (récupérateur)		142.67 t	143.59 t
fer blanc et aluminium (récupérateur)		21.03 t	21.03 t
gros électroménager et frigo (récupérateur)		21.27 t	20.25 t
matériel électronique et informatique (récupérateur)		9.67 t	4.57 t
TV (récupérateur)		10.33 t	10.46 t
capsules Nespresso (récupérateur)		7.96 t	8.1 t
huiles minérales et végétales (Cridec)		8.08 t	6.46 t
sagex (sacs de 400 litres) (récupérateur)		2 sacs	2 sacs
PET (récupérateur) (déchetterie et mini-déchet.)		36.64 t	32.15 t
fil, câbles (récupérateur)		11.94 t	3.21 t
piles batteries-accumulateurs		12.71 t	4.06 t
briques à boisson (récupérateur)		7.26 t	6.03 t
vêtement usagés (récupérateur)		65.66 t	13.4 t

Un nouveau macaron autocollant à poser sur le véhicule est en vigueur depuis début 2017. Des contrôles inopinés sont effectués, soit par le personnel du secteur assainissement, soit par la sécurité publique. Les personnes n'ayant pas pu présenter leur macaron se sont vu refuser l'accès à la déchetterie. Les contrôles d'accès ont à nouveau été mis en place durant l'année 2017.

Vente de sacs - ramassage des containers :

Les sacs poubelles officiels de la Commune de Payerne sont fabriqués par PetroplastVinora AG et distribués par la même société auprès des commerces locaux. Il en a été vendu en :

	2017	2016	2015	2014	2013
rouleaux de 10 sacs de 17 litres	4'950	4'260	4'500	4'980	4'080
rouleaux de 10 sacs de 35 litres	1'4730	14'790	15'300	16'320	14'610
rouleaux de 10 sacs de 60 litres	1'080	1'104	1'080	1'632	1'392
rouleaux de 5 sacs de 110 litres	1'280	1'340	1'280	1'520	1'100

Volume des déchets récupérés au moyen des sacs officiels :

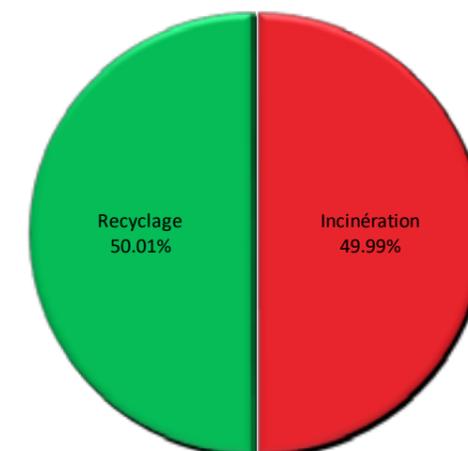
- 2011 : 7'941 m³
- 2012 : 9'225 m³
- 2013 : 7'248 m³
- 2014 : 8'221 m³
- 2015 : 7'472 m³
- 2016 : 7'300 m³
- 2017 : 7'348 m³

Le volume moyen du sac à ordures par habitant est d'environ 14.31 l/hab./semaine (14.51 l/hab./semaine), ce qui représente une dépense de l'ordre de Fr. 42.43 hab./an. (Fr. 42.48).

Poids moyen du sac :

- 35 l env. 3.92 kg
- 60 l env. 6.73 kg

De plus, 144 (129) rouleaux de 35 l ont été distribués aux familles de 3 enfants et plus, à titre de mesures d'accompagnement.



La part de recyclage est légèrement supérieure à celle de l'incinération.

Proportion de type de déchets par habitant/année

Le tonnage total de l'ensemble des déchets produits sur la Commune de Payerne représente 4'928.98 t (4'941.32), soit 499.39 kg/ha/an (510.78), alors que la moyenne suisse est d'environ 730 kg/habitant/an.

Récapitulation :

	Payerne	Suisse
Déchets incinérés	249.63 kg/hab. (49.99 %)	340 kg/hab (47%)
Déchets valorisés	249.75 kg/hab. (50.01 %)	390 kg/hab. (53%)
Total	499.39 kg/hab..	730 kg/hab.

Travaux et événements à la déchetterie en 2017 :

- mise en place de panneaux d'information pour le changement de l'horaire ;
- diverses réparations sur le matériel (containers, bennes) ;
- participation au séances pour le projet d'agrandissement de la déchetterie.

6.5. Secteur des eaux

En 2017, les précipitations ont été de 717.1 mm (1'097.5 mm). La moyenne des 5 dernières années est de 907.5 mm (972.92 mm) (1 mm = 1 litre/m²).

Neige

Total des chutes de neige cumulées : 27 cm (11 cm).

Nos ressources en eau sont :

Sources	2017		2016	
	en m³	en %	en m³	en %
Les Esserts	0	0	0	0
Planche au Loup (Aches – Bretonnière – Praz Chevrey – Vers-chez-Savary – Creux-de-Nervaux)	534'693	44.01	562'225	50.06
Total	534'693	44.01	562'225	50.06

Pompages	2017		2016	
	en m³	en %	en m³	en %

L'Entente	125'824	10.36	85'519	7.61
La Vernaz, Corcelles 729'869 ./. Essai de pompage 102'118	554'327	45.63	475'389	42.33
Total	680'151	55.99	560'908	49.94

Approvisionnement d'eau total pour 2017 : **1'214'844 m³** (en 2015 : **1'123'133 m³**).

Déduction faite de l'eau vendue à la Commune de Fétigny et à l'Aérodrome, la consommation journalière de notre Commune pour 2017 s'est élevée à environ 293.75 litres/ habitant/jour (254.26 l/h/j), y compris l'utilisation pour l'industrie, l'agriculture, les fontaines ainsi que les pertes du réseau. La consommation totale a augmenté de 9.58 % par rapport à l'an dernier.

Le débit des sources s'est amaigri de 4.89 % (-13.48%). Elles ont contribué pour 44.01 % (50.06 %) de nos besoins. Les puits de Montagny appartenant à l'Entente ont légèrement augmenté et couvrent le 10.36 % (7.61%) de notre approvisionnement. Dès lors, l'apport du puits de la Vernaz à Corcelles-près-Payerne couvre le 45.63% (42.33%) de nos besoins. Nous privilégions bien entendu l'eau de nos sources avant de devoir acheter l'eau aux communes voisines. L'approvisionnement en général a grossi de 8.16 % (5.79%) par rapport à l'année dernière.

La différence entre l'approvisionnement et la consommation totale (Payerne, aérodrome, Hameaux, Fétigny) est de l'ordre de 45'291 m³ (55'828 m³) ce qui correspond à 3.72 % (4.97%) de perte. Ces pertes comprennent l'eau de construction, l'eau de traitement, les fontaines, les exercices pompiers et les fuites sur le réseau.

Au niveau du personnel du secteur de l'eau potable, il est composé d'un chef de secteur et de cinq monteurs qualifiés.

En plus des contrôles techniques et sanitaires des captages, chambres de visite et réservoirs, le personnel du secteur de l'eau potable a effectué les travaux suivants :

Extension ou remplacement de conduites dans le réseau

- remplacement de la conduite d'eau à la rue à Thomas ;
- remplacement de la conduite d'eau à la rue de Vuary ;
- remplacement de la conduite d'eau au hameau de Corges ;
- remplacement de la conduite d'eau à la rue du Simplon ;
- pose d'une nouvelle conduite d'eau aux Rives de la Broye ;
- pose d'une nouvelle conduite d'eau à l'Aéropôle, équipement des parcelles P5-P6 (Speedwings).



Conduite d'eau au hameau de Corges

Défense incendie

Le nombre de bornes hydrantes s'élève à 393 unités (387), dont 2 hydrantes souterraines. Elles sont contrôlées, repeintes et, si besoin, réparées ou remplacées.

Entretien du réseau

Notre réseau d'eau (diamètre entre 100 et 300 mm) a une longueur totale de 87 km.

La campagne de contrôle et de réfection des capes de vannes mises en place en 2008 a été poursuivie durant l'année 2017 avec 333 (503) vannes contrôlées. Notre réseau ne compte pas moins de 3'187 vannes de réseau ou de branchements privés. Actuellement, quelque 2'805 vannes ont été contrôlées, nettoyées et remises à niveau.

Le secteur de l'eau potable a réparé 8 (13) fuites sur les embranchements de distribution et 12 (7) fuites sur les conduites principales du réseau.

Compteurs

Les nouvelles constructions ont nécessité la pose de 43 (32) compteurs.

Par ailleurs, la démolition ou l'inoccupation de divers bâtiments a occasionné la dépose de 5 (3) compteurs. Dans le cadre de l'échange périodique destiné à maintenir un parc ne dépassant pas 16 ans d'âge, 243 (137) compteurs ont été échangés. Actuellement, 1'661 compteurs sont installés sur le réseau de Payerne, ceux-ci étant relevés annuellement. A la fin 2017, plus du 95 % possèdent une antenne par réseau GSM.

Lors de l'échange périodique des compteurs, chaque installation est contrôlée et remise en conformité si nécessaire.

Divers

- contrôle et maintenance des vannes de chaussée ;
- réparation de la conduite de captage aux Aches ;
- documentation du dossier de l'autocontrôle ;
- révision et échange partiel des bornes hydrantes sur le réseau ;
- travaux d'assainissement d'accès aux chambres de vannes dans les réservoirs ;
- remplacement des branchements privés sur le domaine public sur les chantiers susmentionnés.



Raccordement provisoire pour un privé durant un chantier

6.6. Domaines

Le Municipal des domaines fait partie du comité des Syndicats d'Améliorations Foncières de Payerne, SAF n°s 38 et 47, et de Corcelles. Il suit également les travaux du syndicat de Grandcour.

Situation à fin 2017

Payerne SAF n°s 38 & 47 :

Fondés respectivement le 13 décembre 1988 et le 12 septembre 1989, les syndicats d'améliorations foncières n°s 38 (autoroute) et 47 (contournement-ouest) de Payerne ont été officiellement dissous le 29 juin 2017 au cours des deux Assemblées Générales convoquées par les Comités AF.

Cette dissolution marque la fin des remaniements parcellaires liés à la construction de l'autoroute sur le territoire communal. La construction d'un réseau de chemins, l'assainissement des secteurs humides et le remembrement des terres agricoles ont permis aux agriculteurs payernois de disposer de conditions d'exploitation leur permettant d'optimiser le travail aux champs.

Corcelles

Le dossier sur la répartition des frais, ainsi que le plan des travaux exécutés et l'adaptation des limites suite à l'exécution des travaux ont fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 27 mars au 26 avril 2017. Cette enquête constitue la dernière étape importante avant la dissolution du syndicat AF.

Grandcour :

Le dossier sur la répartition des frais, ainsi que le plan des travaux exécutés et l'adaptation des limites suite à l'exécution des travaux ont fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 30 octobre au 29 novembre 2017. Cette enquête constitue la dernière étape importante avant la dissolution du syndicat AF.

6.7. Forêts

Le Groupement forestier Payerne-Avenches a été officiellement constitué le 25 février 2010 et ses statuts ont été approuvés par le Conseil d'Etat le 30 juin de la même année.

Le bail à ferme pour biens-fonds forestiers, qui lie la Commune de Payerne (107 ha) au Groupement forestier Payerne-Avenches, a été renouvelé pour une période de

5 ans. Il a débuté le 1er janvier 2016 et se terminera le 31 décembre 2020. Les travaux forestiers non prévus par le bail sont effectués par notre personnel et se rapportent aux soins des plantations et à l'entretien des chemins et des lisières. Une attention particulière est portée sur l'accessibilité de nos forêts pour les activités en plein air. Dans ce sens, nous veillons à ce que ces espaces de loisirs, refuges, piste vita, piste finlandaise, soient régulièrement contrôlés et entretenus pour qu'ils offrent un aspect accueillant à la population.

Moment agréable et apprécié, les jeunes enfants et leurs parents ont participé le samedi 11 novembre 2017 à la 46^e plantation de «L'arbre des 7 ans» qui s'est déroulée dans le bois des Tailles, à proximité du Chalet de Blanche- Neige. Ce sont ainsi de jeunes plants qui ont été mis en terre après que le garde-forestier a donné les informations d'usage sur l'art de planter un arbre.

6.8. Cours d'eau

La surveillance et l'entretien des ruisseaux et fossés sont assurés par le personnel communal. Les travaux de curage des fossés et de vidange des «dessableurs», de fauchage des berges et de stabilisation des rives font l'objet d'un décompte annuel. Ils sont subventionnés à raison de 65% par le Département du territoire et de l'environnement, Direction générale de l'environnement (DGE).

6.9. Protection civile

Effectifs

L'effectif actuel de l'ORPC Broye-Vully est de :

- 33 officiers ;
- 53 sous-officiers ;
- 352 hommes et femmes de troupe ;
- total : 438 ;

soit une diminution par rapport à 2016 de 70 personnes.

L'ORPC a collaboré à l'Etape Payerne-La Broye du Tour de Romandie.

Engagement dans le cadre d'incendies

- rue du Mont Tendre ;
- rue de Lausanne ;
- quartier de Vuary.

6.10. SDIS

Effectifs

- 1^{er} janvier 2017 : 344 sapeurs
- 1^{er} janvier 2018 : 329 sapeurs

Au total, 274 interventions ont eu lieu dans le périmètre du SDIS Broye-Vully.

Pour la Ville de Payerne, les événements les plus importants furent :

- avril :
 - feu de cave dans le quartier du stade ;
 - destruction de deux bâtiments à la rue de Lausanne ;
- août :
 - feu de ferme en Vuary ;
- septembre :
 - feu d'un four à pain à La Bretonnière ;
- novembre :
 - chute d'échafaudages à l'Abbatiale.

6.11. Centre de collecte de sous-produits animaux

A la suite des décisions préfectorales ordonnant la désaffectation des clos d'équarrissage de Payerne et d'Avenches, l'Association intercommunale du CCSPA-Payerne a été constituée en mai 1971, avec pour but d'assurer la collecte des déchets carnés provenant des districts de Payerne et d'Avenches. Sa première tâche fut la construction d'un centre de collecte pour l'élimination des déchets carnés. Construit à Payerne, le bâtiment a été achevé en août 1972 et d'importantes transformations ont été entreprises en 1997.

Lié par convention avec l'Établissement d'assurance des animaux de rente (anima), le centre de Payerne collecte une partie des déchets du canton de Fribourg.

La taxe perçue pour chaque kilo de déchets acheminé au centre permet de couvrir l'ensemble des frais de fonctionnement. La situation financière de l'Association est saine. Elle a notamment permis de baisser par 3 fois la taxe de prise en charge entre 2001 et 2006. Cette taxe est aujourd'hui de 14 cts/kg pour les remettants des communes membres et 19 cts/kg pour les autres.

7. Finances Affaires sociales Santé

Eric Küng

Finances : De meilleures rentrées fiscales et des investissements maîtrisés nous permettent de présenter des comptes bénéficiaires. Nous devons néanmoins rester très attentifs à l'évolution de nos charges communales mais aussi aux charges liées.

Informatique : Le secteur informatique et télécoms, avec l'aide de la société OFISA, a mis en place le planning de formation du personnel communal sur la nouvelle application métier communale. Cette formation a commencé en mars 2018. Le secteur intervient aussi sur le chantier de l'Aéropôle, notamment sur le nouveau bâtiment aéroportuaire. Parallèlement, il s'occupe d'entretenir le parc informatique et réalise toutes les impressions pour la Commune et les associations intercommunales.

Mobilité : Le grand projet de cette année a été de travailler sur la mise en fonction la nouvelle ligne de bus. Malheureusement, un recours au tribunal cantonal, cour de droit administratif et public, a bloqué momentanément ce projet qui sera mis en place en 2018. En décembre, une grande manifestation a été organisée pour fêter la cadence à la demi-heure sur la ligne Lausanne-Chiètres.

Service social : Autant le Centre Social Régional que les agences d'assurances sociales ont été très sollicitées. La forte augmentation de la population et les attentes de celle-ci ne vont pas en diminuant. Les informations sur l'action sociale menée dans le district de la Broye-Vully peuvent être consultées dans le rapport de gestion de l'ARAS sur le site internet www.arasbroyevully.ch.

La Santé : Le transfert des biens entre le HIB et le HZP est sous toit. Nous n'attendons plus que la signature des deux Conseils d'Etat. En 2017, un nouveau comité a été mis en place et la future mission de celui-ci sera le transfert de l'EMS des Cerisiers sur le site de la Fermenta. Des discussions sont en cours avec les promoteurs et le Canton.

La petite enfance : A fin 2017, l'association de la garderie la Courte Echelle a été dissoute et une nouvelle association est créée : «Les Passerelles». Cette association regroupe les Communes de Corcelles-près-Payerne et de Payerne. Ce nouveau comité gèrera les 2 centres de vie enfantine des deux communes. Corcelles ouvrira son centre en 2018 et Payerne déménagera dans ses nouveaux locaux en 2019. Pour d'autres informations, le rapport de gestion de l'ARAJ peut être consulté sur le site www.arasbroyevully.ch.

7.1. Finances

L'analyse du résultat des comptes de l'exercice 2017 figure dans le fascicule distinct «Extrait des comptes 2017».

7.2. Informatique et télécoms

Le secteur informatique et télécoms s'occupe principalement des tâches suivantes :

- gestion du parc informatique ainsi que du support aux utilisateurs ;
- gestion et maintenance des serveurs de données, de messagerie, de l'application métier GeFI ainsi que d'autres systèmes annexes ;
- gestion et maintenance du réseau informatique ;
- gestion et maintenance du central téléphonique de la Commune ;
- gestion et maintenance des sites Internet de la Commune, de la cave ainsi que de l'Intranet ;
- mise en forme de documents, affiches, flyers et autres pour les services communaux ;
- service d'impression de tous les gros volumes d'impressions comme :
 - le Trait d'Union ;
 - les factures déchets ;
 - les factures de l'impôt foncier ;
 - les factures de la consommation d'eau ;
 - les factures égouts/épuration ;
 - les flyers et affiches pour le Musée et les diverses manifestations en lien avec la Commune ;
 - les impressions des rapports de gestion, des comptes et des budgets communaux et des rapports d'activités de la COREB, de l'ARAS Broye-Vully, de l'ARAJ, d'Estavayer-le-Lac - Payerne Tourisme, du SDIS et de l'ORPC.

Il est à noter que les impressions effectuées pour des tiers se limitent à des entités en relation directe avec la Commune et les frais sont facturés à ces dernières.

Un nouveau collaborateur a rejoint les rangs du secteur informatique portant à 1.5 ETP les ressources à disposition pour accomplir la multitude de tâches du secteur.

Les anciennes prisons de l'Hôtel de Ville ont été transformées en atelier informatique et centre d'impression. Ceci a permis la mise en place d'un véritable atelier pour l'entretien du parc informatique. La nouvelle imprimante de production, en remplacement

de l'ancienne, arrivée en fin de vie, a aussi pris place dans ces locaux.

Projets de l'année

Migration de l'application communale GEFI

Durant le 1^{er} semestre 2017, la première phase du projet de migration de l'application Gefi a abouti à l'adjudication du mandat à l'entreprise OFISA ainsi qu'à la rédaction et approbation du préavis de demande de financement y relatif. Durant le 2^e semestre 2017, la planification de la migration a débuté afin de pouvoir migrer en 2018.

Migration du central téléphonique

Le central téléphonique AVAYA a été migré durant 2017 et la liaison principale de l'Hôtel de Ville transformée afin de communiquer via le protocole SIP (Session Initiated Protocol). La technologie Voix sur IP de dernière génération en place ainsi que les extensions SIP permettent maintenant une optimisation des liaisons ainsi que des possibilités étendues comme l'utilisation d'applications téléphoniques SIP sur Smartphone ou ordinateur.

Changement du système de sauvegarde de données

Le système de sauvegarde de données de l'Hôtel de Ville a été remplacé par un nouveau «software» de l'entreprise «VEEAM». Ceci permet principalement de sauvegarder plus efficacement les données, surtout les machines virtuelles et de se préparer pour un archivage des sauvegardes dans un centre de stockage déporté.

Voici quelques chiffres représentant le réseau informatique de la Commune de Payerne à fin 2017 :

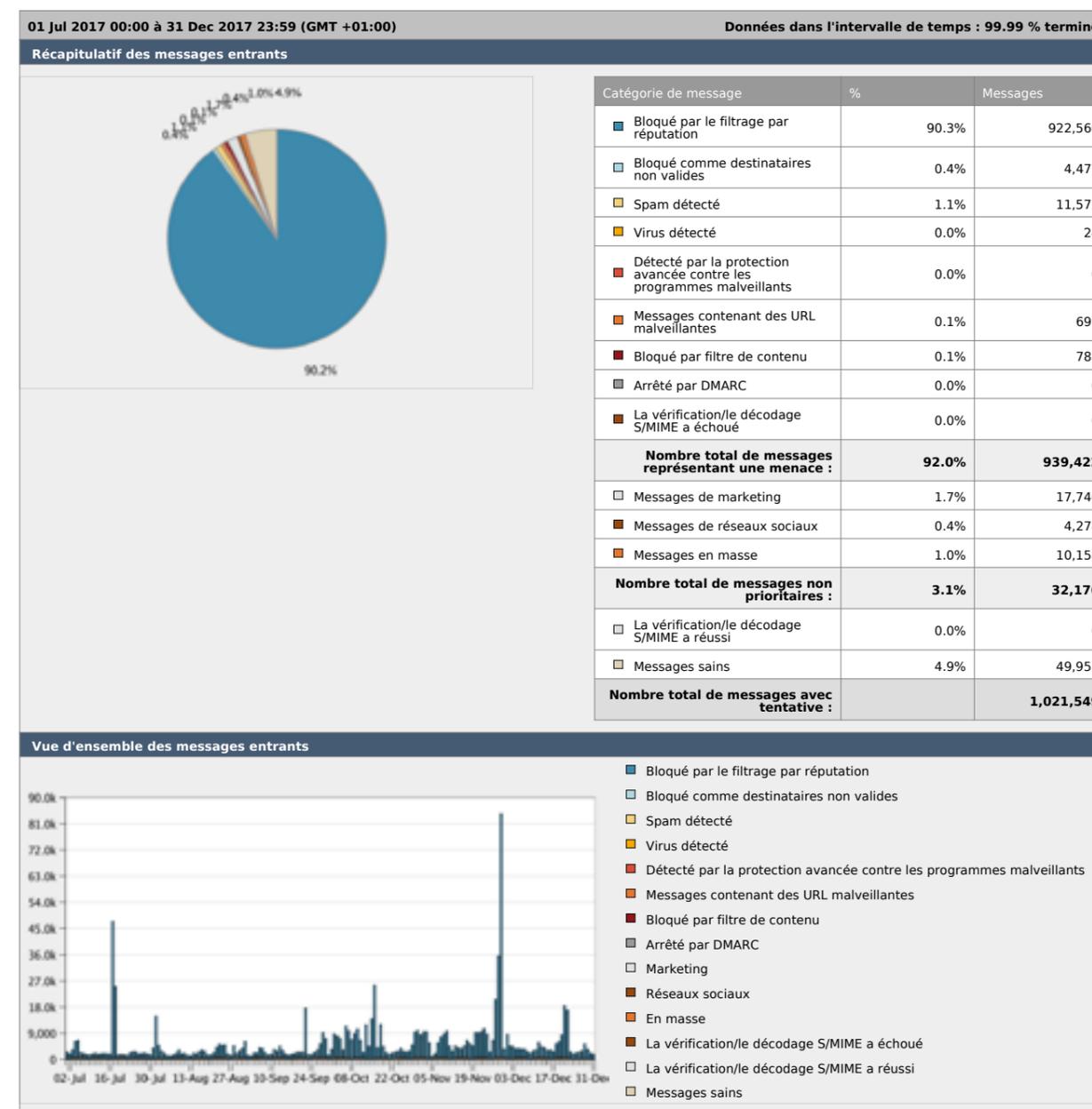
- nombre de bâtiments en réseau : 28 (23) ;
- nombre de PC communaux en réseau : plus de 100 ;
- nombre de MAC scolaires en réseau : env. 450 ;
- points d'accès Wifi : 112 (105) ;
- serveurs virtuels : 32 (sur 3 serveurs physiques) ;
- capacité totale de stockage : 18 TBytes.

Exemple de la sécurité informatique

Afin de pouvoir s'imaginer ce qui se passe sur un réseau informatique, nous vous présentons ci-après un extrait du système «Anti-SPAM» régulant le trafic de courriels.

Les chiffres parlent d'eux mêmes.

Récapitulatif des messages entrants :



7.3. Mobilité

Mobilité douce

De nouvelles pistes cyclables ont été créées au gré des transformations et réfections de nos routes (rue Jolimont, route de Morens, etc.).

Bus urbain

Suite aux réflexions et au choix du meilleur tracé, le groupe de travail, accompagné par un bureau spécialisé, a rédigé le cahier des charges de l'appel d'offres selon les Marchés Publics.

Lors de la parution et de l'attribution du marché, l'entrepreneuse non retenue a déposé un recours au Tribunal Cantonal. Ce recours, avec effet suspensif, n'a pas permis d'ouvrir la ligne urbaine en décembre 2017. Cette ouverture a été reportée à 2018.

Le 10 décembre 2017, une grande fête a été organisée par les CFF et la Commune pour fêter l'ouverture de la cadence horaire à la demi-heure sur la ligne «Lausanne - Chiètres». Cette fête a rencontré un franc succès auprès de la population.

7.4. Service des assurances sociales AAS

Dans la région de la Broye-Vully, les assurances sociales sont gérées par l'ARAS Broye-Vully et regroupées en quatre agences situées à Avenches, Payerne, Lucens et Moudon. Chaque agence d'assurances sociales (AAS) est placée sous la responsabilité d'une préposée qui, selon les besoins, dispose de personnel. Depuis octobre 2016, l'Agence d'assurances Sociales de Payerne gère le Centre Régional de Décisions (CRD) pour les Prestations Complémentaires pour Familles (PCFA). L'effectif total moyen pour les 4 agences et le CRD a représenté 6.86 ETP en 2017 (5.18 en 2016). Les agences et le CRD sont dirigées par un agent régional à 30 %.

Les 4 AAS desservent toute la population du district de la Broye-Vully.

Le coût total 2017 par habitant (sur la base des habitants au 31 décembre 2015) s'est établi à Fr. 24.57 (Fr. 22.95 en 2016), dont Fr. 17.31 (Fr. 16.80 en 2016) à charge des communes, le solde étant financé par la Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation à Vevey, le SASH et diverses autres recettes. Il convient de relever que ces montants intègrent les frais liés au Centre Régional de Décisions PCFamille (CRD), ce qui représente un coût de Fr. 184'967.02 financé par le SASH. Compte tenu de cet

élément, le coût par habitant pour ce qui concerne les AAS sans le CRD peut être ramené à Fr. 19.97.

L'Agence d'Assurances Sociales (AAS) de Payerne, sise à la rue des Terreaux 1 à Payerne, dessert les communes de Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Grandcour, Missy, Payerne et Trey, soit une population de 14'144 habitants au 31 décembre 2017. Compte tenu du personnel (1.3 ETP) se consacrant à la gestion du CRD PCFamille, l'AAS dispose de 3.15 ETP et 1 apprenti.

7.5. Aide Sociale

Depuis 1999, les demandes d'aide sociale pour le district sont traitées par le Centre Social Régional (CSR). Le rapport de gestion de l'ARAS Broye-Vully donne des indications précises sur cette activité.

7.6. Accueil de jour de la petite enfance

Dès le 1^{er} janvier 2009, la Commune de Payerne a adhéré au Réseau d'accueil de Jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully) qui regroupe 31 communes sur les 37 du district. Cette adhésion au réseau permet à la population payernoise d'avoir accès à des places d'accueil dans 4 garderies (La Courte Echelle à Payerne, Pomme-Cannelle à Moudon et Lucens et Pinocchio à Avenches), ainsi qu'à toutes les accueillantes en milieu familial de la région.

Pour ces deux types de placement, les communes membres versent leur participation à l'ARAJ, soit Fr. 57.48 par habitant pour 2017 (sur la base des habitants au 31 décembre 2015) (Fr. 57.28 en 2016). Des informations détaillées sur ces éléments ainsi que sur les places d'accueil à disposition figurent dans le rapport de gestion de l'ARAJ Broye-Vully.

Depuis la rentrée scolaire 2015, la structure d'accueil parascolaire le Croc Bonheur, gérée et financée par l'ASIPE a rejoint le réseau ARAJ. Cette adhésion à l'ARAJ a permis de recevoir des subventions cantonales de la FAJE. Cette structure dont les locaux sont situés à la rue à Thomas 9 à Payerne accueille des enfants le matin avant l'école, pour le repas de midi, puis l'après-midi. La facturation est assurée par l'ARAJ. Les tarifs sont identiques aux autres structures de ce type du réseau ARAJ et ils sont établis en fonction du revenu des parents placeurs. Le Croc Bonheur peut accueillir jusqu'à 36 enfants. Le déficit à charge des communes, après enregistrement des pensions payées par les parents et des subventions cantonales, se répartit entre les communes membres de l'ASIPE.

7.7. Accueil familial de jour (mamans de jour)

Les communes membres de l'ARAJ Broye-Vully ont délégué les compétences en matière d'accueil familial de jour que la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) leur attribue à l'ARAS Broye-Vully.

La responsabilité de la Structure de coordination de l'Accueil Familial de Jour de l'ARAS Broye-Vully a été confiée à Monsieur Christian Cuvit (0.1 ETP) qui gère déjà le réseau de Payerne et environs. Le service dispose de 3 coordinatrices pour 1.3 ETP au total (1.2 ETP en 2016) pour effectuer les enquêtes, organiser et assurer la surveillance des placements, encadrer les accueillantes en milieu familial et participer à leur formation et assurer la permanence téléphonique du service.

L'ARAS Broye-Vully, en tant que structure de coordination de l'accueil familial de jour, est membre de l'Association du Réseau d'Accueil de Jour Broye-Vully (ARAJ Broye-Vully) qui subventionne le secteur placement familial de jour. L'ARAJ Broye-Vully est l'association régionale (31 communes et une société en font partie), est l'organisme qui subventionne les institutions, établit les barèmes des prix de pension (qui sont fixés en fonction des revenus des parents placeurs) et se charge de la facturation aux parents. L'entrée en vigueur de la LAJE a imposé le système de la caisse centrale au réseau d'accueil de jour ; cela signifie que les accueillantes en milieu familial sont sous contrat avec l'ARAS Broye-Vully et rétribuées par l'employeur.

Au 31 décembre 2017, la structure de coordination recensait 79 accueillantes (72 en 2016) pour 414 (369 au 31 décembre 2016) places d'accueil possibles. Le nombre d'heures de garde assurées par les accueillantes a encore quelque peu diminué en 2017 et s'est établi à 254'890 alors qu'il était de 258'528 en 2016.

Au 31 décembre 2017, on recensait 20 accueillantes (18 pour 2016) pour 98 (85 pour 2016) places disponibles sur le territoire de la Commune de Payerne.

7.8. Expulsions et relogement de secours

La Justice de Paix fait appel au service social communal chaque fois qu'une expulsion forcée est requise sur le territoire de la Commune. Durant l'année 2017, nous avons été sollicités à 7 (6) reprises. Au final, 2 expulsions ont été annulées alors que les 5 autres ont été exécutées. Dans 2 cas, nous avons entreposé les meubles et autres biens des personnes expulsées dans des locaux communaux. De plus, dans une de ces situations, nous avons dû reloger une famille avec 2 enfants en bas âge dans un logement de la Commune de Payerne.

7.9. Aide complémentaire communale (ACC)

En 2017, près de 160 personnes ou familles ont bénéficié de l'ACC pour un montant total de Fr. 66'452.10 (Fr. 64'852.15 en 2016). Les rentes versées s'élèvent au maximum à Fr. 400.-- par an pour les personnes seules et à Fr. 600.-- par an pour les couples, auxquelles s'ajoute un complément de Fr. 200.-- par an pour chaque enfant à charge. Les bénéficiaires sont tous des rentiers AVS ou AI à faible revenu. Les limites de revenus donnant droit à l'ACC sont calquées sur celles des prestations complémentaires AVS/AI. Les bénéficiaires doivent résider à Payerne depuis 10 ans au moins.

7.10. Anniversaires des nonagénaires et centenaires

Nous préparons les visites de la Municipalité aux nouveaux nonagénaires et avons eu le plaisir d'en fêter 20 en 2017 (16 en 2016). Une personne (1 en 2016) a fêté son 100^e anniversaire en 2017.

8. Urbanisme Travaux Abbatiale

André Bersier

A la tête du dicastère Urbanisme et Travaux, je souhaite vous présenter les plus grands dossiers qui ont nécessité un accompagnement soutenu de nos services durant l'année 2017.

Accompagnement veut dire : négociations, coordination et bien sûr présentation de ces projets à la CUAP (Commission consultative d'Urbanisme et du Paysage de la Commune de Payerne) et, parfois à la SCEP (Commission des Espaces Publics du Canton). Ces commissions composées de spécialistes en architecture, en urbanisation et en mobilité permettent de garantir à la population payernoise un développement de qualité dans notre cité.

- Abbatiale : les travaux de consolidation sont terminés, les restaurations extérieures arrivent à leur terme ;
- les travaux de la Place du Marché devraient débuter cet été, avec, en parallèle la restauration des fontaines et des Bannerets ;
- le suivi du chantier HRS avec la topologie du bâtiment ainsi que les aménagements extérieurs d'un parc public qui sera dédié à la population de Payerne ;
- le dézonage des Hameaux suite à la mise en application de la LAT ;
- le Plan de Quartier Général Guisan avec les parkings publics, la modification du giratoire, l'aménagement de la place et le suivi du projet de construction qui permettra d'accueillir des surfaces commerciales dont la Coop et la Migros.
- le Plan de Quartier «Invuardes II» comprenant le développement des bâtiments, l'urbanisation et la mobilité ;

Il est très important que tous ces projets soient accompagnés, qu'ils restent à l'échelle de notre ville et soient de qualité.

8.1. Urbanisme et aménagement du territoire

Durant l'année 2017, 67 (74 en 2016) enquêtes publiques ont été ouvertes et 52 (52 en 2016) permis de construire ont été délivrés.

De plus, le Municipalité a délivré :

- 11 (13) permis de construire dispensés d'enquête publique (procédure prévue à l'art. 72 d du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) ;
- 41 (45) autorisations de construire sans enquête publique par le biais d'une procédure municipale simplifiée.

Outre l'exécution de tâches courantes (police des constructions, salubrité, aménagement et équipement de la ville, etc.), le service a plus particulièrement participé :

- aux mandats d'étude parallèles (MEP) sur invitation pour le PQ « Aux Invuardes II » ;
- à la demande de l'examen préalable de la modification du plan général d'affectation et de son règlement au lieu dit «La Palaz» (zone sportive et d'utilité publique) en février 2013 - Procédure retardée par la mise en application de la nouvelle LAT en mai 2014 ;
- au traitement des oppositions suite à la mise à l'enquête publique du Plan de Quartier «En Favez» et son règlement, accompagnés du rapport d'aménagement prévu à l'art. 47 OAT ;
- aux réponses et études complémentaires suite à la demande de l'examen préalable du Plan Directeur communal (PDcom) en février 2013 - Adaptation du PDcom suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle LAT en mai 2014. A réception du rapport du 2^e examen préalable du Canton, le projet sera mis en attente ;
- à la pose de panneaux de signalisation des zones d'activités sur la route de contournement et divers endroits en ville selon le nouveau concept de signalisation en collaboration avec les services des routes et la sécurité publique ;
- à la suite du développement du plan de classement des routes. Ce dossier est actuellement à l'examen préalable ;
- à la poursuite de la révision du plan de classement des arbres ;
- au groupe de travail pour la valorisation de l'Abbatiale et de la place du Marché ;
- au développement du projet de réaménagement du secteur de la Gare – place Général Guisan et à

l'implantation d'un centre commercial, en partenariat avec CFF Immobilier Coop et Migros. Un comité de pilotage suit ce grand projet ;

- au groupe cantonal pour la mise en place de la politique énergétique territoriale dans les communes ;
- au suivi des projets en phase de réalisation au centre-ville (Vuary – rue de la Boverie – rue Montpellier et rue à Thomas) ;
- au suivi et au développement du projet à la rue de Guillermaux avec intégration d'une crèche, d'un parc public et d'un parking souterrain ;
- au suivi du développement du chantier des Rives de la Broye ;
- à la mise en place de la ligne de bus urbaine ;
- au groupe de travail « Cité de l'Energie » ;
- à la mise en place avec Corcelles-près-Payerne du périmètre compact et négociations avec l'Etat des droits à bâtir ;
- aux poursuites des études et négociations avec l'Etat sur la réduction des zones à bâtir aux hameaux ainsi que la mise en place d'une stratégie de compensation des surfaces d'assolement (SDA) ;
- au développement du Plan de Quartier « Fermenta » avec les propriétaires et les mandataires ;
- au suivi des diverses procédures juridiques en cours au Tribunal cantonal (cour de droit administratif) ;
- aux séances de la Commission d'Urbanisme, d'Architecture et du Paysage (CUAP) ;
- aux séances de la commission de construction et de salubrité.

8.2. Entretien du domaine public

Tâches courantes effectuées par le secteur EDP

- balayage et entretien des trottoirs, rues, places et lieux publics, travaux de goudronnage ponctuels et travaux de refléchage ;
- fauchage et entretien des accotements routiers, des zones vertes et des berges de ruisseaux ;
- service d'entretien hivernal en collaboration avec les services de l'Etat ;
- entretien des chemins AF (chemins gravelés) ;
- tous les travaux de préparation, de livraison de matériel, de nettoyage et de rétablissement pour les manifestations traditionnelles et annuelles à savoir :
 - Brandons ;
 - Etape Payerne-La Broye du Tour de Romandie
 - Marché de Printemps ;
 - Caves ouvertes ;
 - Red Pigs Festival ;

- Fête du 1^{er} août ;
- Tirage ;
- Marché d'automne et route du moût ;
- Comptoir broyard ;
- Fête de la Saint-Nicolas ;
- Concert de Noël au Temple ;
- ainsi que pour des manifestations culturelles ou sportives au stade municipal voire au Centre Sportif des Rammes ;
- entretien des promenades, des places de jeux, des bancs publics et du mobilier urbain ;
- entretien et nettoyage réguliers des fontaines, des installations de voirie en général ;
- pose des drapeaux décoratifs à la Grand-Rue et à la rue de Lausanne (mai à octobre) ;
- ramassage des déchets ménagers, du verre, du papier et des objets encombrants en collaboration avec le secteur assainissement ;
- contrôle des sacs à ordures illicites (recherche d'identité) avec transmission au secteur de la sécurité publique pour les sanctions ;
- pose et entretien de la signalisation routière courante mais aussi pour les manifestations ou pour les chantiers ;
- gestion de l'affichage culturel en collaboration avec le secteur Atelier ;
- mise en place et démontage de l'éclairage de Noël dans le centre-ville et aux entrées de localité ;



Nouvelle décoration de ville

- participation des deux bûcherons du secteur aux travaux du groupement forestier ;
- entretien des plantations des arbres des 7 ans ;
- entretien des bords de forêts et des chemins forestiers.

Tâches particulières effectuées par le secteur EDP

- entretien routier de la route En chaux ;
- création de place d'évitement à la route de Corges ;
- mise en place de ralentisseurs à la route du GYB ;
- remise en état des grilles et regards ;
- réfection des berges du désableur d'Etrabloz ;



Réfection désableur à Etrabloz



Création d'un sapin de Noël

- création d'un désableur aux Epeney ;



Création d'un désableur

- entretien de la piste du parcours Vita et de la piste finlandaise ;
- remise en état des chemins AF ;
- prestation avec le goupement forestier ;
- création d'une nouvelle aire de jeux pour toboggan au parc Chinois ;
- action «Ville propre» ;



Action «Ville propre»



Action «Ville propre»

Tâches effectuées par le secteur EDP pour d'autres secteurs communaux

Voici ci-après les principales tâches réalisées :

- pour le secteur des parcs et promenades :
 - assainissement de l'étang au parc Chinois ;
 - évacuation des branches de tailles ;



Assainissement de l'étang

- pour le secteur exploitation bâtiments :
 - création du local jardin des Cluds ;
- pour le secteur des Eaux :
 - mise en conformité des captages du SE ;
 - étanchéité des ouvrages ;
- pour le secteur de la sécurité publique :
 - suite de la mise en place du concept de stationnement ;
 - pose de signalisation en ville ;
- pour les manifestations :
 - le secteur EDP est fortement sollicité pour des manifestations publiques ou privées.

Au total, le secteur a fourni quelque 1'504 heures de prestations, soit 0.8 emploi plein temps ETP/année.

Des factures ProForma pour un montant total de Fr. 157'286.-- (main-d'œuvre Fr. 107'118.50 et matériel + machines Fr. 50'167.50) ont été envoyées aux différentes sociétés, à savoir notamment :

Société USL diverses	Fr.	23'034.75
Brandons (uniquement secteur EDP)	Fr.	40'830.--
Tirage	Fr.	27'962.50
Comptoir broyard	Fr.	31'620.--
Red Pigs Festival	Fr.	23'865.--

Diverses autres manifestations, fêtes de quartier, etc.	Fr.	9'973.75
---	-----	----------

L'ensemble des heures spéciales réalisées en soutien aux autres secteurs en 2017 est d'environ 1'908 heures (1.03 ETP).

Travaux effectués par différentes entreprises ou maîtres d'état

- pose de tapis : avenue de la Colline, rue de la Riollaz, route d'Echallens ;
- mise en place des feux à l'avenue Général Jomini ;
- réfection à la route de Morens ;
- divers travaux de gravillonnage et de pontage des fissures ;
- curage des dépotoirs de route.

Eclairage public

Chaque année, des travaux d'entretien, de remplacement et de pose de nouveaux luminaires ont lieu. Ces travaux ont été effectués principalement dans le cadre du remplacement de divers candélabres endommagés par des accidents de la circulation ou dans le cadre de remplacement de candélabres usagés.

8.3. Parcs et promenades

Tâches courantes exécutées par le secteur Parcs et promenades

- entretien des pelouses du centre ville et des places de sports (57'000 m²) ;
- décorations florales des giratoires, des espaces publics de notre cité, des édifices et bâtiments communaux (env. 450 m² de massifs de fleurs, 100 caissettes et 90 bacs à fleurs) ;
- entretien des haies, des arbustes et des arbres (env. 1'300 pièces) ;
- entretien du cimetière ;
- décorations florales des lieux de manifestations ;
- culture de plantes à massifs à la serre :
 - 16'000 pensées ;
 - 1'200 géraniums ;
 - 300 graminées ;
 - 5'500 plantes à massifs diverses ;
 - 1'050 cyclamen ;
 - 80 chrysanthèmes cascades ;
 - 40 chrysanthèmes pyramides ;
 - 1'600 chrysanthèmes pots.

Travaux particuliers du secteur Parcs et promenades

- remplacement des haies au cimetière ;



Remplacement des haies au cimetière

- aménagement du giratoire des Vignes.



Aménagement du giratoire des Vignes

8.4. Abbatale et Musée

Travaux de sauvegarde et de conservation de l'Abbatale

Etape 1 de sauvegarde de l'Abbatale (en cours)

Etape financée par des fonds publics cantonaux, fédéraux et privés, ce projet est géré par le service des Bâtiments pour un budget total de Fr. 7.5 millions.

Les travaux de cette étape seront terminés au printemps 2018. En 2017, les travaux ont concerné principalement la toiture de la nef, des bas-côtés ainsi que l'installation du chauffage au sol dans l'Abbatale et la remise en place du sol en pierre qui a été démonté en 2015. En parallèle, le monitoring de stabilité des murs de l'Abbatale se poursuit et les mesures enregistrées démontrent que le bâtiment est resté stable à la suite de l'enlèvement de l'échafaudage. La réfection de la toiture de la nef, notamment la charpente, a fait l'objet de beaucoup d'attention. Cette charpente relativement en bon état comportait néanmoins des déformations qu'il a fallu plutôt réduire que corriger avec malgré tout un très bon résultat et une remise en place d'une majeure partie des anciennes tuiles. Le résultat est désormais bien visible depuis le sol.



Travaux de toiture

Préavis n° 08/2016 Crédit d'études pour la mise en valeur et le réaménagement du site historique de l'Abbatale de Payerne (en cours)

Cette étude consacrée à la valorisation du site de l'Abbatale se découpe en trois thèmes et est quasiment terminée :

- la restauration intérieure de l'Abbatale et l'aménagement des bâtiments du site de l'Abbatale en vue de la nouvelle muséographie ;
- le réaménagement de la place du Marché afin de valoriser l'environnement du site de l'Abbatale ;

- le développement d'un concept muséal de mise en valeur du monument.

Le budget de ce crédit a été fixé à Fr. 750'000.- et est financé par la Ville de Payerne.

Les résultats de cette étude ont permis d'établir un cahier des charges précis pour le préavis n° 10/2017 (voir ci-après).



Etude de la restauration intérieure

Préavis n° 26/2016 Restauration des façades

Cette étape s'est terminée à la fin janvier 2018 par la réfection des façades de la Tour-St-Michel. Désormais, l'ensemble des façades de l'Abbatale aura été conservée et le résultat est plus que satisfaisant car le glaci protecteur des façades donne une luminosité à l'édifice qui le met en valeur. Du fait que ce revêtement réagit à l'hygrométrie ambiante, l'aspect change selon la météo.

Enfin, les vitraux auront également été restaurés voire réparés pour certains. Les protections contre les jets de pierres sont quant à elles relativement discrètes et ne perturbent pas la lecture des façades. Le financement de cette étape a également été soutenu par des subventions fédérales mais également par la Loterie Romande. Le budget de Fr. 1'320'000.- est respecté.



Restauration des façades

Préavis n° 10/2017 Mise en valeur du site de l'Abbatale – Etape 2 - Restauration intérieure - nouveau concept muséographique – réaménagement de la Place du Marché

Le projet, basé sur les résultats de l'étude menée depuis début 2016 par les trois groupes, a mobilisé énormément de ressources temps autant du côté de la Municipalité et des services communaux qu'auprès des mandataires architectes et spécialistes. Le préavis a repris les thèmes de l'étude qui ont été développés afin d'établir un cahier des charges détaillé qui a été soumis au Conseil communal le 26 octobre. Ce dernier a d'ailleurs amendé le préavis permettant ainsi des travaux supplémentaires de conservation des voûtes intérieures de l'Abbatale. L'ensemble des travaux est devisé à Fr. 8'128'600.-. Les travaux projetés se résument ainsi :

Conservation intérieure de l'Abbatale :

Selon l'étude, les travaux peuvent se dérouler en 4 scénarios additionnels. Pour des raisons budgétaires, seul le premier scénario a été proposé mais à la suite de la promesse d'un crédit d'exception initiée auprès de l'Office fédéral de la culture, le scénario 2 pourra également être réalisé. Ce dernier porte sur la mise en valeur sectorielle des surfaces de mur ou de voûtes traitées dans le scénario 1.

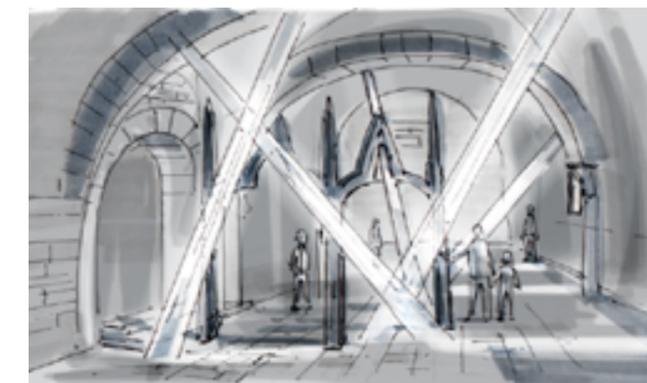


Travaux de conservation intérieure

Concept Muséographique et aménagements des locaux :

La nouvelle muséographie est une mesure majeure de la valorisation du site de l'Abbatale. Elle représentera le point d'attraction touristique majeur de l'Abbatale, de son histoire et son architecture. Le nouveau concept muséal se veut une offre culturelle alignée sur les intérêts actuels du public notamment à ce qui touche l'histoire des sites clunisiens dont l'Abbatale et le site historique de Payerne sont des représentants de premier plan au niveau national. Le concept muséal est principalement basé sur la création d'un parcours de visite du site de l'Abbatale. Le nouveau concept nécessite des aménagements notamment l'espace d'accueil ainsi qu'une salle de spectacle audio-visuel. L'objectif est d'atteindre à moyen termes une moyenne de 30'000 visiteurs annuels.

En parallèle, le groupe de travail s'est également préoccupé de la future gouvernance du Musée qui verra la création d'une association pour l'exploitation de ce dernier. Le personnel du Musée, impacté par ce changement, sera transféré à la nouvelle organisation hormis un poste administratif qui est supprimé.



Concept muséographique

Aménagement de la Place du Marché

En parallèle aux travaux de sauvegarde et de mise en valeur du site de l'Abbatiale, les travaux de réaménagement des Places du Marché et du Tribunal sont apparus comme une évidence pour la mise en valeur du site de l'Abbatiale.

Au cours du temps, cette place a été entretenue au gré des besoins et des disponibilités financières par la pose de bitume et de revêtement gravillonnés disparates. Aujourd'hui, l'état de ces différents revêtements n'est plus compatible avec le statut historique du site et la Municipalité a donc pris la décision d'entreprendre des travaux de réaménagement.

A relever que la Commune de Payerne a signé une convention avec la Confédération dans le cadre du legs de Fr. 2'133'238.- de Madame Marie-Louise Kalmar de Jaszeberry (testament du 5 juillet 1953). Cette convention stipule notamment que «La Commune s'engage à valoriser les abords de l'Abbatiale d'ici au 31 décembre 2025 en considérant la qualité de l'aménagement et en libérant dans la mesure du possible les places de parcs de la Place du Marché».

Après une consultation populaire qui a confirmé les attentes de la population, le projet de réaménagement s'est orienté sur la suppression du parcage aux abords de l'Abbatiale. La place sera réaménagée en pavés, du mobilier urbain sera mis en place ainsi que l'implantation d'arbres délimitant la place et le réaménagement du jardin de la Cure. En parallèle, des mesures de compensation pour la perte des places de parking seront proposées par un réaménagement des places de parking sur la rue du Temple et à la Place de la Concorde.



Aménagement de la Place du Marché

Projet muséal et suivi du chantier de restauration par le Musée

Le projet de conservation, restauration et mise en valeur de l'Abbatiale de Payerne a fait l'objet d'un important préavis (n° 10/2017), qui a été accepté par le Conseil communal le 26 octobre 2017. Dans le cadre de ce projet, l'équipe du Musée a travaillé à sa mission centrale actuelle, en collaboration avec l'entreprise Thematis, à savoir, la préparation et mise en place d'un nouveau parcours de visite et d'une offre culturelle renouvelée pour le site de l'Abbatiale. Un document de référence, «Le projet scientifique et culturel du Site de l'Abbatiale de Payerne» a été rédigé, servant de ligne directrice au projet muséal et de support pour la rédaction du synopsis et du scénario du parcours.

L'équipe du Musée a également assuré le suivi photographique des travaux de restauration menés dans l'Abbatiale, ainsi que l'intendance pour les divers corps de métier travaillant sur le chantier.

Un panneau d'informations fixe sur les travaux en cours a été installé dans la Cour du château.

Inventaire et gestion des archives

Un grand travail de redéfinition et systématisation de la base de données de la collection a été réalisé en 2017. Suite à cela et grâce à cette mise à jour, un travail systématique de réaménagement des dépôts et d'inventorisation de chaque objet de la collection a débuté et se poursuit. Avec l'aide de deux stagiaires présentes d'octobre à décembre à un taux cumulé de 40%, le contenu de deux dépôts a déjà été inventorié, pour un total de 722 objets.

En outre, les objets de la collection de Monsieur Edmond Ischi, donnés à la Commune de Payerne, ont fait l'objet d'une réorganisation. Les objets de grande taille (soit 50% du volume total) ont pu être déplacés et réinstallés dans un dépôt adapté. Ce travail a été accompagné d'un classement et tri des stocks du Musée.

Public et visites

En raison des travaux de sauvegarde de l'édifice, le Musée et l'Abbatiale étaient fermés durant toute l'année 2017. Néanmoins, une offre diversifiée a animé le site durant l'année.

Offre « L'Abbatiale lève le voile sur ses travaux »

- Table ronde avec les acteurs du chantier le mercredi 14 juin : environ 50 personnes ont assisté à cette rencontre, lors de laquelle les spécialistes ont présenté le chantier de l'Abbatiale et croisé leurs regards (avec Madame et Messieurs Brigitte Pradervand, Ivan Kolecek, Jacques Besson, Guido Faccani, Michel Muttner et Laurent Chenu).
- Voir, écouter, déguster : samedis culturels (offre combinée) : Tous les samedis de juillet et août (soit 9 samedis), le Site de l'Abbatiale proposait une offre culturelle combinée qui a rencontré un joli succès : 11 h 30 mini-concert d'orgue – repas thématique au Café du Marché – 14 h 00 visite guidée du chantier de l'Abbatiale (14 h 00 - 17 h 00 accueil et visite libre). Mini-concerts d'orgue : meilleure fréquentation qu'en 2015 et 2016 ; collectes doublées par rapport à 2016. Repas thématiques : 85 repas servis pour 8 samedis.
- Visites guidées du chantier de l'Abbatiale et accueil (programme fixe gratuit) : en plus des 9 samedis d'été, 4 visites guidées ont déjà eu lieu en mai et juin, soit 13 samedis et 15 visites comptabilisant 378 personnes dont 288 en visite guidée et 90 en visite libre.

Autres visites sur demande

- 2 groupes en visite libre dans l'exposition du Musée sur le Général Jomini : 40 personnes ;
- 29 visites guidées du chantier de l'Abbatiale pour un total de 476 visiteurs dont 13 visites avec des modules complémentaires :
 - Centre historique : 11 visites, 192 personnes ;
 - orgue : 2 visites, 30 personnes.

Notons que des partenariats avec des écoles ont permis au site de proposer des visites de l'Abbatiale et son chantier en approfondissant certains sujets et axes nouveaux : l'acoustique, les oiseaux, les techniques d'ingénierie, etc.

Ainsi, 44 visites guidées de l'Abbatiale et de son site ont été données au cours de l'année, et 1'074 personnes ont visité l'Abbatiale ou son Musée en 2017.

Vernissage du buste du Général Jomini

Le 7 septembre 2017 a eu lieu le vernissage d'une nouvelle acquisition : un buste du Général Jomini en bronze réalisé à partir d'un superbe plâtre de l'artiste fribourgeoise de renommée Marcello. Cette acquisition a été possible grâce au soutien financier de l'Association des Amis du Musée de Payerne. Une centaine de personnes invitées était présente à la salle du Tribunal dont plusieurs personnalités : Madame Monique von Wistinghausen, présidente de la Fondation Marcello

propriétaire du plâtre, Monsieur Ami-Jacques Rapin, professeur à l'Université de Lausanne, des représentants de l'Ambassade et du Consulat honoraire de la Fédération de Russie ainsi que des représentants de la Municipalité de Payerne.

Offre musicale

La Commission des Concerts de l'Abbatiale a proposé un programme musical de 7 rendez-vous de musique classique, musique ancienne et musique du monde. Ils ont été suivis par près de 1'000 personnes. Le budget total s'élève à plus de Fr. 86'000.-, soit plus du double de la subvention communale, résultat remarquable pour une saison où 4 concerts ont été entièrement produits (programmes inédits) et 3 coproduits (partages des frais et des gains avec des ensembles invités). L'Abbatiale en travaux, les concerts ont eu lieu à l'église paroissiale.

Concerts produits :

- le vendredi saint l'année du Jubilé de la Réformation, la Passion selon St-Jean de Johann Sebastian Bach dans des conditions d'écoute recréées telles qu'elles pouvaient se trouver du temps de Bach à Leipzig ;
- le cycle des concerts de la Lumière, en juin à l'aube : musique ancienne (Le Luth de Luther) et du XX^e siècle (F. Martin et B. Reichel), ainsi que la mise en valeur d'une chanson composée à Payerne au XVI^e siècle, première chanson réformée de langue française, transcrite et variée pour l'occasion.

Concerts coproduits :

- en novembre, 500 ans de Réforme en musique, avec l'ensemble vocal Amaryllis ;
- en décembre, de la musique anglaise et suisse pour cordes et chœur, avec le chœur Pro Arte et la Camerata de Lausanne emmenée par Pierre Amoyal. C'est peut-être la première fois qu'un Stradivarius sonnait à Payerne ;
- les festivités du Réveillon, en collaboration avec la Commission culturelle : musique colombienne par le Grupo tres cuartos le 31 décembre à 22 h 00, puis création d'une œuvre incluant les cloches du centre-ville de Payerne, saxophone et percussion sur une nacelle.

Parmi les concerts et animations organisés par l'Association pour la mise en valeur des orgues Ahrend, 12 récitals avec des organistes invités, une après-midi méditative et les mini-concerts d'été (cf. ci-dessus).

9. Bâtiments Ecoles Sports

Julien Mora

Bâtiments :

L'engagement de deux chefs de secteur permet au service de travailler dorénavant sur des bases solides. Nos remerciements vont toutefois au personnel ayant assuré l'intérim. Outre ses tâches standards d'entretien courant, le service s'est occupé des différents chantiers tels que, notamment :

- chauffage de l'Hôtel de Ville ;
- création de 3 appartements à Montagny et leur mise en location ;
- rénovation du bâtiment « La Détente » ;
- remise en état du Café du Marché suite à l'incendie du 23 avril.

Si dans l'ensemble les délais de construction ont été bien tenu, la planification de certains projets prend plus de temps que prévu mais suit son cours.

Formation :

L'ouverture de nouvelles classes et l'augmentation de l'offre en parascolaire ont rythmé l'année de l'ASIPE.

Le plan de développement arrive à la fin du processus de validation et sa mise en œuvre permettra de répondre aux besoins scolaires sur le moyen, long terme.

Sports :

La nouvelle zone sportive ne pouvant être légalisée aux alentours de 2020, des nouveaux vestiaires doivent être construits au Stade Municipal, mais tous les projets touchant cet emplacement sont faits en respectant la planification générale d'un déplacement des activités sportives à La Palaz.

Le point fort de cette année 2017 aura été l'étape du Tour de Romandie «Payerne / La Broye» qui a vu un nombreux public venir soutenir les cyclistes et participer à la fête organisée.

Cultes :

Diverses visites auprès des églises reconnues de droit public, ou non, ont eu lieu durant cette année.

9.1. Bâtiments

Le service des Bâtiments a terminé sa mue en 2017 par l'engagement de deux nouveaux chefs de secteur, pour les secteurs Atelier et Exploitation Bâtiments, entrés en fonction le 1^{er} septembre de l'année. Dans l'ensemble le service a maintenu un niveau stable de prestations de maintenance et de conciergerie durant toute l'année même durant l'intérim assurés par deux collaborateurs.

Les ressources humaines du service pour les trois secteurs (dont le secteur Musée et Abbatale) comptent 33 collaborateurs et auxiliaires.

En parallèle des activités récurrentes d'entretien et de maintenance, le service des Bâtiments a réalisé différents travaux de remise en état, notamment dans le Café du Marché, à la suite de l'incendie du 23 avril 2017 dans le bâtiment voisin, dans les anciens locaux de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle de Payerne qui a été déménagé à la rue de Lausanne 26 et qui sont réaffectés en habitation. A l'Hôtel de Ville, les anciennes cellules au sous-sol ont été démolies et l'espace réaménagé pour recevoir le centre d'impression situé auparavant au 1^{er} étage.

Hormis les projets en cours comme l'aménagement de 3 appartements à Montagny, le remplacement du chauffage de l'Hôtel de Ville ainsi que le réaménagement du bâtiment La Détente (anciennement 1530) sur le site de La Promenade, le service s'est attelé à la planification de nombreux projets pour une exécution dès 2018. Il s'agit notamment de la planification de la 2^e étape de valorisation de l'Abbatale et Place du Marché, de la 3^e étape de rénovation du Centre Sportif de La Promenade, de l'assainissement du Bâtiment des Services d'Exploitation, le déplacement de la halle Progin et de la création d'une nouvelle garderie.



Etat locatif du portefeuille communal

L'état locatif communal est divisé en plusieurs catégories qui se distinguent ainsi :

- locaux d'habitation ;
- locaux commerciaux ;
- domaines, alpages, vignoble ;
- locaux à usage culturel ou sportif permanent - locations gratuites ou payantes ;
- locaux à usage culturel, militaires ou sportifs ponctuel – locations payantes.

Locaux d'habitations : appartements, maisons, villas, au nombre de 29. Au 31 décembre 2017, un seul appartement était inoccupé car en rénovation (Les Régents). Le taux de vacance en comparaison de l'indicateur 2017 pour le canton de Vaud à 0.9 % est relativement similaire.

Locaux commerciaux : principalement des surfaces administratives, dans une moindre mesure pour la restauration, crèche ou écoles spécialisées au nombre de 13 surfaces.

Domaines, alpages et vignoble : il s'agit de baux à ferme agricoles pour trois domaines, comprenant habitation et rural. Le vignoble fait quant à lui l'objet de baux et un appartement est compris dans le contrat de vignolage.

Locaux à usage culturel ou sportif permanent : il s'agit-là fréquemment de mise à disposition gratuite des salles de sports, du stade et des équipements aux clubs. Pour les locaux à usage culturel, c'est principalement à l'Ancien Hôpital pour les clubs et sociétés sans buts lucratifs. Dans certains cas la Commune demande une participation pour la consommation d'énergie, notamment pour les éclairages des terrains de sport. Il s'agit d'environ 15 prêts à usages.

Locaux à usage culturel, militaires ou sportifs ponctuel : Halle des Fêtes, Salle Cluny, les Refuges ainsi que les abris PC et STPA. Le nombre de locations pour ces locaux reste relativement stable hormis une diminution de la location des abris PC par l'armée.

Le produit de ces locations représente env. Fr. 1.4 millions par an.

Places de sport

Stade municipal

Les terrains ont fait l'objet d'un entretien normal notamment pour le terrain A qui a été entièrement rénové en 2016. En raison des championnats suisses d'athlétisme de concours multiples qui se sont tenus fin août et organisés par le CAB, diverses améliorations ont été apportées aux équipements du stade notamment la place du lancer du poids qui a été réglée. En début de saison, 500 sièges gradins d'occasion ont été acquis en collaboration avec le FC Stade Payerne auprès du Centre sportif de Malley. Ces sièges, installés par le service des Bâtiments, ont remplacé les anciens bancs et donné une réelle plus-value à la tribune du stade. Le projet de 4 nouveaux vestiaires, en réponse à la motion Bucher, a été planifié et approuvé par le Conseil communal à l'automne 2017 et la réalisation est projetée au printemps 2018. L'amélioration constante des installations et des équipements du stade de Payerne garantit aux clubs de disposer d'un bon outil pour la formation et l'exercice des différents types de sport qui peuvent s'y dérouler la majeure partie de l'année. Les travaux de peinture, reportés déjà en 2016, dans l'attente du choix des nouveaux vestiaires, seront entrepris en 2018 pour un lifting bienvenu de la tribune et de ses annexes.



Pose des sièges en remplacement des gradins



Nouveaux gradins du stade

Tennis

- entretien normal des installations et rénovation des douches ;

Skate hockey

- entretien courant – les mâts des filets de protection du terrain ont été consolidés pour une meilleure résistance au vent. Malheureusement, malgré ce renforcement, ils n'ont pas résisté à la tempête début janvier 2018.

Atelier

En marge des travaux exécutés dans le cadre des préavis, un certain nombre de travaux a été réalisé sur les bâtiments en 2017 :

Refuges

- remplacement de la cuisine des Cadets ;

Cave communale

- finalisation de l'aménagement du local de stockage ;

Vignoble de Lavaux

- travaux de réparation courants en marge des travaux d'aménagement de trois appartements et de la mise en place du nouveau système de chauffage à pellets. A Bertholod, il n'y a plus d'activité viticole dans le bâtiment. Un bail à loyer a été signé avec Monsieur Blondel pour l'appartement et les dépendances nécessaires à son activité privée ;

Belle Ferme et Grange-de-la-Ville

- travaux de réparations, par deux fois, au mois de mars et ensuite au mois de juin. En effet, des coups de vents violents ont arraché des tuiles du rural. Les réparations ont été prises en charge par l'ECA ;



Réparation du toit à Grange-de-la-Ville

Alpages de Provence

- réfection d'un pan de toit de la toiture du chalet d'alpage Les Auberges au printemps 2017 ;



Réfection toiture Les Auberges

Bâtiments divers

- entretien courant et diverses fournitures, notamment les mises en conformité des installations électriques, gestion de l'évacuation des déchets recyclables dans les bâtiments communaux et écoles ;

Bâtiment des Régents

- remise en état et transformation des locaux anciennement occupés par l'Office de l'orientation professionnelle et scolaire. Remplacement des fenêtres sur la façade sud du bâtiment ;

Bâtiment rue de la Boverie (garderie)

- travaux de minime importance de la garderie afin de garantir l'exploitation jusqu'au déménagement ;

Bâtiment de la Vente

- diverses réparations notamment à la suite de la rupture d'une conduite au sous-sol dont les travaux sont pris en charge par l'assurance ;

Bâtiment du Café du Marché

- à la suite de l'incendie du 23 avril 2017, l'ensemble du bâtiment a été remis en état, surtout les parties supérieures du bâtiment qui avaient subi des dégâts importants par la chaleur, l'eau et la fumée. Tous les niveaux ont été touchés par l'incendie, néanmoins l'Office du Tourisme a pu rouvrir le 1^{er} août et le Café du Marché le 16 août après une période d'assèchement et des travaux de remise en état. L'appartement du 1^{er} étage a été remis en fonction au 1^{er} octobre et les travaux dans l'appartement des combles se sont poursuivis jusqu'au début 2018. L'ensemble des travaux est pris en charge par l'ECA ;

Bâtiment Ancien Hôpital

- travaux d'entretien courant du bâtiment ;
- entretien de la toiture ;

Hôtel de Ville

- différents imprévus sont intervenus dans le bâtiment notamment la réparation de l'ascenseur et le remplacement de la climatisation du local de musique ;
- création du centre d'impression au sous-sol dont les travaux ont débuté en 2016 ;
- réaménagement d'un bureau au 1^{er} étage ;
- remplacement par préavis du chauffage à mazout par une nouvelle installation au gaz ainsi qu'un nouvel équilibrage de la distribution de la chaleur dans le bâtiment ;

Abbatiale

- l'Abbatiale a été fermée en raison des travaux de restauration, néanmoins, divers abonnements de maintenance ont lieu chaque année ;
- les travaux de conservation et de restauration de l'Abbatiale sont suivis par le service des Bâtiments en collaboration avec l'architecte mandataire soit le bureau Yvan Kolecek (cf. point 8.4) ;

Musée

- entretien des toitures.

Exploitation Bâtiments

Le secteur a assuré normalement les tâches de maintenance et de nettoyage des bâtiments. A la suite de l'engagement du chef de secteur en 2017, des

ajustements ont encore été apportés à l'organisation. L'accent a été mis sur le monitoring de la consommation d'énergie dans les bâtiments ainsi que l'application du processus de contrôle des installations et des équipements. Ces objectifs sont poursuivis en 2018.

Halle des Fêtes

- entretien courant du bâtiment et différentes améliorations des équipements notamment de la scène, par la 2^e partie du remplacement de l'éclairage par du LED ;
- la procédure de preuves à futur entamée au début 2017 devrait aboutir au printemps 2018. La remise en état du parquet devient de plus en plus impérieuse. L'état de dégradation du parquet s'accroît malgré les mesures de protection apportées surtout avant les grandes manifestations. Cette remise en état pourrait intervenir en 2019 selon le calendrier des réservations de la Halle des Fêtes ;

Colonie de vacances des Cluds

- construction d'un abri pour l'outillage et les déchets, pose de moustiquaires et de stores ;
- travaux d'entretien courant ;



Abri pour l'outillage et les déchets aux Cluds

Halle de La Palaz

- travaux d'entretien courant ;
- étude préliminaire des microfissures dans la halle des pompiers. Le bâtiment étant situé sur un ancien remblai, les fissures ne sont pas nouvelles pour la plupart mais il s'agit toutefois de s'assurer d'éventuelles mesures à prendre et d'instaurer un monitoring de celles-ci ;

Bâtiment BSE

- entretien courant du bâtiment. Le système de traitement des eaux de la station de lavage a été modernisé. La partie sud du bâtiment sera rénovée par préavis en 2018, y compris la partie administrative.

Dès lors un minimum d'entretien a été engagé dans le bâtiment en 2017 ;

Bâtiments des Parcs et Promenades

- entretien courant ;

Pavillon des Rammes

- entretien courant ;

Groupe scolaire de La Promenade

- entretien courant ;
- le Centre Sportif de La Promenade a fait l'objet d'une planification des travaux de rénovation intérieure qui s'étalera sur trois ans à partir de 2018 ;

Pavillon Promenade Moderne

- mandat de conciergerie et de nettoyage du bâtiment propriété de l'ASIPE ;

Collège du Château

- entretien courant ;

Centre Sportif des Rammes

- entretien courant ;
- création d'une sortie de secours afin d'augmenter la capacité du nombre de spectateurs dans les gradins à 200 personnes, rideaux de séparation des salles ouverts ;

Pavillon scolaire OPTI

- entretien courant ;

Abri PC et STPA communaux

- entretien courant ;

Temple

- entretien courant et entretien courant de la toiture ;
- les travaux d'assainissement du mur sud du Temple ont été reportés à la fin de l'hiver 2018. Ces travaux précèdent la réparation des fissures constatées dans la sacristie du Temple ;

Abattoirs

- le bâtiment fait l'objet de différentes études de tiers pour une réaffectation des locaux. Les résultats sont attendus en 2018 quant à la faisabilité de l'un ou l'autre projet.

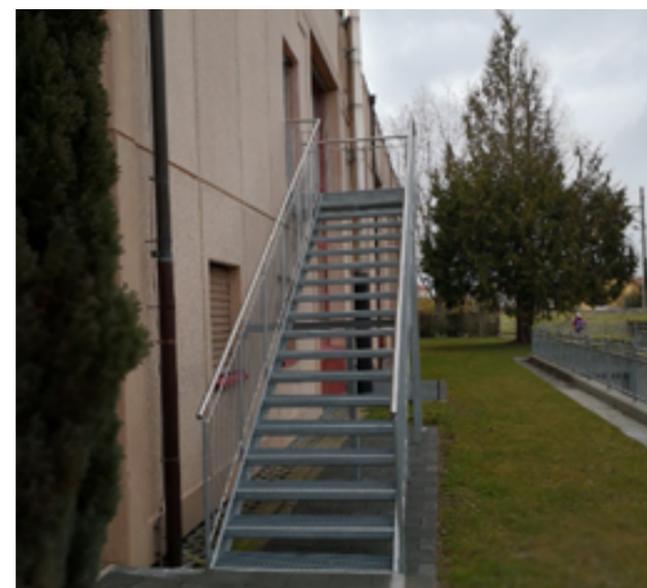
Projets – préavis 2017 et en cours

Préavis n° 08/2015 Réfection du stade (réfection du tartan de l'anneau synthétique du stade et achat de matériel d'athlétisme) (encours)

Tous les travaux sont terminés. La procédure juridique lancée à l'encontre du mandataire à la suite des défauts constatés n'est quant à elle toujours pas terminée mais elle devrait trouver son épilogue en 2018.

Préavis n° 18/2015 Réfection du Centre Sportif des Rammes (terminé)

L'ouverture de voies de secours sur le côté est du bâtiment a été exécutée en début d'été 2017. Ce complément permet une utilisation maximale du nombre de spectateurs dans les gradins qui passe de 100 à 200 spectateurs.



Préavis n° 18/2015 Voie de secours du Centre Sportif des Rammes

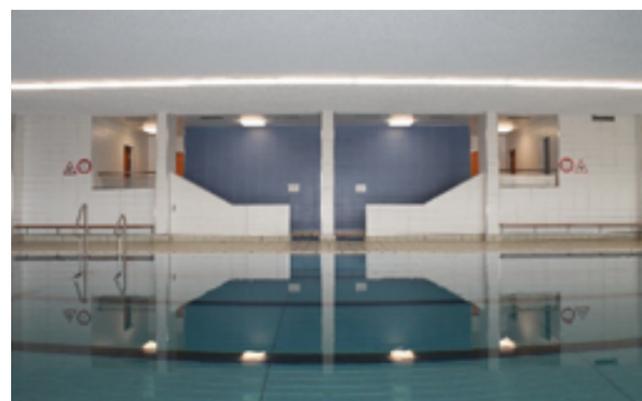
Préavis n° 21/2016 Remplacement du chauffage de l'Hôtel de Ville (en cours)

Remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à gaz. Le nouveau chauffage a été mis en service le 29 septembre et les améliorations et réglages de la distribution de chaleur dans les étages se sont déroulés durant les premières semaines de la période de chauffage. Le local de la citerne sera réaffecté pour les archives. Le budget est respecté.



Préavis n° 21/2016 Nouvelle chaudière à gaz de l'Hôtel de Ville
Préavis n° 02/2016 2^e étape de rénovation du Centre Sportif de La Promenade (terminé)

Les derniers de travaux et réglages notamment le traitement de l'eau ont eu lieu durant la première partie de 2017 et durant les vacances d'été pour la rénovation du revêtement des rigoles autour du bassin. Quelques améliorations ont été apportées dans les escaliers en matière de sécurité pour les utilisateurs. Les nouvelles installations donnent entière satisfaction autant pour l'exploitant que pour les utilisateurs.



Préavis n° 02/2016 Centre Sportif de La Promenade bassin et local piscine rénovés

Préavis n° 05/2016 Aménagement de 3 appartements et création d'un nouveau système de chauffage à Montagny (en cours)

Le résultat des travaux est très bon. Le nouveau chauffage à pellets a été mis en service au mois d'avril 2017. Des réglages ont eu lieu durant la période de chauffage mais à ce jour tous les chauffages électriques ont été démontés. Les deux appartements créés ont été loués, le premier en juin et le 2^e en novembre. La location de ce dernier, malgré de nombreuses visites a pris plus de temps sans qu'il y ait une explication valable. Le budget a été respecté.



Préavis n° 05/2016 Appartement/loft aux combles au Château de Montagny



Préavis n° 05/2016 Appartement au 1^{er} étage (anciennement Dupuis)

Préavis n° 25/2016 1530 Jeunes (La Détente) (terminé)

L'espace pour l'accueil parascolaire a été ouvert à la rentrée 2017. Le bâtiment a subi un assainissement énergétique de l'enveloppe ainsi que le remplacement des fenêtres. L'intérieur a été réaménagé pour accueillir jusqu'à 48 élèves pour le repas de midi.

Le budget a été respecté.



Préavis n° 25/2016 Espace d'accueil - réfectoire



Préavis n° 25/2016 Cuisine équipée de micro-ondes
Préavis n° 05/2017 Planification de la 3^e étape de rénovation du Centre Sportif de La Promenade (terminé)

Cette étape intermédiaire a été nécessaire à la planification de la 3^e étape de rénovation qui s'est révélée complexe à mettre en œuvre principalement en raison de la volonté de maintenir l'exploitation du bâtiment par les écoles. A l'issue de cette planification, le préavis pour la 3^e étape de rénovation est prévu pour le début 2018.

Préavis n° 11/2017 Remise en état du bâtiment du Café du Marché à la suite de l'incendie du 23 avril 2017 (en cours)

L'incendie du bâtiment voisin mitoyen au Café du Marché aura causé d'importants dégâts à l'ensemble des locaux du bâtiment. Les locaux de l'Office du Tourisme et du Café du Marché, les moins endommagés, ont été remis

en service au mois d'août. L'appartement du 1^{er} étage en octobre. Le 2^e appartement, totalement endommagé, a été remis en service au 1^{er} mars 2018. Le coût de la remise en état est pris en charge par l'ECA.



Préavis n° 11/2017 Etat de l'appartement du 2^e étage



Préavis n° 11/2017 Café du Marché après l'incendie

Préavis n° 12/2017 Construction d'un bâtiment de 4 vestiaires au Stade (en cours)

La construction du bâtiment est prévue pour le printemps 2018. Les 4 nouveaux vestiaires seront mis à disposition des clubs pour l'été. Cette construction est rendue nécessaire par l'insuffisance des vestiaires actuels tant pour le FC Stade Payerne que pour le CAB et les écoles.



Préavis n° 12/2017 Photomontage du futur vestiaire

Préavis n° 13/2017 Rénovation d'un appartement au bâtiment des Régents (en cours)

A la suite du déménagement de l'Orientation professionnelle à la rue de Lausanne 26, les locaux ont été réaffectés à l'habitation. Cette dernière était d'ailleurs l'affectation d'origine de ces locaux. L'appartement sera mis en location au printemps 2018 à la suite de la rénovation complète.



Préavis n° 13/2017 Réfection de l'appartement des Régents

Préavis n° 15/2017 Démontage de la halle de stockage n° ECA 2861 située sur la parcelle RF n° 3503 et reconstruction sur la parcelle RF n° 2150. (en cours)

Déplacement de la « halle Progin » sur le site du BSE à la route de Grandcour 69. Ce bâtiment est prévu notamment pour l'entreposage de matériel de manifestation de la voirie. Le déplacement de la halle aura lieu au printemps 2018.



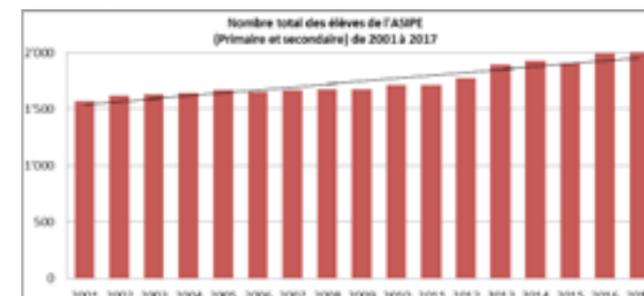
Préavis n° 15/2017 Halle Progin à son emplacement actuel

9.2. ASIPE

L'ASIPE établit un rapport de gestion indépendant à celui de la Commune de Payerne. Voici un résumé du rapport adopté par le Comité de Direction en février 2018 et par le Conseil Intercommunal un mois après.

Administration

Les établissements primaires et secondaires de Payerne et environs comptaient 1'990 élèves au 31 décembre 2017. Les 1'345 élèves du primaire sont répartis sur des sites à Payerne (Les Rammes, Ancien Hôpital, DLT, Château, Passerelle et Vers-chez-Perrin), Chevroux, Corcelles, Grandcour et Missy. Les 645 élèves du secondaire se trouvent tous sur le site de La Promenade. La hausse totale du nombre d'élèves est moins importante que les autres années. Le nombre d'élèves payernois enclassé est resté stable à 1'178. Si l'établissement secondaire a accueilli moins d'élèves, ce n'est pas le cas pour l'établissement primaire et ce, dans des années scolaires où les classes étaient bien remplies. Suite à ce constat, il a été décidé de rouvrir deux classes à Vers-chez-Perrin et d'utiliser deux classes dites de « dégagement » au DLT pour répondre aux besoins.



L'autorité exécutive de l'ASIPE est restée inchangée. Le Comité de direction (CoDir) est toujours composé de :

- Monsieur Julien Mora, Payerne, Président ;
- Madame Nicole Rapin, Corcelles-près-Payerne, Vice-présidente et finances ;
- Madame Laura Jutzi, Missy, parascolaire ;
- Madame Sandra Menétrey, Grandcour, transports ;
- Madame Corine Ranzoni, Chevroux, bâtiments ;
- Monsieur Philippe Cornamusaz, Trey, transports ;
- Monsieur Eric Küng, Payerne, soutien au parascolaire et aux bâtiments ;
- Monsieur Patrick Gander, Président de l'ASIEGE, participe aux séances avec voix consultative.

Des changements au sein du CoDir sont prévus pour 2018.

Le CoDir est, depuis 2015, soutenu par un directeur administratif, Monsieur Pierre-Alain Lunardi, gérant l'opérationnel et une secrétaire-comptable à 40%. Ce dernier poste a été remis au concours durant l'année 2017 et une nouvelle collaboratrice engagée au 1^{er} février 2018.

Le Conseil Intercommunal, présidé par Monsieur Laurent Cosendai de Corcelles-près-Payerne, s'est réuni deux fois et a validé les préavis suivants :

- comptes et gestion 2016 ;
- règlement des transports scolaires ;
- crédit complémentaire pour l'achat de mobilier scolaire ;
- budget 2018.

Le Conseil d'établissement (CEt), sous la présidence de Monsieur Philippe Charmoy de Grandcour, s'est réuni 3 fois durant l'année 2017. Selon ses compétences, il a demandé à la Cheffe du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, l'octroi de jours de congés supplémentaires durant les fêtes locales (lundi des Brandons et du Tirage pour Payerne ou de la Fête de Mai pour Corcelles). Il a également accueilli les délégués du Conseil des élèves de l'établissement secondaire pour une présentation de leur organisation. Les délégués des parents d'élèves ont pu amener leurs remarques sur divers points concernant la rentrée scolaire et la vie des établissements. Afin de pouvoir remplir au mieux leur mandat, une présentation de leur rôle a été publiée dans les « Infos Parents » transmis avant la rentrée et une adresse e-mail parents@asipe-broye.ch a été créée.

Deux commissions ad hoc ont été créées au sein du CEt. La première a pour but de mettre en place des lignes de Pédibus à Payerne pour favoriser la venue à pied des élèves. La deuxième concerne les cours de récréation afin de créer un inventaire des lieux avec les enseignants et de proposer des projets d'amélioration. Les travaux continuent sur 2018.

Le site internet de l'ASIPE (www.asipe-broye.ch) a été développé et permet depuis la rentrée 2017-2018 de mieux renseigner les parents sur les offres et horaires des transports et du parascolaire.

Transports scolaires

La rentrée scolaire d'août 2017 s'est bien déroulée. L'année s'est par contre terminée avec le changement d'horaire des CFF qui a amené une adaptation des horaires de l'établissement secondaire. Ce changement a amené l'ASIPE à mettre sur pied des bus supplémentaires pour ramener chez eux les élèves des villages de l'ASIEGE

(Granges et environs) les plus éloignés. Cette variante est moins onéreuse pour l'association et plus confortable pour les parents.

Le feu de circulation de l'Avenue Général Jomini donne satisfaction aux directions scolaires, enseignants et parents l'utilisant. Après un court moment d'adaptation et de contrôles de la Gendarmerie, les automobilistes s'y sont aussi habitués.

Parascolaire

La structure parascolaire du Croc Bonheur est ouverte 38 semaines par année (en parallèle à l'école) en quatre modules journaliers et peut accueillir pour les modules 1, 3 et 4 un maximum de 24 enfants.

Suite à une forte demande, le module 2 – repas de midi - a été augmenté à 36 places. Du personnel supplémentaire a dû être engagé pour encadrer ces nouveaux enfants.

Modules	Horaires d'ouverture
Module 1	07 h 00 à 08 h 50
Module 2	12 h 10 à 14 h 15
Module 3	14 h 15 à 15 h 50
Module 4	15 h 50 à 18 h 30

Une offre de devoirs surveillés est disponible à Payerne depuis le 1^{er} septembre pour les élèves de l'établissement primaire. Quatre après-midi par semaine, les enfants inscrits ont une heure à disposition pour effectuer leurs devoirs dans le collège DLT. Pour s'adapter à la demande ou pour améliorer l'organisation, dès le 1^{er} décembre, une nouvelle salle a ouvert aux Rammes. Actuellement, sont accueillis entre 14 et 21 enfants par jour. La surveillance est facturée Fr. 5.-/h aux parents et a demandé l'engagement de 5 auxiliaires supplémentaires, principalement des étudiants du GYB. L'offre sera étendue en 2018 aux élèves de l'établissement secondaire.

Depuis la rentrée 2017, ces derniers élèves ont à disposition le bâtiment de La Détente (ex 1530) pour se restaurer ou travailler durant la pause de midi. Un sondage a été fait auprès de tous les parents durant l'automne pour la mise sur pied d'une cantine scolaire à cet emplacement. Les résultats montrent qu'une courte majorité des parents n'y serait pas intéressée. Une solution pour les 45 % restants est en cours d'étude. Ce bâtiment sera aussi utilisé pour les devoirs surveillés mentionnés ci-dessus.

Bâtiments

Suite à l'incendie d'un Collège à Vevey en septembre, le CoDir a décidé de procéder à un audit sur la sécurité incendie des bâtiments en partenariat avec la Commune de Payerne. Divers petits changements ont été dès lors réalisés et des exercices d'évacuations complets de chaque bâtiment mis sur pied.

Quelques travaux d'adaptations du Collège DLT ont eu lieu (changement des régulateurs du chauffage, changement de l'éclairage par du LED dans les salles de gym, etc.). Les bureaux de l'ASIPE y ont aussi emménagé durant l'été. Ils se trouvent dorénavant au 1^{er} étage du bâtiment, côté salle de gym. Le plus gros changement a été la création d'une place de dépose-minute. Cette dernière a permis d'améliorer la sécurité autour de l'école mais son utilisation peut encore être affinée pour une meilleure efficacité. De la prévention et des explications plus précises aux parents devront être faites en collaboration avec la Sécurité publique.

Conformément au budget 2017 accepté par le Conseil intercommunal, du mobilier supplémentaire (casier pour les enseignants, armoires dans les classes, etc.) a été installé à la Promenade Moderne et la porte d'accès a été automatisée.

En mai 2017, du mobilier scolaire qui ne correspondait plus aux normes helvétiques et qui s'accumulait dans les galetas des écoles a été donné, par l'ASIPE, à l'Association des Enfants et Parents Solidaires qui l'a acheminé dans le village de Yatchika, au Cameroun, afin d'équiper des classes d'un orphelinat du groupe scolaire bilingue « Les Petits Poussins ».



Les Petits Poussins dont les classes sont équipées de l'ancien mobilier de l'ASIPE

Développement de l'ASIPE

Durant l'année 2017, le CoDir a validé ses lignes directrices pour le futur à moyen terme de l'ASIPE. Il s'agira de regrouper les établissements primaires aux Rammes, au DLT/Château et à Corcelles-près-Payerne. Durant toute l'année, des échanges avec la DGEO ont eu lieu pour définir la transition entre l'état actuel et l'état final. Dans une première phase, un nouveau collège est attendu à Payerne à côté des salles de gym des Rammes. La définition précise des locaux était à bout touchant fin 2017. Ce collège est prévu pour 2021 et toutes les classes ouvertes provisoirement d'ici-là, ainsi que l'Ancien Hôpital et des classes des villages environnants, pourront être fermées.

Pour arriver à ce but, le CoDir a travaillé à la révision de ces statuts pour augmenter son plafond d'endettement, et donc sa capacité à investir dans la nouvelle construction, et se mettre à jour par rapport à diverses lois cantonales ayant évolué depuis 2001. Ces statuts devraient être acceptés courant 2018 par les différentes communes membres.

9.3. GYB et CPNV

Monsieur Julien Mora est membre de la Commission de construction de l'agrandissement du GYB. Il est prévu que les travaux soient terminés pour 2021. Cet agrandissement comporte 20 nouvelles salles de classes, une nouvelle salle de gymnastique et des adaptations (restaurant, salles de sciences) des locaux actuels.

Les discussions avec le CPNV et la DGEP concernant une nouvelle implantation à Payerne sont toujours d'actualité. Un terrain, à la Maladaire, est réservé à cet effet. Aucune date ne peut encore être donnée.

9.4. Cultes

La Municipalité, in corpore ou en délégation a été présente lors de diverses occasions et offices religieux comme par exemple :

- repas de l'unité avec la présence des différentes églises ;
- l'office de l'épiphanie organisé par le Café du Marché ;
- soirées du Cercle catholique des hommes ;
- installation du nouveau pasteur Monsieur François Rochat ;
- repas de rupture du jeûne du Ramadan avec l'Association Culturelle Musulmane de Payerne ;

- exposition « Le selfie des protestants » dans le cadre du 500^e anniversaire de la Réforme dans le Pays de Vaud ;
- ventes paroissiales catholique et réformée allemande ;
- rencontre des ministres et laïcs retraités de l'EERV ;
- « Journée des peuples et des pauvres » organisée par la paroisse catholique ;
- départ à la retraite et culte d'adieu du pasteur Monsieur Thierry Delay ;
- assemblées générales des paroisses PACORE et catholique.

Les différentes communautés religieuses ont quant à elles participé, notamment, à l'accueil des nouveaux citoyens et à l'arbre des 7 ans.

Diverses discussions avec la paroisse PACORE concernant le futur de la maison de paroisse ont été menées durant toute l'année 2017. Un partenariat public-privé est actuellement à l'étude pour mettre en valeur le bâtiment et la parcelle attenante.

Un mandat d'étude à un spécialiste dans l'ingénierie climatique a été attribué par la paroisse catholique pour définir le cahier des charges de la rénovation du chauffage de son église. Dans l'attente du projet définitif, la réfection du parvis a été faite cet automne, profitant de synergies avec d'autres travaux à Guillermaux, dans le cadre du montant alloué annuellement pour l'entretien de l'église.

9.5. Sports

Diverses manifestations sportives, hors compétitions standards, de niveau régional, national ou international ont reçu le soutien de la Commune de Payerne. Nous pouvons nommer, notamment :

- course des 10km de Payerne ;
- championnats suisses U10 – U16 d'échecs ;
- match de Coupe Suisse entre le FC Stade Payerne et le FC Thoune, club de Super League ;
- championnats suisses d'athlétisme de concours multiples ;
- championnats suisses de sauvetage.

La Municipalité tient à remercier les diverses sociétés locales pour leur investissement tout au long de l'année pour faire vivre sportivement notre ville.

Tour de Romandie

La manifestation la plus médiatisée de l'année restera l'accueil de la 3^e étape de ce tour cycliste le vendredi 28 avril. Après avoir commencé leur tour sous la pluie, les coureurs ont pu découvrir la Broye sous le soleil et le public payernois apprécier la victoire d'Elia Viviani après trois boucles autour de notre cité.

La population a pu prendre part à la manifestation et aux concerts qui ont suivi. Le moment fort de cette journée restera la participation des presque 2'000 élèves et enseignants des établissements primaires et secondaires qui ont, sur le Stade Municipal, dessiné le logo par une gigantesque fresque humaine digne des plus belles étapes du Tour de France selon les commentateurs de la RTS.



Fresque humaine lors de l'étape Payerne-La Broye

10. Conclusions

10.1. Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes

Ce chapitre figure comme d'habitude dans le fascicule distinct «Commentaires des comptes 2017».

10.2. Suite donnée par la Municipalité aux remarques de la Commission de gestion 2016

En date du 8 juin 2017, la Municipalité a apporté une réponses au vœu émi par la Commission de gestion.

Il va de soi que les membres de l'exécutif demeurent prêts à répondre à toutes les questions qui pourraient leur être posées à ce sujet.

10.3. Conclusions

Elles figurent dans le fascicule «Comptes 2017».

Payerne, le 25 avril 2018

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

C. Luisier Brodard



Le Secrétaire :

S. Wicht

Table des matières

1. Avant-propos de la Syndique	1
2. Conseil communal	3
2.1. Composition	4
2.2. Bureau	5
2.3. Séances	5
2.4. Mutations	5
2.5. Préavis	5
2.6. Communications	6
2.7. Composition des commissions permanentes	8
3. Votations élections	13
4. Municipalité	17
4.1. Composition / organisation	18
4.2. Séances	18
4.3. Programme de législature	18
4.4. Représentations et délégations	18
4.5. Visite préfectorale	19
4.6. Sortie des aînés	19
5. Administration générale	21
5.1. Greffe municipal	23
5.2. Ressources humaines	24
5.3. Vignes et caves	31
5.4. Jeunesse et intégration	32
6. Sécurité SPOP Infrastructures	37
6.1. Sécurité publique	38
6.2. Service à la population (SPOP)	40
6.3. Assainissement et STEP	44
6.4. Élimination des ordures et autres déchets	45
6.5. Secteur des eaux	48
6.6. Domaines	50
6.7. Forêts	50
6.8. Cours d'eau	50
6.9. Protection civile	50

6.10. SDIS	51
6.11. Centre de collecte de sous-produits animaux	51
7. Finances Affaires sociales Santé	53
7.1. Finances	54
7.2. Informatique et télécoms	54
7.3. Mobilité	56
7.4. Service des assurances sociales AAS	56
7.5. Aide Sociale	56
7.6. Accueil de jour de la petite enfance	56
7.7. Accueil familial de jour (mamans de jour)	57
7.8. Expulsions et relogement de secours	57
7.9. Aide complémentaire communale (ACC)	57
7.10. Anniversaires des nonagénaires et centenaires	57
8. Urbanisme Travaux Abbatale	59
8.1. Urbanisme et aménagement du territoire	60
8.2. Entretien du domaine public	60
8.3. Parcs et promenades	63
8.4. Abbatale et Musée	64
9. Bâtiments Ecoles Sports	69
9.1. Bâtiments	70
9.2. ASIPE	77
9.3. GYB et CPNV	79
9.4. Cultes	79
9.5. Sports	79
10. Conclusions	81
10.1. Justifications des principaux écarts entre les prévisions budgétaires et le résultat des comptes	81
10.2. Suite donnée par la Municipalité aux remarques de la Commission de gestion 2016	81
10.3. Conclusions	81

Notes:

